

LES

SALONS DE PARIS

PARIS. — IMP SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.



Mme LA PRINCESSE MATHILDE

Ferd. SARTORIUS édit. r. de Seine 27 Paris

Édouard Ferdinand
Vte DE BEAUMONT-VASSY

14179

LES

SALONS DE PARIS

ET

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE

SOUS

NAPOLÉON III

AVEC DIX PORTRAITS SUR ACIER

PARIS
FERDINAND SARTORIUS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
27, RUE DE SEINE, 27

1868
S. N. D.

Lorsque je publiai le volume de souvenirs intitulé : *les Salons de Paris et la société parisienne sous Louis-Philippe Ier*, le public fit un bon accueil au livre qui le reportait, par le détail et l'analyse, avec des anecdotes et des portraits politiques ou littéraires, à une époque très-différente de la nôtre, bien qu'elle n'en soit pas très-distante. Il prit plaisir à

[illegible] hommes et [illegible] temps, [illegible] les [illegible]es, [illegible] de cette [illegible] avec l'époque [illegible] ressemblance. [illegible] la manière [illegible] la fan- [illegible] l'arabes- [illegible] qui est [illegible]

[illegible] So- [illegible] » [illegible] intelligent. [illegible] [illegible] tenu [illegible] les [illegible] devoir [illegible] faire

supposer le livre plus futile qu'il ne devait l'être en réalité.

Le nouveau volume est donc intitulé : *les Salons de Paris et la société parisienne sous Napoléon III*. Puisse-t-il être aussi bien accueilli que le fut son aîné! *Habent sua fata libelli.*

E. DE BEAUMONT-VASSY.

LES
SALONS DE PARIS
ET
LA SOCIÉTÉ PARISIENNE
SOUS NAPOLÉON III

I

Réflexions philosophiques sur les sociétés en général et la société française en particulier. — Les civilisations anciennes successivement détruites par la barbarie. — Dangers que courent les civilisations modernes. — Sont-elles à l'abri des atteintes de la barbarie? non. — Paris après le 24 février 1848. — Aventures diverses des membres fugitifs de la famille du roi Louis-Philippe. — Détails singuliers et authentiques. — Comment Louis-Napoléon Bonaparte entra pour la première fois dans Paris après la révolution de février.

Lorsqu'on jette un coup d'œil philosophique et rétrospectif sur l'organisation, la grandeur et la décadence des sociétés du passé, on de-

meure invinciblement attristé par une pensée que cette étude suggère :

A partir des temps antéhistoriques plusieurs civilisations se sont successivement et, pour ainsi dire, périodiquement produites, civilisations extrêmes quelquefois, comme l'ont si bien prouvé les recherches de la science, et qui toutes, cependant, ont été finalement englouties sous les flots d'une barbarie envahissante dont les causes premières n'ont pas toujours été connues et démontrées, quoique leurs effets se soient manifestés d'une façon également périodique.

Il y a eu une civilisation égyptienne, civilisation si étonnante dans ses détails que nous n'en comprenons plus les singuliers raffinements ; civilisation extraordinaire, excessive, et qui a laissé des traces colossales dont l'étude et l'investigation modernes cherchent tous les jours encore à deviner le sens. Cette civilisation, comment a-t-elle disparu ?

Elle a, comme je le disais tout à l'heure, été engloutie par les flots de la barbarie envahissante.

Il y a eu une civilisation grecque, extrême aussi et brillante à l'excès. Celle-là, nous la comprenons mieux, et, dans les arts plastiques comme dans la littérature, elle s'est affirmée, d'ailleurs, par d'impérissables chefs-d'œuvre. Ces chefs-d'œuvre, nous les avons longtemps imités et on les imitera toujours, car ils portent très-souvent en eux le caractère du beau idéal, à la recherche duquel l'esprit humain s'élance sans cesse.

Eh bien, cette civilisation grecque, comment a-t-elle disparu?

La barbarie l'a engloutie comme la civilisation égyptienne.

Enfin, la civilisation romaine, plus excessive et plus raffinée encore, la civilisation romaine qui put, à un moment donné, envahir tout l'ancien monde connu, nous la voyons s'évanouir également au souffle de la barbarie, qui brûle, renverse ou disperse les monuments de tout genre, matériels et intellectuels, qu'elle avait vus éclore, traces, que l'on eût pu croire impérissables, de son mouvement incessamment progressif.

Faut-il le dire? l'aveu sera courageux, mais triste : cette civilisation moderne, héritière des progrès réalisés par les civilisations intermédiaires, progrès successifs tantôt retardés, tantôt compromis par les guerres et les révolutions, cette civilisation moderne, si fière d'elle-même, je la vois déjà bien sérieusement menacée par sa propre exagération, par les inventions et les perfectionnements qu'elle a produits elle-même, sans se douter qu'elle créait ainsi des armes pour sa propre destruction. Oserai-je l'avouer? j'entrevois déjà la barbarie dans les brumes de notre horizon.

Qui ne comprend, en effet, que toutes les inventions destructives, que toutes les sinistres découvertes de ce temps-ci doivent, pour ainsi dire inévitablement, recevoir une application contraire à la civilisation moderne? On a frémi en songeant à l'action terrible des fusils et des canons à tir continu; ce sont les engins dirigés contre les hommes. Mais il en existe et on en invente tous le jours qui seront dirigés contre les choses, de telle sorte qu'en présence de ces

inventions infernales, de ce progrès destructeur, de toutes ces machines que l'imagination humaine perfectionnera encore, on peut dire que la vie des êtres, que la durée des choses ne seront plus même, comme autrefois, à la merci du hasard : il y aura désormais une certitude de destruction qui a fait supposer et avancer d'une façon conjecturale que la guerre ne serait plus possible. La guerre sera toujours possible et on la fera toujours. Ce qu'il y aura d'impossible, à un moment donné, c'est la civilisation, et, sous ce rapport, notre société moderne porte déjà en elle, on peut le craindre, le germe mortel qui tout d'un coup et au moment d'une crise est destiné à l'anéantir.

Ainsi les sociétés récentes, de même que les sociétés antiques, paraissent destinées à tourner sans cesse dans un cercle fatalement tracé :

Elles sortent de la barbarie, se civilisent progressivement, parviennent à l'apogée de leur grandeur et de leur éclat; puis tout d'un coup, tombant dans l'excès et dans l'exagération de cette civilisation qui a fait leur gloire, se dissol-

vant elles-mêmes et ne présentant plus à la barbarie une force de résistance suffisante, elles sont plus ou moins violemment détruites par elle.

Ces propositions pourront paraître étranges au premier abord. Mais qu'on étudie le passé, qu'on réfléchisse sur le présent, et on partagera très-probablement mes convictions à cet égard. La génération actuelle ne verra peut-être pas ce cataclysme; celles qui suivront le subiront fatalement.

En sortant de ces généralités et pour ne parler en particulier que de la société française, on peut faire la remarque que, depuis la chute du premier Empire, elle a changé très-visiblement d'habitudes et d'aspect presque autant de fois que la France a changé de gouvernement.

La société de la Restauration n'a rien eu de commun avec celle de l'Empire; la société du règne de Louis-Philippe a ressemblé bien moins encore à celle de la Restauration. La seconde République, dans sa courte durée, n'a pas sensiblement modifié les habitudes sociales du règne

de Louis-Philippe ; mais la société du second Empire est absolument différente de celle du gouvernement de la branche cadette des Bourbons.

J'ai dit comment le prince de Ligne, ambassadeur de Belgique, avait donné la dernière fête officielle, qui eut lieu avant le 24 février 1848, et comment aussi M. Émile de Girardin, qui avait crié dans le journal *la Presse :* « Confiance ! confiance ! » fut le premier à ouvrir, après cette déplorable « journée des dupes, » les salons de son charmant petit hôtel, aujourd'hui disparu, dont la façade à colonnes formait alors le coin de la rue de Chaillot et de l'avenue des Champs-Élysées.

Mais ce dernier exemple n'avait été que bien peu suivi. Les soucis politiques, les préoccupations matérielles l'emportaient sur toute pensée mondaine. Beaucoup de soirées intimes où se groupaient, pour ainsi dire en famille, les gens du monde inquiets, et où on devisait entre deux tasses de thé sur les affaires du jour, telles étaient les seules traces d'une société parisienne antérieure.

Les salons des ministres (excepté celui de M. de Lamartine, un peu mieux défendu que les autres, mais sans excès pourtant) étaient envahis par une cohue sordide et, du reste, trois souvenirs suffisent pour caractériser, au point de vue social, le Paris de cette époque.

Le palais des Tuileries était devenu l'hôpital des invalides civils, et, lorsqu'on traversait le jardin, on apercevait aux fenêtres bon nombre de têtes en bonnets de coton qui indiquaient trop bien cette destination nouvelle.

Un sénat d'ouvriers siégeait dans l'enceinte de l'ancienne Chambre des pairs, au Luxembourg, où il était présidé par le citoyen Louis Blanc, qui avait choisi ce local pour y faire ce qu'on nommerait aujourd'hui des *conférences* sur la fameuse organisation du travail.

Enfin, certaines dames appartenant de plus ou moins près au gouvernement provisoire se faisaient traîner toute la journée dans les anciennes voitures de la cour en disant :

— Maintenant, c'est nous qui *sont* les princesses.

Et pendant ce temps la malheureuse famille de Louis-Philippe cherchait à fuir le sol français au milieu de circonstances singulières, de péripéties diverses, qui font de cette odyssée une curiosité historique. On me pardonnera, en faveur de l'intérêt qui s'attache toujours à de si hautes infortunes, les détails intimes, fort peu connus d'ailleurs, et d'une authenticité incontestable, dans lesquels je vais entrer à ce sujet. La fuite de Charles II, en Angleterre, celle du prétendant Charles-Édouard, en Écosse, ne présentent pas des aventures plus étrangement piquantes.

Le départ des Tuileries du roi Louis-Philippe, le 24 février 1848, est resté dans la mémoire de tous avec ses lamentables circonstances : les abords du Carrousel n'étant plus gardés faute d'ordres, les chevaux des voitures royales et le piqueur qui les conduisait avaient été frappés par le plomb populaire. Mais une prévoyance subalterne venait d'envoyer au pont tournant, à l'extrémité du jardin des Tuileries, deux petits coupés de louage, et M. le duc de Nemours avait

fait aussitôt transmettre aux escadrons de cuirassiers qui étaient rangés sur le quai l'ordre de se porter rapidement sur la place de la Concorde, d'y maintenir les deux voitures et de protéger le départ du roi qui, revêtu d'un costume bourgeois et donnant le bras à la reine, sortit des Tuileries, non pas par les souterrains, comme on l'a écrit, mais par la grande allée du jardin.

Arrivé à la grille, Louis-Philippe se trouva au milieu des gens du peuple mêlés aux gardes nationaux et aux troupes. Il paraissait accablé et s'appuyait fortement sur le bras de la reine; la foule se rangeait devant le couple royal, auquel des aides de camp s'efforçaient de faire faire place. Les cris de : « Vive la réforme! » mêlés à quelques cris de : « Vive le roi! » retentissaient de toutes parts. La situation devenait d'instant en instant plus pénible et plus difficile pour Louis-Philippe, qui, pressé, serré de tous côtés par cette multitude d'abord plus curieuse et étonnée qu'hostile, n'apercevait pas les voitures qu'on lui avait annoncées. Un moment sa position devint critique,

car le cercle se rétrécissait toujours et quelques imprécationspopulaires se faisaient entendre. Les deux petites voitures qui stationnaient au coin du quai s'avancèrent enfin. Le roi, soutenu par Marie-Amélie, se précipita dans la première; madame la duchesse de Nemours s'élança, avec ses enfants, dans l'autre. Les voitures partirent au galop, se dirigeant vers le Cours-la-Reine et la route de Saint-Cloud, enveloppées par les cuirassiers que commandait le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely.

Bientôt, sur cette même place de la Concorde, un spectacle non moins étrange et lamentable allait se produire. Cette fois, c'était l'humble cortége d'une royauté mineure qui, après avoir suivi à son tour la grande allée des Tuileries, débouchait sur la place où la garde nationale ouvrait ses rangs pour lui faire passage avec respect, même avec un certain enthousiasme. Il se composait de madame la duchesse d'Orléans, à laquelle M. Dupin donnait le bras; du duc de Nemours; des deux jeunes princes (le comte de Paris et le duc de Chartres); de quelques aides

de camp et serviteurs fidèles. Il traversa le pont et entra dans le palais de la Chambre en passant par la grille et la porte latérale qui s'ouvrait sur le jardin. M. le duc de Nemours, en accompagnant la princesse Hélène, était bien décidé à la faire proclamer régente, dernier témoignage d'une abnégation pleine de dignité et de véritable grandeur.

On n'a pas suffisamment apprécié cette dernière démarche politique du frère du duc d'Orléans : assurément, s'il était dans son caractère de n'aimer point l'éclat du pouvoir, le prestige fatigant de la domination, il devait nécessairement être plus pénible encore pour sa dignité d'homme et de prince de contribuer personnellement à consolider entre les mains de la veuve de son frère les fonctions éminentes dont lui-même avait accepté le fardeau avec un entier et sérieux dévouement. C'est ce rôle qu'il joua cependant, et il y mit un empressement loyal, une incomparable modestie. On ne connaîtrait historiquement M. le duc de Nemours que par ce seul acte si simple et si grand tout à la fois, que cela suf-

firait parfaitement pour faire estimer le caractère de ce prince.

On connaît la dernière et déplorable scène qui se produisit alors à la Chambre des députés. Je l'ai moi-même racontée longuement ailleurs[1]; mais ce que l'on connaît moins, ce sont les curieux détails suivants.

Au moment où la Chambre avait été envahie par le peuple armé, l'entourage de madame la duchesse d'Orléans, effrayé des dangers qu'elle courait en ce moment où la force brutale paraissait devoir être le dernier argument de la multitude, l'entourage de la princesse, disons-nous, l'avait poussée dans un des couloirs de la Chambre. Guidée par M. de Mornay, gendre du maréchal Soult, elle tenait par la main le comte de Paris et le duc de Chartres; mais un flot de populace armée inondait déjà les corridors de la Chambre. La duchesse d'Orléans tomba au milieu de ce torrent et se vit aussitôt entraîner par lui. On sait comment, dans le tumulte indescriptible de cette scène, les mains de ses enfants lui

[1] *Histoire de mon temps*, 1re série, tome IV.

échappèrent; comment elle-même, heurtée, ballottée par la foule, fut jetée toute froissée et à demi-défaillante contre une des portes de la salle d'attente, nommée salle des Pas-Perdus. A peine avait-elle repris ses sens, qu'elle demanda ses enfants, à la recherche desquels plusieurs députés s'étaient élancés. On lui affirma qu'ils allaient lui être promptement rendus, et, en attendant, on l'entraîna vers une fenêtre qui s'ouvrait presque de plain-pied sur le jardin de la présidence. Ce jardin fut rapidement traversé, et la princesse put trouver un abri momentané dans les salons de l'hôtel du président, où M. Sauzet la reçut. Pendant ce temps, M. le duc de Nemours, entraîné également dans un des bureaux de la Chambre, échangeait à la hâte son costume militaire contre un uniforme de la garde nationale.

Quant aux deux jeunes princes, le comte de Paris, brusquement séparé de sa mère, avait été saisi par un homme de haute stature qui, l'enlevant, l'étreignait si fortement qu'il semblait prêt à l'étouffer. Un garde national, indigné, se précipita, lui arracha l'enfant, l'emporta dans ses

bras et, suivi du valet de chambre Hubert, qui avait fendu péniblement la foule pour secourir son jeune maître, il traversa à son tour le jardin de la présidence et ramena le comte de Paris au giron maternel. Le petit duc de Chartres, tombé dans le couloir et foulé aux pieds pendant quelques instants, avait été découvert, relevé par un huissier et conduit chez ce dernier, qui l'avait confié aux soins empressés de sa femme.

Le moment vint bientôt cependant où l'hôtel de la présidence n'offrit plus à madame la duchesse d'Orléans qu'une sécurité très-douteuse. Une voiture de place fut amenée du côté de la rue de l'Université par les soins de M. de Boismilon; la duchesse y monta avec le comte de Paris, et la voiture gagna l'hôtel des Invalides, où M. le duc de Nemours et les autres personnages qui l'avaient accompagnée à la Chambre des députés vinrent promptement la retrouver.

M. Odilon Barrot, en proie à toutes les perplexités de la situation, avait, du ministère de l'intérieur, où ils s'étaient hâtés de le rejoindre, envoyé aux informations MM. le marquis d'Arra-

gon, député, Biesta et Pagnerre, ce dernier, incrédule, sans doute, quant au triomphe définitif de la république et paraissant encore dévoué à la cause de la régence. Ces messieurs trouvèrent la princesse réfugiée dans les appartements du gouverneur, le vieux maréchal Molitor, et entourée de conseillers assez nombreux, parmi lesquels on remarquait, outre le marquis de Mornay, gendre du maréchal Soult, le général Gourgaud, le duc d'Elchingen, madame la comtesse Anatole de Montesquiou et M. de Courtais, futur général de la garde nationale parisienne, qui ne s'était pas encore jeté dans la cause de la république. On discutait, avec confusion et sous l'impression de ce qui venait de se passer à la Chambre, le parti que devait prendre la duchesse d'Orléans, soit comme régente désignée, soit au point de vue de sa sûreté personnelle et de celle du comte de Paris. Les envoyés de M. Barrot, qui, lui aussi, était encore ministre de droit, sinon de fait, voulurent également donner leur avis. Cet avis de MM. d'Arragon et Biesta fut que la duchesse d'Orléans devait se retirer résolû-

ment à Vincennes ou au fort du mont Valérien, et y convoquer les Chambres. M. Pagnerre observait et se taisait pendant que tout l'entourage de la princesse combattait cette proposition comme folle, inexécutable, pleine de dangers personnels pour la régente et pour son fils. Après avoir tenté quelques nouveaux mais vains efforts dans le but de relever les courages et de faire prévaloir leur opinion, les envoyés de M. Barrot revinrent au ministère pour rendre compte de l'état des choses. M. Pagnerre les suivait encore; mais bientôt il les quitta et courut à l'Hôtel de Ville rejoindre M. Garnier-Pagès. Il était temps, en effet, car au moment même où MM. d'Arragon et Biesta dépeignaient à M. Barrot l'incertitude des esprits autour de la princesse et disaient les timides conseils qui lui étaient prodigués, M. de Malleville accourait, annonçant que la république venait d'être proclamée à l'Hôtel de Ville. Tout était donc perdu désormais pour la branche cadette des Bourbons, si quelque résolution virile n'était prise aux Invalides par la mère du comte de Paris.

M. Barrot n'hésita pas à s'y rendre de sa personne, accompagné des deux amis qu'il y avait envoyés. Ces derniers, en sortant de l'hôtel des Invalides, s'étaient assurés, pour pouvoir rentrer au besoin, d'une petite porte qui communique du jardin avec le boulevard, et, à tout événement, y avaient même placé un invalide en sentinelle. Ce fut par cette porte que M. Odilon Barrot entra, suivi de ses deux acolytes; mais il ne trouva autour de la princesse que le découragement et la frayeur. Là aussi on venait d'apprendre les proclamations de l'Hôtel de Ville, et le dernier ministre de l'intérieur de Louis-Philippe ne put qu'être témoin des anxiétés cruelles qui déterminèrent les résolutions prises pour mettre à l'abri de tout danger la duchesse et son fils, derniers représentants du pouvoir de 1830. Le vieux maréchal Molitor n'était pas le moins pressé d'en finir, d'ailleurs, et, connaissant les instincts assez turbulents des invalides placés sous ses ordres, son esprit se troublait à la pensée de soutenir un siége dans l'hôtel. Il fut donc arrêté que la duchesse

d'Orléans se retirerait immédiatement chez la comtesse Anatole de Montesquiou, sa dame d'honneur, rue de Monsieur, au faubourg Saint-Germain; puis on se dispersa chacun suivant le sentiment qui l'animait et selon les besoins du moment. M. Barrot, qui comprenait que son rôle était terminé, se retira le dernier, comme le capitaine d'un navire qui a touché l'écueil et va sombrer, laissant à ses deux amis le soin de pourvoir, en tout ce qui dépendait d'eux, à la sûreté de la princesse, de son fils, et du duc de Nemours. Ils sortirent par la petite porte déjà mentionnée; la duchesse d'Orléans marchant en avant, au bras de M. de Mornay, accompagnée du comte de Paris, que M. d'Arragon conduisait par la main. A quelque distance suivait le duc de Nemours qui, comme je l'ai dit, avait trouvé à se vêtir d'un habit de garde national. Près de lui marchait M. Biesta.

Il était alors environ six heures du soir, et la nuit commençait à tomber. Une indicible confusion régnait déjà à l'hôtel habité par divers membres de la famille Montesquiou, lorsque le

petit cortége y arriva. On avait pensé avec raison que cet asile n'offrait aux fugitifs aucune sécurité, même pour une seule nuit, et il avait été décidé que la princesse, accompagnée de son fils, partirait immédiatement pour Sannois, maison de campagne située près de Saint-Denis, à trois lieues de Paris. La voiture était attelée; madame la duchesse d'Orléans ne tarda pas à y prendre place avec le comte de Paris, ayant en face d'elle madame de Montesquiou, qui réclamait dans le danger son privilége de dame d'honneur. Mais M. d'Arragon fit descendre cette dernière en lui disant avec une sorte de vivacité : « Madame, souvenez-vous de la fuite à Varennes; c'est madame de Tourzel qui fut cause de l'arrestation du roi. Ne renouvelons pas ce malheur. » M. de Mornay prit alors la place de madame de Montesquiou, et la voiture s'éloigna rapidement.

Restait M. le duc de Nemours, qui devait se préoccuper de la situation personnelle. M. Biesta offrit l'hospitalité de sa demeure, située rue de Madame, et le prince lui tendant la main, accepta sans hésiter l'offre loyale d'un homme qui,

le matin encore, était pour lui un inconnu. Il partit donc immédiatement et à pied, accompagné de MM. d'Arragon et Biesta, pour la rue de Madame où il espérait trouver, enfin, un peu de repos après une pareille journée de fatigues et d'émotions. La famille de M. Biesta, très-inquiète de son absence prolongée (il était alors près de huit heures du soir), reçut les voyageurs avec un vif empressement. M. le duc de Nemours fut présenté comme un ami qui avait besoin, au milieu de ces circonstances extraordinaires, d'un abri pour la nuit, et la mère de M. Biesta, trompée par cet habit de garde national que le prince avait revêtu, costume qui lui donnait quelque ressemblance avec le fils d'un ancien hôte de la maison, fit à M. le duc de Nemours cette question si étrangement frappante dans la situation donnée : « Comment se porte donc monsieur votre père? » Le chef de la famille s'empressa de faire comprendre à sa vieille mère qu'il y avait erreur, et l'on se mit à table, chacun des convives y apportant plus de distractions que d'appétit. Après le repas, arriva le

comte Reille, aide de camp de M. le duc de Nemours, qui était resté à l'hôtel Montesquiou. C'était un hôte de plus; un lit fut dressé pour lui dans la chambre du prince, et au pied de son lit; puis on tint conseil. Il y fut décidé que, dès le lendemain matin, MM. d'Arragon et Biesta s'occuperaient uniquement des moyens à prendre pour mettre en sûreté hors de Paris et même de la France, le fils de Louis-Philippe, qui, accablé de fatigue, se retira enfin dans l'appartement où il allait essayer de reposer, ayant le comte Reille à ses côtés.

Mais vers quatre heures du matin, on entendit frapper à la porte de la maison. L'émotion fut vive. Était-ce un ami ou un ennemi? C'était un ami, c'était M. Jules de Lasteyrie qui, revenant à pied de Saint-Cloud, apportait au prince une lettre de la reine Marie-Amélie, lettre écrite à la hâte, et dans laquelle la reine rassurait son fils sur le sort du roi, de la duchesse de Nemours, de ses enfants, tout en lui annonçant leur départ pour le château d'Eu. Ce fut une vive inquiétude enlevée à ce noble cœur, que de savoir

la duchesse de Nemours et ses enfants en sûreté auprès de la reine.

M. Jules de Lasteyrie, député de l'opposition et appartenant à la famille du général Lafayette, n'en était pas moins fort attaché à plusieurs des princes de la maison d'Orléans. Durant cette journée du 24 février, après l'abandon des Tuileries et le départ du roi, il avait reconnu et recueilli dans la foule madame la duchesse de Montpensier qui, oubliée au milieu de cet immense désordre, fuyait sans savoir où se réfugier. Il l'avait conduite chez lui et remise aux soins de madame de Lasteyrie, puis était parti à pied pour Saint-Cloud, afin de faire connaître la retraite de la jeune princesse, et là il s'était rencontré avec M. Borel de Bretizel, un autre aide de camp de M. le duc de Nemours, qui venait, de son côté, annoncer que le duc était en sûreté dans la maison d'un ami de M. Odilon Barrot, M. Biesta. Ce dernier se trouvait être parfaitement connu de M. de Lasteyrie, qui se fit le garant de sa loyauté et de son dévouement. Ce fut alors que Marie-Amélie écrivit à son fils cette lettre,

apportée, dans la nuit, par l'honorable député, lequel n'hésita pas à faire une seconde fois à pied le trajet de Saint-Cloud à Paris. Je dirai tout à l'heure comment madame la duchesse de Montpensier parvint à sortir de France, ainsi que la princesse Clémentine, recueillie également pendant les premières heures de la révolution sous le toit de M. de Lasteyrie. M. le duc de Montpensier avait rejoint le roi à Saint-Cloud.

Dès que le jour fut arrivé le marquis d'Arragon et M. Biesta n'eurent plus d'autre préoccupation que le salut de M. le duc de Nemours et les moyens de faire sortir le prince de Paris.

Ils allèrent se concerter avec M. de Malleville et reconnurent en commun que, dans le désordre auquel la ville était livrée, il n'y avait rien de plus sûr que de s'adresser directement à M. de Lamartine chargé du portefeuille des affaires étrangères et de se confier à sa loyauté.

Ils se rendirent donc à l'hôtel de la rue des Capucines ; mais M. de Lamartine n'y avait pas encore paru et tout absorbé par ses travaux de l'Hôtel de Ville, ne devait même s'y présenter

que deux jours après. Fort incertains du parti qui leur restait à prendre, MM. d'Arragon et Biesta se dirigaient à tout hasard vers le siége du gouvernement provisoire, lorsque, traversant la place du Carrousel, l'idée leur vint de s'adresser au général de la garde nationale. Courtais, qui prenait en ce moment possession de son commandement ainsi que du logement occupé la veille par le général Jacqueminot. Son état-major s'organisait; des chevaux sortis des écuries royales étaient à la porte; le général Courtais allait partir pour Vincennes où, avait-on dit, un régiment hésitait à faire sa soumission. MM. d'Arragon et Biesta s'étant approchés et lui ayant dit qu'ils avaient à l'entretenir d'une affaire très-grave, toute confidentielle, il ne vit pas de lieu plus sûr pour les entendre que les combles du château où il les fit immédiatement monter. Là M. Biesta lui confia leur secret, leur embarras, et (l'histoire doit lui tenir compte de ce bon mouvement au milieu de ses trop nombreuses faiblesses), celui qui devait bientôt se décerner à lui-même le titre de « général du peuple »

n'hésita pas à leur faire délivrer, au nom du gouvernement provisoire et sous sa propre responsabilité, un passe-port où tous deux étaient qualifiés d'envoyés extraordinaires de la république auprès du gouvernement anglais, avec ordre à toutes les autorités constituées de leur prêter aide et main-forte pour remplir leur mission. Il y fit apposer le sceau de la garde nationale à côté de la signature. Ces messieurs avaient, d'après ce passe-port, la faculté d'emmener avec eux un secrétaire qui fut dénommé Durand (Charles-Édouard). Munis de cette pièce ils revinrent avertir M. le duc de Nemours qu'il fallait en profiter sans aucun retard, et il fut arrêté qu'on partirait dans la soirée. M. Biesta procéda lui-même à la toilette du prince dont les moustaches et les favoris blonds furent coupés et les cheveux teints en noir. Vers six heures on quitta la maison de la rue de Madame pour se rendre à la poste aux chevaux, car on avait appris que les chemins de fer étaient partiellement détruits; mais à la poste il n'y avait ni voiture de voyage ni chevaux disponibles. Des commissaires

de la république à ceinture rouge étaient là requérant impérieusement les moyens de transport pour toutes sortes de missions plus ou moins sérieuses. Heureusement M. Biesta connaissait le directeur de la poste de Paris, M. Dailly, et le savait très-dévoué à la famille de Louis-Philippe. Dès qu'il lui eut dit quel était son compagnon de voyage, M. Dailly s'empressa de mettre à sa disposition sa voiture et ses propres chevaux avec ordre au postillon de ne s'arrêter (sans avoir égard aux relais) que lorsque l'attelage serait épuisé de fatigue. Il était près de minuit lorsque les voyageurs arrivèrent à la barrière et là de nouvelles difficultés se produisirent. Les commissaires plus ou moins autorisés de l'Hôtel de Ville, veillaient aux portes de Paris, et une population nombreuse, très-effervescente, s'y pressait. Les deux prétendus envoyés faisaient grand bruit de leur mission, se nommant et se montrant. Un inconnu de mauvaise mine vint, une lanterne à la main, regarder dans leur voiture et se retira en disant : « Il y a ici un prince de la famille royale ; mais, soyez tranquilles, je garderai le

secret. » Ils franchirent enfin la barrière et, une fois lancés sur la grande route, gagnèrent Pontoise d'un seul trait.

M. le duc de Nemours voulait aller à Eu, point vers lequel, d'après la lettre de la reine, il pensait que Louis-Philippe s'était dirigé. On prit à tout hasard cette direction, à chaque relai M. d'Arragon descendait, pressant le postillon, parlant haut de la république et de la mission dont il était chargé par le gouvernement provisoire; la nuit se passa de la sorte ; mais, au jour, vers six ou sept heures du matin, comme ils sortaient de la ville de Beauvais, se félicitant de l'avoir traversée heureusement, les meneurs improvisés du parti républicain firent courir après leur voiture; elle fut ramenée à l'Hôtel de Ville, où il fallut exhiber le passe-port; ce passe-port ne fut trouvé ni régulier ni suffisant, et l'on parlait de retenir les voyageurs, lorsque, élevant la voix, M. Biesta fit entendre de terribles menaces au nom du gouvernement nouveau dont on osait ainsi arrêter les envoyés, rendant la ville de Beauvais responsable des retards qu'on

leur faisait subir. Effrayés d'une si véhémente sortie, inquiets de leur propre zèle, les coriphées républicains de Beauvais n'osèrent plus insister et les voyageurs purent repartir. Pendant ce débat, qui fut assez long et très-animé, on n'avait vu que les deux soi-disant envoyés, M. le duc de Nemours étant resté dans la voiture.

Il leur fallait encore traverser Abbeville, lorsque, à une station du chemin de fer, ils apprirent que les convois pouvaient se rendre sans obstacles jusqu'à Neufchâtel, c'est-à-dire jusqu'à une lieue, environ, de Boulogne. Laissant leur voiture à cette station, ils se jetèrent dans un des wagons du premier convoi qui vint à passer, puis, enfin, arrivés à Boulogne, ils se firent directement conduire chez M. Hamilton, consul d'Angleterre. Sous le bizarre costume de Charles-Édouard Durand, ce dernier reconnut difficilement le prince fugitif, qu'il accueillit non-seulement comme un hôte sacré, mais encore comme le cousin par alliance de la reine d'Angleterre. Il n'y avait point dans le port de navire

français ou étranger en partance pour l'Angleterre ; mais le bateau-poste devait prendre la mer pendant la nuit. Malgré le temps horrible, malgré de sages avis et le récit des accidents éprouvés par ce même bateau pendant la traversée qu'il venait de faire d'Angleterre à Boulogne, le duc de Nemours voulut partir ; ses compagnons de route l'accompagnèrent au port, et là, par un hasard singulier, le prince retrouva sa sœur la princesse Clémentine, duchesse de Saxe-Cobourg qui avait également gagné Boulogne avec cette pensée de s'éloigner rapidement des côtes de France. Les adieux du prince à MM. le marquis d'Arragon et Biesta firent pleins d'effusion ; il les embrassa avec une vive émotion et remit à ce dernier, comme le seul témoignage de reconnaissance qu'il pût alors lui laisser, la lettre que la reine lui avait écrite de Saint-Cloud, lorsqu'elle quittait ce palais avec le roi et la duchesse de Nemours.

Un curieux incident signala le retour à Paris des deux prétendus agents de la République française : dès que le prince fut embarqué sur cette

mer pleine de périls, ils revinrent tristes et pensifs chez le consul Hamilton et passèrent la nuit sous son toit à discuter avec leur hôte les suites possibles des incroyables événements auxquels ils avaient assisté depuis trois jours. Ils ne supposaient pas alors que la solution frappât déjà à la porte : le lendemain, comme ils venaient d'entrer dans le premier convoi du chemin de fer qui se dirigeait sur Paris, au moment où le signal du départ allait être donné, la porte du wagon dans lequel ils se trouvaient s'ouvrit tout à coup et deux voyageurs entrèrent : c'était le prince Louis-Napoléon Bonaparte, accompagné de M. Fialin de Persigny. M. Biesta reconnut immédiatement le prince, qu'il était allé visiter à Ham, conduit par son ami M. Beaumont (de la Somme). Louis-Napoléon s'étant rappelé cette circonstance, la conversation ne tarda pas à s'engager avec une sorte de familiarité. Le prince était parti de Londres à la nouvelle de la proclamation de la république en France, et il s'était jeté dans la première barque qu'il avait pu trouver. C'était précisément ce même bateau-poste

qui emmenait maintenant, ô fortune bizarre! M. le duc de Nemours en exil. Le prince confirma tout ce que ses compagnons de route avaient entendu dire à Boulogne des périls courus par ce bâtiment pendant sa rude traversée. A Amiens on fut arrêté assez longtemps à l'embarcadère, car le convoi qui venait de partir avait été manqué de quelques minutes. Il fallut en attendre un nouveau, et celui-ci interrompit tout à coup sa marche à la station de Persan avant d'arriver à Saint-Leu, trompant une seconde fois la fiévreuse impatience du prince Louis Bonaparte : la nouvelle y parvint que le chemin de fer avait été coupé du côté de Pontoise et qu'un déplorable accident venait de coûter la vie à quinze ou vingt personnes. C'était ce même convoi que les voyageurs avaient manqué à Amiens de si peu d'instants, échappant ainsi à un affreux sinistre dont le bruit ne fit alors aucune sensation, dominé qu'il fut par le tumulte, par le fracas des événements du jour. L'étoile de Louis-Napoléon commençait déjà à monter à l'horizon.

Il fallut donc faire halte à cette station, dans un village plein de boue, où il n'y avait pas même le plus chétif hôtel pour offrir un abri momentané. Cependant il était huit heures du soir, et ce n'était que le lendemain matin que les voyageurs devaient savoir si le service du chemin de fer serait repris. Que faire durant cette longue nuit de février? On prit le parti de se retirer dans un misérable cabaret, et là le prince, son confident, MM. d'Arragon et Biesta[1] passèrent tous quatre les heures de la nuit, fumant et devisant sur les événements extraordinaires qui avaient amené la nouvelle république. Louis-Napoléon s'inquiétait un peu de la façon avec laquelle il serait reçu à Paris par le gouvernement provisoire en présence de la loi de proscription non révoquée dont il était frappé. Dans cette incertitude, ses compagnons de route lui conseillèrent d'écrire au gouvernement de l'Hôtel de

[1] Le marquis d'Arragon, élu député à l'Assemblée constituante st mort à Paris en septembre 1848; quant à M. Biesta, il fut d'abord nommé administrateur des biens séquestrés du duc d'Aumale, puis directeur du Comptoir national d'escompte.

Ville une lettre où, tout en annonçant son arrivée à Paris, il offrirait de se retirer si sa présence pouvait paraître un obstacle à l'établissement de la république, et, séance tenante, sur cette table de cabaret, le prince rédigea le projet d'une lettre ainsi conçue : « Messieurs, le peuple de Paris ayant détruit par son héroïsme les derniers vestiges de l'invasion étrangère, j'accours de l'exil pour me ranger sous le drapeau de la république qu'on vient de proclamer. Sans autre ambition que celle de servir mon pays, je viens annoncer mon arrivée aux membres du gouvernement provisoire, et les assurer de mon dévouement à la cause qu'ils représentent, comme de ma sympathie pour leurs personnes. »

Le jour venu, les employés de la station déclarèrent aux quatre voyageurs qu'il était impossible de hasarder un convoi sur la voie ferrée, et qu'il fallait se pourvoir d'autres moyens de transport s'ils étaient pressés d'arriver à Paris. Ils louèrent alors à frais communs un fort humble cabriolet à quatre places qui les conduisit à Saint-Denis, et là, une de ces voitures publiques

en usage dans les environs de Paris, laquelle les déposa à la barrière de la grande ville. Ce fut ainsi que le futur Napoléon III y fit son entrée le 28 février 1848.

Revenons au roi Louis-Philippe : il n'avait pas voulu séjourner à Saint-Cloud, cette résidence lui paraissant trop rapprochée de Paris. Le général Dumas fut chargé de se procurer deux voitures publiques (tout autre moyen de transport faisant en ce moment absolument défaut), et l'on se dirigea vers Trianon, que le roi trouva aussi trop rapproché de Versailles, alors dépourvue de troupes pour pouvoir y séjourner jusqu'à la fin de la journée. Louis-Philippe était parfaitement convaincu, du reste, que son abdication avait calmé les esprits, qu'elle avait mis fin à la collision entre les troupes et le peuple, et que la régence était proclamée. Pour lui, il ne s'agissait donc plus, dans cet ordre d'idées, que de gagner le château d'Eu, d'y fixer sa résidence et d'y passer le reste des jours que la Providence lui compterait encore, tout en prodiguant de loin les conseils de sa vieille expé-

rience au gouvernement qui remplacerait le sien. Mais il jugeait inutile et dangereux de voyager avec un certain apparat dans un moment où les chemins pouvaient n'être pas sûrs. Il lui paraissait donc convenable que les membres de sa famille présents autour de lui ne suivissent pas tous la même route. La reine, d'ailleurs, avait manifesté l'intention de se rendre à Dreux pour y prier sur les tombeaux de ses enfants, et il fut décidé que, des deux voitures qui devaient emporter les fugitifs, l'une se dirigerait sur cette ville, tandis que l'autre gagnerait la ville d'Eu. Ces deux voitures furent amenées de Versailles par les soins du général Dumas qui dut également emprunter à des amis une petite somme d'argent, car le roi venait de s'apercevoir que, dans le trouble qui avait naturellement accompagné son départ des Tuileries, il avait oublié sur son bureau un portefeuille renfermant trois cent trente mille francs en billets de banque.

On partit à la chute du jour. Le maître de poste de Versailles, très-dévoué à Louis-Philippe, avait envoyé ses meilleurs chevaux. La berline

royale atteignit Dreux à une heure peu avancée de la nuit, et le sous-préfet de Dreux, M. Maréchal, se rendit immédiatement au château. Là, il apprit de la bouche du roi lui-même son abdication en faveur du comte de Paris et les événements qui l'avaient précédée. Louis-Philippe se plaignait hautement, amèrement, de l'ingratitude du peuple et de la garde nationale à son égard; il maudissait l'aveuglement d'une opposition qui, pour arriver aux portefeuilles, objet de ses convoitises, n'avait pas craint de jeter le pays dans une pareille épreuve. Il se montrait convaincu, d'ailleurs, que la régence avait été acceptée, déclarait son intention de séjourner trois ou quatre jours à Dreux avec la reine avant d'aller se fixer au château d'Eu, et même visitait aux flambeaux les travaux qu'il avait récemment ordonnés. Il prit un léger repas, écrivit ensuite à M. de Montalivet pour recommander qu'on lui envoyât sur-le-champ ses portefeuilles et divers objets de toilette; puis, accablé des fatigues d'une telle journée, s'endormit paisiblement à deux heures du matin.

Le réveil devait lui être plus pénible encore que cette déplorable journée du 24 février. Il s'était bercé de l'espoir que sa dynastie, du moins, survivrait à ce grand naufrage dans la personne de son petit-fils, et c'est à cette dernière espérance qu'il allait falloir renoncer. Dans la nuit, la nouvelle de la proclamation de la République parvint au sous-préfet, qui attendit jusqu'au lendemain matin pour la transmettre à Louis-Philippe, afin de laisser à ce prince les quelques heures de repos qui lui étaient si nécessaires : ce fut Marie-Amélie qui se chargea d'apporter cette nouvelle fatale au chevet du roi déjà si abattu. Désormais il ne fallait plus songer à se rendre au château d'Eu; ce séjour n'eût pas été sûr.

Louis-Philippe résolut de se diriger vers un des points du littoral le plus rapproché, et d'y chercher un bâtiment quelconque pour gagner l'Angleterre. M. de Perthuis, officier d'ordonnance du roi, possédait un petit pavillon isolé sur la côte de Grâce, près de Honfleur. Cette retraite inhabitée pouvait offrir un asile momen-

tané aux fugitifs, et, de là, il serait possible d'aller s'embarquer au Havre. Mais il fallait que la famille royale se séparât de nouveau, afin d'écarter les soupçons que pourraient donner deux voitures marchant de conserve. M. le duc de Montpensier, madame la duchesse de Nemours et ses enfants partirent donc dans la direction d'Avranches, d'où il leur serait facile de passer à l'île de Jersey. Le roi, la reine accompagnés de M. de Rumigny et de deux serviteurs, prirent la route de Honfleur. Le sous-préfet, M. Maréchal, s'était procuré une petite somme d'argent et des passeports, sur lesquels Louis-Philippe et la reine étaient désignés sous le nom de M. et madame *Lebrun*. Lui-même monta sur le siége de la voiture, et l'on partit.

A Anet, Louis-Philippe fut reconnu et des cris de : Vive le roi ! (les derniers qu'il devait entendre) saluèrent son passage. A Saint-André, au contraire, des groupes hostiles se formèrent autour de la voiture pendant qu'on relayait, et des gendarmes s'étant approchés pour demander les passe-ports, M. Maréchal descendit, les remit au

brigadier, le prit à l'écart, et lui confia en deux mots le secret de la présence du roi, secret qui fut loyalement respecté. Le soir, on arriva aux portes d'Évreux. Traverser cette ville était fort dangereux, car la population manifestait une extrême effervescence. On se souvint que dans le voisinage, un des agents du roi pour la forêt de Breteuil, possédait un petit domaine. M. Maréchal, faisant faire un détour à la voiture, alla frapper à cette porte amie. Le maître n'y était pas, mais un fermier se présenta, et, pensant que c'étaient des parents du propriétaire, fit bon accueil aux voyageurs. Le roi et la reine purent se réchauffer et prendre quelque nourriture en ce lieu, pendant que le sous-préfet se rendait à Évreux, pour annoncer au maître du logis quels étaient les hôtes qu'il lui avait amenés, et s'informer si, par des voies de traverse, on pouvait tourner la ville. Vers sept heures, le fermier, instruit par son maître, du rang véritable de M. et de madame Lebrun, attelait une carriole où le roi montait à ses côtés, et, dévoué à l'œuvre qu'il entreprenait, après avoir marché

toute la nuit dans la direction de Honfleur, il déposait, à la pointe du jour, Louis-Philippe sur la côte de Grâce devant le pavillon appartenant à M. de Perthuis. La reine, conduite par un valet de ferme et des chevaux de labour dans la voiture où le roi n'avait pas voulu prendre place pour éviter tout incident fâcheux, arrivait sous le même toit quelques instants plus tard. On était alors au 26 février.

Le pavillon de M. de Perthuis s'élevait sur l'emplacement où devait être construite ultérieurement une habitation de proportions plus vastes. Il se composait uniquement de deux chambres contiguës et d'un grenier. Le roi et la reine s'installèrent le moins mal qu'il fut possible dans une des chambres, laissant le reste à la disposition de leur suite. Là, dans cette maison déserte, dont les jalousies restèrent fermées afin de ne pas donner l'éveil au voisinage, les fugitifs devaient passer huit mortelles journées. MM. de Rumigny, de Perthuis, Dumas, cherchèrent d'abord au Havre à se procurer un bateau qui vînt prendre le roi à la côte de Grâce et le transportât

à bord du paquebot anglais qui faisait le service entre le Havre et Southampton. Leurs efforts furent inutiles ; le temps était affreux ; tous les patrons refusaient de prendre la mer, et les négociations n'aboutissaient pas. On sonda le capitaine du batiment à vapeur anglais l'*Express*, alors en partance pour les côtes d'Angleterre, pour savoir s'il consentirait à dévier de sa route et à se rapprocher de la retraite de Louis-Philippe, qui alors aurait pu le joindre dans une barque. Le capitaine refusa une première fois, n'osant pas prendre le fait sous sa responsabilité personnelle ; mais à son retour d'Angleterre, il devait recevoir des instructions transmises au consul anglais par lord Palmerston. Dans l'intervalle, Louis-Philippe, découragé de tant de démarches infructueuses, s'était rendu la nuit à Trouville, où le jardinier gardien du pavillon de M. de Perthuis avait assuré qu'il serait possible de louer un bateau pêcheur pour transporter les fugitifs à bord du paquebot anglais.

Les jolis messieurs à vêtements courts, les belles dames à bottines hongroises et à grandes

cannes qui peuplent aujourd'hui ces parages devenus si à la mode ne se doutent guère qu'ils furent le théâtre d'un des plus tristes incidents de la douloureuse odyssée royale.

A Trouville, une maison sûre s'était ouverte pour le roi. Un marché avait été conclu avec un patron de barque nommé Halley, moyennant la somme de trois mille francs. Mais le bateau de celui-ci était dans la Touques, petite rivière qui se jette dans la mer à Trouville même, et le vent impétueusement contraire, ne lui permettait pas d'en sortir, tandis qu'un autre patron, Victor Barbet, qui était venu offrir ses services, avait une barque à la plage et proposait de conduire directement les voyageurs en Angleterre. Le roi résolut d'adopter ce dernier parti. Il savait, d'ailleurs, qu'il pouvait compter sur la fidélité de Barbet, qui l'avait reconnu. Mais il fallait rompre le marché avec Halley, et bien que le roi consentît à perdre la moitié de la somme, Halley, furieux, refusa; puis, voyant qu'on persistait, alla prévenir les autorités qu'un riche fugitif, qu'il soupçonnait être Louis-Philippe, était sur

le point de partir pour l'Angleterre. Des visites domiciliaires furent aussitôt ordonnées, le roi, informé de cette mésaventure nouvelle, dut s'éloigner immédiatement et regagner, par une nuit pluvieuse et des chemins défoncés le triste asile où la reine attendait toujours la nouvelle d'un embarquement contre lequel tout semblait véritablement conspirer.

Cependant la fortune se lassa d'être aussi inclémente pour le prince détrôné : par les ordres de l'amirauté anglaise, l'*Express* fut promptement de retour dans le port du Havre et se trouva à la disposition du consul britannique. Ce fonctionnaire, cherchant aussitôt à se mettre en rapport avec les augustes fugitifs, connut la retraite du roi, auquel il expédia son vice-consul pour le prévenir que le bâtiment anglais l'attendait dans le port du Havre : il ne s'agissait donc plus désormais que d'atteindre, sans être découvert, ce point si rapproché du pavillon de la côte de Grâce. Le 2 mars, dans la soirée, le roi, la reine et leur suite gagnèrent secrètement Honfleur; ils s'embarquèrent sur le bateau à vapeur qui, venant

de Rouen, y prend des voyageurs pour le Havre. Des places avaient été retenues d'avance et les exilés, confondus avec le reste des passagers, firent, sans incident nouveau, cette courte traversée. Louis-Philippe, qui avait pris un second passeport, sur lequel il était désigné sous le nom de *William Smith*, enveloppé dans une large redingote, coiffé d'un chapeau à grands bords rabattu sur les yeux et affectant un accent américain très-prononcé, pouvait être difficilement reconnu. Il le fut pourtant au moment où il mettait le pied sur l'*Express*. Des curieux ayant approché une lanterne du groupe de voyageurs qui passait ainsi d'un bord à l'autre en pleine nuit, les cris de : « C'est lui, c'est Louis-Philippe ! » se firent entendre ; mais, en supposant qu'ils eussent été dangereux, il était trop tard, puisque le roi se trouvait déjà sur le sol anglais représenté par le navire. Jamais, du reste, le gouvernement provisoire de Paris n'avait eu la pensée de s'opposer à son évasion ; il s'était, au contraire, empressé de donner les ordres les plus formels pour qu'elle fût facilitée et favorisée. C'était pour lui, en ef-

fet, un grand embarras, peut-être aussi une grande inquiétude de moins. L'*Express* s'éloigna donc par une nuit sinistre d'ouragan et de pluie; mais il aborda heureusement près de Southampton, à New-Haven, et, le 4 mars 1848, Louis-Philippe et la reine atteignaient la résidence de Claremont que leur avait préparée la sollicitude du roi des Belges, auquel appartenait ce royal domaine.

Ce fut là que, dispersés par la soudaine tempête de février, tous les membres de la famille d'Orléans vinrent successivement chercher un abri. Le duc de Saxe-Cobourg et la princesse Clémentine étaient, ainsi qu'on l'a vu, arrivés à Londres en même temps que M. le duc de Nemours. La duchesse de Nemours, ses enfants, et M. le duc de Montpensier y suivirent de près le roi. Quant à madame la duchesse d'Orléans, elle avait recouvré le petit duc de Chartres qui, recueilli sous les pieds de la foule, dans les couloirs de la chambre par un huissier nommé Lipmann, avait ensuite été transporté aux Invalides, mais après le départ de la princesse, puis

confié aux soins de M. de Mornay. La mère doublement infortunée du comte de Paris quitta plus tard sa retraite pour prendre le chemin de fer de Lille et, sous le nom de comtesse de Dreux, se retira sur les bords du Rhin, où elle fut rejointe par la grande-duchesse de Mecklembourg. Madame la duchesse de Montpensier, demeurée deux jours chez madame de Lasteyrie, s'était ensuite rendue au château d'Eu, conduite par le général Thierry, suivant les indications que le duc de Montpensier lui avait transmises en passant à Dreux. Mais à Eu, elle n'avait trouvé personne, les fugitifs ayant, comme on l'a vu, pris d'autres directions. Alors, le séjour du château n'étant pas sûr, elle était allée chercher un asile momentané chez M. Estancelin, dont la propriété se trouvait voisine, puis, le soir, était partie accompagnée de son hôte et du général Thierry, pour Bruxelles, où elle arriva après un voyage rempli de difficultés et d'incidents. Ces incidents, le courage enjoué de la jeune princesse sut mieux en supporter les rudes épreuves que (pour me servir de ses propres expressions) elle ne sup-

portait la monotonie de la table de travail dans le salon de famille aux Tuileries.

Les détails que l'on vient de lire, je les ai obtenus, soit directement, soit par l'intermédiaire d'amis en qui j'ai toute confiance, de témoins oculaires et de personnes qui furent elles-mêmes acteurs dans les faits rapportés.

N'est-ce pas le cas de répéter ces tristes paroles de Chateaubriand, vieux et désenchanté : « La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de couche qu'au malheur? »



Gᴬᴸ CAVAIGNAC

Ferdᵈ SARTORIUS Édʳ r. de Seine, 27 Paris

Paris jusqu'à [illegible]. — La [illegible] — [illegible] — Les [illegible] ateliers nationaux. — [illegible] de juin. — [illegible] — [illegible] — [illegible] — Élection [illegible] — [illegible] du 10 décembre. — [illegible] à la présidence de la République française. — Première [illegible] de Louis-Napoléon Bonaparte à l'Élysée.

Voilà donc Paris, le Paris brillant, élégant, spirituel, luxueux de la veille, entre les mains, non-seulement des rédacteurs du *National*, mais



G^AL CAVAIGNAC

Ferd[d] SARTORIUS Éd[r] r. de Seine 2[illegible] Paris

II

Paris jusqu'à l'élection d'un président de la République. — Les cercles intimes, leurs amusements et préoccupations. — Anecdotes. — Béranger et le journal *l'Assemblée nationale*. — Les écuries et remises de M. Emile Thomas des ateliers nationaux. — Les hommes du monde aux journées de juin. — Un bal chez M. Armand Marrast. — Attitude du corps diplomatique. — Le général Cavaignac chef du pouvoir exécutif. — Son salon, rue de Varennes. — Son entourage. — Illusions de ses amis sur son élection. — Un mot spirituel et vrai. — Scrutin du 10 décembre. — Liste singulière de tous les hommes qui ont obtenu des voix pour la présidence de la république française. — Première réception de Louis-Napoléon Bonaparte à l'Élysée.

Voilà donc Paris, le Paris brillant, élégant, spirituel, luxueux de la veille, entre les mains, non-seulement des rédacteurs du *National*, mais



II

Paris jusqu'à l'élection d'un président de la République. — Les cercles intimes, leurs amusements et préoccupations. — Anecdotes. — Béranger et le journal *l'Assemblée nationale*. — Les écuries et remises de M. Emile Thomas des ateliers nationaux. — Les hommes du monde aux journées de juin. — Un bal chez M. Armand Marrast. — Attitude du corps diplomatique. — Le général Cavaignac chef du pouvoir exécutif. — Son salon, rue de Varennes. — Son entourage. — Illusions de ses amis sur son élection. — Un mot spirituel et vrai. — Scrutin du 10 décembre. — Liste singulière de tous les hommes qui ont obtenu des voix pour la présidence de la république française. — Première réception de Louis-Napoléon Bonaparte à l'Élysée.

Voilà donc Paris, le Paris brillant, élégant, spirituel, luxueux de la veille, entre les mains, non-seulement des rédacteurs du *National*, mais

encore des hommes de *la Réforme*. Le voilà au pouvoir d'individualités telles que les citoyens Caussidière, Flocon, Ledru-Rollin, Blanqui, Barbès, Flotte, Sobrier, qui dominent secrètement le gouvernement provisoire, dont quelques-uns d'entre eux font partie et comptent bien le renverser sous peu, pour le remplacer par un gouvernement *plus homogène* et *plus pur*.

Les gens du monde se réunissent par petits groupes; il n'y a plus de salons; il y a de petits comités, des cercles intimes où chacun apporte sa nouvelle, où les faits du jour sont racontés et commentés; où on se préoccupe successivement : de la manifestation dite des *bonnets à poils*, démonstration des légions de la garde nationale qui, si elle eût été armée, aurait très-probablement renversé la République encore mal affermie; de la création des ateliers nationaux; des fameux *Bulletins* de la République, écrits tantôt par Georges Sand, tantôt par Jules Favre, et aussi littéraires qu'ils étaient peu pratiques; des faits et gestes, quelquefois fort étranges, de MM. les commissaires extraordinaires en-

voyés par Ledru-Rollin dans les départements; des élections à l'Assemblée constituante; de l'invasion de l'Assemblée le 15 mai; des mouvements révolutionnaires qui, à l'étranger, éclataient dans le grand-duché de Bade, à Berlin, à Vienne, en Italie, partout.

Quelquefois c'est une anecdote, un fait parisien qui amuse ou occupe les petits cercles où se réunissent encore les tronçons épars de la haute société, et qu'on se raconte au bruit lointain du tambour battant le rappel, car il se passait, en ces mois de disgrâce, bien peu de soirées où le tambour de la garde nationale ne fît entendre ses sons cadencés.

C'est Béranger le chansonnier qui, élu représentant du peuple, envoie tout à coup sa démission, renonciation volontaire à laquelle le public et la presse donnent une foule de motifs. On dit qu'il épouse sa Lisette, et un journal fort bien posé (parce qu'il était un de ceux qui parlaient raison le plus haut), *l'Assemblée nationale*, ayant annoncé que M. Béranger épousait mademoiselle Judith, sa chambrière, le célèbre chan-

sonnier lui écrit cette malencontreuse lettre :

«..... Je dois au hasard de lire aujourd'hui votre numéro du 30 mai. On y assure que je viens de me marier, que j'ai épousé ma servante, et que tout Passy a été l'heureux témoin de la noce. Parmi toutes les nouvelles fausses qui enrichissent nos journaux, il n'en est pas qui ait pu me surprendre plus que celle-là. Si l'article n'intéressait que moi, je laisserais courir cette nouvelle même à Passy, qui ne se doute guère du plaisir que lui a procuré ce prétendu mariage *in extremis*. Mais, il faut que vous le sachiez, monsieur, la personne que votre collaborateur désigne comme ma servante et dont il donne même le nom, ce qui ajoute à la convenance d'une telle fable, est une amie de ma jeunesse à qui je dois de la reconnaissance. Plus favorisée que moi par sa position de famille, il y a cinquante ans qu'elle *rendait à ma pauvreté bien des petits services d'argent*..... Vieux amis qui ne nous étions jamais perdus de vue, nous ne nous doutions guère que nos cent seize ans réunis sous le même toit fourniraient matière aux

médisances du feuilleton, et la vieille demoiselle était loin de penser, toute modeste qu'elle est, qu'en la voyant établir autour de moi une économie indispensable à tous deux, on la prendrait pour la servante du logis..... Vous jugerez donc l'intention de ma lettre juste et nécessaire pour détruire l'effet d'un article que je regrette de n'avoir pas connu plus tôt..... »

Hélas ! il est fâcheux que Béranger l'ait jamais connu, cet article. Il y a un sens qui a toujours manqué au chansonnier populaire, et cette lettre rappelle involontairement le fameux vers :

J'ai su depuis qui payait sa toilette.

Ce qui préoccupe Paris après l'envahissement de l'Assemblée par les sectaires de la république démocratique et sociale, et l'arrestation de leurs principaux chefs, ce sont les mystères des ateliers nationaux et l'enlèvement de M. Émile Thomas. Tout le monde comprend que l'existence des ateliers nationaux, supportable tout au plus dans les premiers moments de cette révolution déplorable pour donner du pain à des

milliers de malheureux, n'est plus tolérable à l'heure où l'on est arrivé, et devient de plus en plus incompatible avec une apparence d'ordre public qui va bientôt se changer en un désordre immense. Tout le monde le comprend ; tout le monde sent instinctivement que c'est des ateliers nationaux que partira le premier coup de foudre, et cependant l'excellent *Moniteur* voit, de ce côté, l'horizon sous les couleurs les plus riantes, et ne craint pas de publier ces lignes qui renferment de curieux détails : « Il y a huit jours, lorsque les ateliers nationaux étaient sous la direction de M. Émile Thomas, il y régnait un grand désordre et un esprit de violence difficile à contenir. M. Thomas lui-même s'était plaint plusieurs fois des périls qu'il courait à Monceaux, et des menaces qui le poursuivaient sans cesse. Depuis ce moment, il n'a été pris que des dispositions auxquelles le précédent directeur avait toujours refusé son concours, parce que, disait-il, elles étaient dangereuses et inpraticables. Ces mesures, loin d'accroître le mal, l'ont déjà profondément diminué. L'ordre et le calme

règnent partout, les rouages de l'administration se simplifient. La surveillance est plus facile et mieux faite. L'économie amenée par un examen sévère pénètre et modifiera bientôt toutes les parties et tous les détails de cette importante comptabilité. Pour se faire une idée du luxe et de la dissipation de la précédente administration, il suffira de savoir qu'elle avait, pour le service seul de ses remises et de ses écuries, cinq coupés, quatre cabriolets, quatre tilburys, une calèche; en tout quatorze voitures et trente-huit chevaux. La plupart de ces voitures sont en vente. Dix chevaux ont été retirés des écuries, et onze sont encore à vendre. Le recensement qui sera terminé samedi, paraît devoir amener pour l'État une économie de vingt-cinq à trente mille francs par jour. »

On voit que les écuries et remises de M. Émile Thomas étaient sur un bon pied.

Trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis cette note si rassurante dans laquelle le bon *Moniteur* insistait sur l'ordre et le calme qui régnaient aux ateliers nationaux, que de ce coin de

Paris descendait l'immense et terrible orage qui faillit engloutir ce qui restait de la société française; lutte sauvage, plus sanglante que nos plus sanglantes batailles; combat lamentable dans lequel tombèrent, tués ou blessés, dix de nos généraux.

Un grand nombre de ceux que l'on nomme les hommes du monde prit, sous l'habit de garde national, une part des plus actives à cette lutte détestable, et l'on en vit même, vêtus en bourgeois, le fusil de chasse en bandoulière, aller hardiment combattre, tirailleurs volontaires, les insurgés, auxquels leur adresse et leur habitude du tir causaient de sensibles pertes. Beaucoup de gens qui étaient en province (car c'était le moment de l'année où tout ce qui possède terres et châteaux, se trouve à la campagne) se joignirent aux gardes nationales, dans lesquelles ils avaient souvent un grade, pour accourir du fond de leurs départements au secours de Paris menacé, démonstration provinciale qui, par parenthèse, est dans notre histoire la première de ce genre.

Aussi, dès que l'heure des récompenses eut

sonné, et elle sonna presque immédiatement, vit-on, en même temps que de nombreux et imberbes combattants de la garde mobile, des hommes de salon, gardes nationaux, recevoir des mains de Cavaignac ou de Lamoricière la croix de la Légion d'honneur comme prix de leur courage et quelquefois de leurs blessures.

Par un honorable scrupule, la garde nationale avait paru hésiter un instant à accepter ces distinctions qui devaient rappeler cette guerre civile qu'on eût pu, d'ailleurs, nommer avec raison la guerre servile; mais elle céda aux bonnes raisons heureusement développées dans une lettre adressée au colonel de la 4e légion par le général Changarnier, nommé commandant en chef des gardes nationales de la Seine: « Si en privant de toute récompense les gardes nationaux qui ont combattu pour l'ordre et la société, disait le général Changarnier, nous pouvions déchirer cette sanglante et triste page de notre histoire, leurs cœurs patriotiques se réjouiraient; mais ce souvenir déplorable étant malheureusement indélébile, nous ne devons

pas séparer dans le partage des distinctions honorifiques, la garde nationale, la garde mobile et l'armée si unies pendant le combat. » Raisonnables paroles qui déterminèrent les moins empressés. C'est ainsi que l'on voit encore plusieurs individualités de la haute société parisienne ornées de ce ruban dont on ne comprendrait pas le pourquoi, si on ne se reportait à l'époque agitée où elles l'ont courageusement gagné sur les barricades.

M. Buchez, président de l'Assemblée constituante à l'époque du 15 mai, et compilateur d'une *Histoire parlementaire de la Révolution française*, dans laquelle il aurait pu d'ailleurs trouver un beau modèle à suivre, Boissy-d'Anglas, M. Buchez avait été remplacé au fauteuil par M. Armand Marrast. M. Marrast était un homme petit, assez gros, la tête ornée de cheveux épais un peu grisonnants, qui frisaient naturellement et frisaient trop, le visage arrondi, rubicond, d'une expression joviale, paré d'une moustache coupée court; singulier ensemble qui, lorsqu'on le voyait et quoi qu'on en eût, faisait involontairement pen-

ser à ces *marquis* de carnaval qui distribuent des chansons.

Cette apparence extérieure et aussi les goûts aristocratiques de luxe et de bien-être qu'on lui connaissait, qu'on lui reprochait même ou dont on riait dans la presse, lui avaient, comme l'on sait, fait donner par les petits journaux, le nom de « marquis Marrast, » et mainte caricature le représentait en habit pailleté, culotte courte, souliers à talons rouges et épée en verrouil.

C'était évidemment un républicain d'une singulière espèce que M. Marrast, et lorsqu'il était entré pour la première fois dans le palais de la présidence que, précisément au moment de la révolution du 24 février, on était en train d'agrandir, restaurer, peindre et dorer à neuf par ordre du roi Louis-Philippe, il avait dû tressaillir d'aise à la vue de ces meubles somptueux, de ces sophas Louis XV, de ces trumeaux remplis de bergers, de ces plafonds couverts d'Amours. Il était difficile, en effet, de voir ses idées plus complétement réalisées, ses goûts plus rapidement satisfaits; c'était un fort joli rêve pour ce républi-

cain de la veille, homme d'esprit et de goût, d'ailleurs; et comme il aimait le représentation, comme il jugeait utile de faire quelque chose pour le commerce de Paris, il ne tarda pas à vouloir donner des bals. Après les terreurs des journées de juin, il fallait bien s'égayer et danser un peu. Dans le mois d'août, et malgré la chaleur, M. Marrast résolut donc d'inaugurer les splendides salons de l'hôtel de la présidence.

Rien de plus curieux que ce bal, qui devait réunir tout le monde *officiel* de cette époque; les représentants du peuple à l'Assemblée (ils étaient neuf cents), le corps diplomatique étranger, des officiers de tout grade de la garde nationale et de l'armée, et quelques élèves de nos Écoles militaire, polytechnique et d'état-major. On y avait même invité, par esprit démocratique et comme moyen d'émulation, six ou sept de ces courageux gamins de la garde mobile qui avaient été décorés à la suite des journées de juin, et ces derniers se montraient aussi entreprenants au buffet qu'ils l'avaient été sur les barricades.

La partie féminine de la réunion n'était certes

pas la moins curieuse pour un observateur, et, de nos jours, il n'y a pas un bal de l'Hôtel de Ville, quelque nombreux et *mêlé* qu'on le suppose, qui offre de pareils rapprochements et de semblables contrastes. Il avait fallu à tout prix avoir des danseuses, et quelles danseuses, grand Dieu! On aurait presque aussi bien fait de convoquer en masse toutes les jeunes filles qui, peu de temps auparavant, avaient figuré en blanc, au champ de Mars, lors de la fameuse fête de la Fraternité. Ces maigres descendantes des déesses de la Liberté d'une autre époque eussent, en effet, tout aussi bien tenu leur place au bal de M. Marrast que la plupart de ses invitées, dont les toilettes, tantôt insuffisantes, tantôt d'un goût douteux ou complétement ridicule, servaient non-seulement d'objectifs aux regards malins, mais encore de textes aux commentaires moqueurs d'une fraction de la singulière société dont le président de l'Assemblée s'efforçait de faire les honneurs avec toute la désinvolture d'un marquis de l'Œil-de-bœuf.

La partie masculine des invités présentait déjà

d'assez jolies excentricités; mais il est à remarquer que le ridicule chez l'homme est toujours moins saillant que chez la femme dans des réunions de ce genre. La composition de cette première assemblée républicaine, où siégeaient tant de prolétaires et de besoigneux conspirateurs de la veille à côté d'hommes politiques de toute nuance et d'anciens ministres, devait naturellement offrir les contrastes les plus piquants comme individualités et comme tenues. Les moins connus, les plus obscurs, les plus indignes étaient, du reste, ceux qui se paraient le plus volontiers de la rosette à franges d'or, laquelle constituait alors les insignes d'un représentant du peuple avec l'écharpe qu'on n'utilisait que dans les occasions solennelles, telles, par exemple, que les cérémonies publiques. Les autres, plus dédaigneux ou plus modestes, avaient gardé la fameuse rosette dans leur poche et n'en paraissaient pas moins représentants pour cela.

Le corps diplomatique étranger qui, aux débuts de la révolution de Février et lorsque le contre-coup de cet événement soudain se faisait

sentir dans toute l'Europe en ébranlant les souverains sur leurs trônes, s'était groupé avec un certain empressement autour de M. de Lamartine et même de M. Bastide, son successeur au ministère des affaires étrangères, se tenait maintenant un peu plus sur la réserve. Ce n'était qu'une nuance, mais elle était perceptible. Qu'adviendrait-il de ce gouvernement nouveau que la France s'était vu tout à coup imposer par une évidente minorité? La République française était-elle née viable? Son futur dominateur paraissait-il déjà à l'horizon? Sujets de doutes, de méditations et surtout d'hésitations diplomatiques. Il n'y avait que quelques représentants des gouvernements étrangers qui se montrassent alors aussi ouverts, aussi confiants que par le passé vis-à-vis du gouvernement français : c'étaient le ministre des États-Unis, Richard Rush, qui, dès le 28 février, avait été, à l'Hôtel de Ville, complimenter le gouvernement provisoire, et les représentants des diverses républiques de l'Amérique du Sud. Parmi ces derniers, on distinguait, à ses façons tout à fait aristocratiques et élégantes, le minis-

tre du Chili, M. Rosalès, qui avait su capter la confiance de tout le personnel du ministère des affaires étrangères et était bien certainement, de tous les diplomates étrangers qui se trouvaient alors à Paris, celui qui possédait toujours les renseignements les plus étendus et les plus certains sur les actes en projets ou déjà arrêtés du gouvernement français, à ce point que ses collègues les plus considérables étaient souvent heureux d'avoir recours à ses informations. M. Rosalès, grand, bien fait, d'une tournure des plus distinguées, avait une fort belle figure, à laquelle la blancheur prématurée de ses cheveux donnait une apparence singulière sans lui enlever de son agrément. Il occupait un très-bel appartement rue de la Chaussée-d'Antin, et, sachant se faire honneur d'une fortune assez considérable, réunissait dans des dîners élégants tout le Paris officiel ou connu. Je ne sais pourquoi ces dîners m'ont toujours rappelé ceux du temps du Directoire. Évidemment, les dîners des hommes en crédit de cette époque bizarre devaient ressembler à cela.

Pour en revenir aux fêtes de M. Marrast et aux

critiques plus ou moins spirituelles qu'elles inspiraient, il faut dire que les triomphes politiques du *National* dans la personne de ses anciens rédacteurs ou des membres de leur auguste famille y pouvaient bien être aussi pour quelque chose, par l'envie et l'étonnement qu'ils excitaient dans ce temps, où rien cependant n'aurait dû étonner personne. Ainsi il ne manquait pas de gens qui, en entrant dans ces beaux salons dorés dont M. Armand Marrast avait l'étrenne, faisaient tout haut l'énumération, assez curieuse, il est vrai, des charges, dignités et emplois auxquels étaient parvenus tous les citoyens qui, de près ou de loin, avaient eu le bonheur d'appartenir au *National* :

MM. Marrast (n° 1), rédacteur en chef du *National*, membre du gouvernement provisoire, maire de Paris, président de l'Assemblée nationale. — Marrast (n° 2), de la famille, procureur général à Pau. — Marrast (n° 3), capitaine au 7e léger sous Louis-Philippe, nommé chef de bataillon au choix sous la République. — Marrast (n° 4), sous-directeur du lycée Corneille. — Bastide, ré-

dacteur du *National*, ministre des affaires étrangères. — Vaulabelle, rédacteur du *National*, ministre de l'instruction publique. — Goudchaux, banquier du *National*, ministre des finances. — Recurt, médecin en chef du *National*, d'abord ministre de l'intérieur, puis des travaux publics. — Trélat, médecin ordinaire du *National*, ex-ministre des travaux publics. — Marie, avocat du *National*, membre du gouvernement provisoire, membre de la commission exécutive, ministre de la justice. — Génin, rédacteur du *National*, chef de la division des lettres au ministère de l'instruction publique. — Charras, rédacteur du *National*, sous-secrétaire d'État au ministère de la guerre. — Degouve-Denuncques, rédacteur du *National*, préfet de la Somme. — Buchez, troisième médecin et rédacteur du *National*, adjoint au maire de Paris, puis président de l'Assemblée nationale. — Dussart, rédacteur du *National*, préfet de la Seine-Inférieure. — Adam, rédacteur du *National*, secrétaire général de la préfecture de la Seine. — Sain de Bois-le-Comte, rédacteur du *National*, ministre plénipotentiaire à Turin.

— Félicien Mallefille, rédacteur du *National*, ministre plénipotentiaire à Lisbonne. — Anselme Petetin, rédacteur du *National*, ministre plénipotentiaire à Hanovre. — Auguste Petetin, son frère, rédacteur du *National*, préfet de la Côte-d'Or. — Frédéric Lacroix, rédacteur du *National*, directeur des affaires civiles en Algérie. — Hetzel, rédacteur du *National*, chef du cabinet au ministère des affaires étrangères. — Rousset, rédacteur du *National*, préfet de la Loire. — Duclerc, sténographe du *National*, ex-ministre des finances. — Pagnerre, libraire du *National*, maire, secrétaire du gouvernement provisoire et de la commission exécutive, directeur du Comptoir d'escompte. — Achille Grégoire, imprimeur du *National*, préfet de la Haute-Saône. — Clément Thomas, qu'on appelait le connétable du *National*, représentant du peuple, ex-commandant supérieur des gardes nationales de la Seine. Sans compter un grand nombre d'amis ou alliés de rédacteurs du *National*, tels que MM. Lalanne, directeur des ateliers nationaux; Levrault, ministre plénipotentiaire à Naples; Carette, direc-

teur à Constantine; Carteron, garde des archives, etc., etc., qui tous avaient été pourvus d'emplois plus ou moins lucratifs.

Assurément cette liste était curieuse, non pas au point de vue des personnages qui la composaient et dont plusieurs étaient des hommes de talent, mais à cause de cette étiquette uniforme attachée à leur personne; et puis *le National* n'avait-il pas violemment déclamé contre la faveur et le népotisme sous cette pauvre monarchie?

La presse, du reste, ne traitait pas bien les enfants chéris de ce journal privilégié, et elle ne perdait pas une occasion de leur rendre la vie dure. Ainsi elle annonçait, moitié sérieusement, moitié en riant, que, comme résidences d'été, M. Recurt devait habiter le château de Meudon, M. Bastide celui de Compiègne, tandis que M. Trélat s'accommoderait du palais de Fontainebleau, et que M. Duclerc se contenterait du Petit-Trianon. Elle rapprochait toutes ces nominations complaisantes de la destitution d'Alfred de Musset d'une humble place de bibliothécaire dont les émoluments constituaient le plus clair de son

avoir. Un jour le citoyen Carteret, secrétaire général du ministère de l'intérieur, avait adressé à l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* cette lettre aussi claire que laconique :

« Citoyen, j'ai le regret de vous annoncer que, par un arrêté du 5 mai courant, le ministre vous a admis à faire valoir vos droits à la retraite. Salut et fraternité. »

Le poëte avait reçu cette lettre juste un mois après sa date, c'est-à-dire le 8 juin, ce qui ne faisait pas un grand honneur à l'exactitude des bureaux du ministère de l'intérieur, à moins qu'un reste de pudeur subalterne n'eût attardé, sous forme de négligence, le départ de cette déplorable missive.

Alfred de Musset avait aussitôt répondu : « Quant aux droits à la retraite, pour en avoir il faudrait que j'eusse été nommé bibliothécaire à l'âge où j'apprenais à lire ; » et un journal disait : « Il n'y a que les rédacteurs au biberon du *National* qu'on investit de fonctions avant qu'ils aient fait leurs classes..... On a sans doute destitué ou *mis à la retraite* M. Alfred de Musset

pour le punir d'avoir adressé à la France de 1838 les vers suivants qui s'appliquent si bien à nos hommes d'aujourd'hui :

Laisse-les s'agiter ces gens à passion,
De nos vieux harangueurs modernes parodies ;
Laisse-les étaler leurs froides comédies,
Et les deux bras croisés te prêcher l'action :
Leur seule vérité, c'est leur ambition. »

Et M. Marrast lui-même, tout président qu'il fût de l'Assemblée nationale, veut-on savoir comment on le traitait à propos des bals qu'il trouvait tant de plaisir à donner ? Voilà ce qu'écrivait Alexandre Dumas relativement à une augmentation de six mille francs par mois que M. Marrast demandait pour continuer à faire danser les républicains de toute date et de toute nuance : « On n'a pas plus d'aplomb que ce petit républicain de la veille, l'Auriol politique. Crier contre les abus du pouvoir, contre les prodigalités de la monarchie, voilà où cela mène, monsieur Marrast : à faire pis encore que ce gouvernement que vous dénigriez tant. Vous avez voulu faire danser, vous avez voulu faire le prince ou le

banquier, et vous y êtes de votre argent ! Ce que c'est que de ne pas avoir l'habitude de ces choses-là ! Vous n'aviez jamais reçu personne, vous ne saviez pas recevoir, et vous avez voulu tout à coup, comme un descendant de Henri IV ou de Charles Ier, vous mettre à donner des fêtes. Mais c'est chose très-difficile ce que vous tentiez là, monsieur Marrast. Il faut avoir reçu une éducation de prince pour être apte à ces sortes de dépenses. On peut être l'enfant chéri du *National* et ne pas savoir donner une fête. Louis XIV, qui vous valait bien, s'y est ruiné. Sous la monarchie, on appelait corruption ce système de popularité. Vous-même, monsieur Marrast, vous n'étiez pas le dernier à vous irriter quand vous aviez connaissance que les deniers de l'État passaient à de pareilles inutilités. Honte sur ces hommes qui, pour arriver au pouvoir, s'arment d'une idée, et qui, lorsqu'ils ont touché le but, jettent cette idée comme on jette un masque et font des entrechats !... Honte, trois fois honte sur de pareils hommes, Crispins révolutionnaires, laquais politiques, Brutus-Mascarilles qui ne voient dans

la France que le budget et qui, lorsqu'ils ont rempli leurs poches, se tapent sur la cuisse et disent : « Je me moque du reste ! » Honte sur ces hommes qui, lorsqu'ils ont dit cela à la face de tous, ont encore l'impudeur de demander une augmentation de gages ! »

On voit que l'auteur des *Mousquetaires* n'y allait pas de main morte.

Le général Cavaignac lui-même, malgré les services militaires qu'il venait de rendre en prenant personnellement les mesures et en donnant les ordres nécessaires pour comprimer la terrible insurrection de juin, n'était point à l'abri des attaques et des sarcasmes. Le plus sérieux reproche qu'on lui adressât était celui d'avoir laissé, le premier jour du soulèvement, la garde nationale et la garde mobile à peu près réduites à leurs propres forces, sans les faire suffisamment appuyer par l'armée. Il répondait à cela que l'expérience de juillet 1830 et celle de février 1848 lui avaient démontré la nécessité de pas disséminer les troupes et de ne pas les engager inconsidérément dans les rues ; qu'il fallait, au

contraire, masser les corps en nombre suffisant pour que l'insurrection fût toujours forcée de céder devant eux, le moindre échec pour l'armée étant mortel en pareil cas ; que sauvegarder avant tout l'honneur du drapeau, c'était la garantie certaine du succès définitif. La commission exécutive voulait au contraire qu'on ne souffrît sur aucun point l'établissement d'une barricade, et pensait qu'il fallait la faire attaquer par la garde nationale et la troupe réunies aussitôt qu'elle serait élevée ou seulement commencée. Au milieu de ces discussions sur le parti qu'il y avait à prendre, le général Cavaignac alla jusqu'à prononcer ces curieuses paroles :

— L'honneur de l'armée avant tout ! Si une seule de mes compagnies était désarmée, je me brûlerais la cervelle ; que la garde nationale attaque les barricades ; si elle est battue, j'aime mieux me retirer dans la plaine Saint-Denis et y livrer bataille à l'insurrection !

Je tiens directement ces paroles d'un personnage qui les a entendues sortir de la bouche du général.

Ce dernier se préoccupait assez peu d'ailleurs des attaques dont il pouvait être l'objet, de quelque côté qu'elles vinssent. Il avait traité rudement une partie de la presse et avait dû s'y faire des ennemis. Ainsi, douze journaux avaient été suspendus et je reproduis leurs titres parce qu'ils caractérisent bien cette époque singulière. Ces journaux étaient : *l'Assemblée nationale*, *la Presse*, *la Vraie République*, *l'Organisation du travail*, *la Révolution*, *la République*, *le Napoléon républicain*, *le Lampion*, *la Liberté*, *le Journal de la canaille*, *le Père Duchêne* et *le Pilori*. Il avait fait arrêter et mettre un instant au secret M. Émile de Girardin, ce qui lui avait valu d'être gourmandé en strophes belles et indignées par madame de Girardin, la sympathique Delphine. Mais, je le répète, le général Cavaignac n'était pas homme à s'émouvoir des attaques de la presse et du public. Peut-être avait-il présent à la pensée cet aphorisme de Rabelais : « Médiocrité est en tous cas louée et estimée, » et ne tenait-il pas à la louange parce qu'il se jugeait au-dessus d'elle comme ont fait certains grands ministres. Tou-

jours est-il qu'il se préoccupait fort peu de plaire ou de déplaire au public.

C'était une nature toute particulière que celle du général Cavaignac, dont l'apparence ferme, austère et même rude par instants, était bien celle d'un républicain de conviction. Maigre, assez grand, les yeux légèrement enfoncés sous des sourcils très-accusés, la barbe un peu longue et taillée en pointe, la parole et la geste saccadés, la marche rapide, l'abord froid, rien dans sa personnalité n'était sympathique, tout en elle était respectable.

Chef du pouvoir exécutif et président du conseil des ministres, il s'était installé avec son état-major dans un hôtel de la rue de Varennes, et dans ce salon, au milieu de cet entourage tout disposé, comme l'entourage d'un monarque, aux illusions et à la flatterie (car en pareil cas, roi, dictateur ou président, il n'y a que le nom de changé et l'humanité se retrouve toujours la même), se reproduisaient les scènes du salon de M. de Lamartine à cette époque, déjà bien éloignée moralement, où l'on pouvait supposer que

le grand poëte serait porté par une majorité immense au pouvoir suprême de la République. Les illusions des amis du général sur son élection future n'étaient certes pas moins grandes que celles des amis du poëte. Pareillement échafaudées sur le sable, elles ne devaient pas résister davantage à ce grand souffle populaire du suffrage universel.

La question pour Paris et pour la France devait se poser ainsi en effet : Quel est l'homme qui par son nom, son caractère, ses instincts, paraît le plus capable de rendre au pays les trois biens inappréciables qu'il a perdus : la confiance, le repos public et un bon gouvernement, tout en réunissant le plus aisément les votes des populations rurales? Car (chacun le comprenait) là était véritablement le nombre et la force; il n'y avait que le petit noyau des amis du général Cavaignac à l'Assemblée et dans sa camarilla qui pût, sur ce point, fermer les yeux à l'évidence.

A Paris, le nombre des appartements à louer à cette époque, dépassait soixante mille ; toutes les locations au-dessus de 1,500 à 1,800 francs

étaient devenues très-difficiles; passé 2,000 francs elles étaient matériellement impossibles. Des deux côtés des boulevards, depuis la Madeleine jusqu'à la rue des Filles du Calvaire, il n'y avait presque pas de maison où l'on ne trouvât un écriteau d'appartement à louer au balcon de chaque étage, voilà ce que constataient les rapports de la police municipale.

Quant à la situation d'ensemble, *le Moniteur* publiant l'état des impôts et revenus indirects des neuf premiers mois de l'année courante comparés à ceux de la période correspondante de 1847, constatait qu'il présentait la diminution de cent deux millions huit cent cinquante mille francs; c'était, comme on le voit, un assez joli chiffre.

D'un autre côté, la fameuse étoile de Louis-Napoléon Bonaparte montait toujours à l'horizon politique.

Une singulière remarque à faire, c'est que durant la lutte sourde, quelquefois même peu loyale entre l'Assemblée et l'homme qu'elle devait redouter le plus, il n'y a pas de faute qui n'ait été commise par elle.

Il semblait véritablement qu'elle prît à tâche de faire elle-même le jeu de son adversaire en lui fournissant les cartes les plus favorables.

Ainsi, dès le début, on propose d'appliquer au prince Louis-Napoléon la loi de proscription qui frappait encore sa famille ; l'Assemblée l'admet cependant à siéger dans son sein, et c'est lui-même qui donne sa démission de représentant. Plus tard, il est réélu ; il n'y a plus de raison d'empêcher ou d'ajourner son entrée dans l'enceinte législative ; mais avec l'esprit malveillant qui domine l'Assemblée, on peut du moins priver l'héritier d'un grand nom des honneurs de la présidence, et, pour cela, il ne faut encore qu'une décision des représentants de la nation : en proclamant, lors du vote de la constitution, que l'élection du président de la République se fera par l'Assemblée, on écarte d'une façon certaine le candidat que l'on redoute et, l'élection par le suffrage universel étant admise, on peut encore tromper les espérances du prétendant impérial, en décidant, avec M. Antony Thouret, qu'aucun membre des familles qui ont régné sur la France

ne pourra être élu président ou vice-président de la République : l'Assemblée vote l'élection par le suffrage universel et repousse l'amendement de M. Antony Thouret. Est-elle donc au fond dévouée à l'idée napoléonienne? désire-t-elle loyalement, du moins, que le neveu de Napoléon I[er] puisse, comme tout autre citoyen, faire valoir les droits qu'il croit avoir à la confiance du peuple, et profiter des chances que le hasard des événements lui donne pour arriver au fauteuil de la présidence ? Non, elle déteste les idées que représente Louis-Napoléon Bonaparte, et elle n'aime pas davantage sa personne. Non-seulement elle se montre imprudente, mais encore elle est inintelligente.

Ce n'est pas assez, en effet, de commettre des fautes d'ensemble ; elle en commet de non moins graves, de non moins évidentes dans les détails. C'est ainsi que par des attaques maladroites, par une malveillance trop peu dissimulée, elle grandit peu à peu dans l'opinion le personnage qu'elle voudrait annihiler; bien plus c'est elle-même qui lui donne l'occasion de poser nette-

ment sa candidature à la présidence de la République ; qu'on en juge :

Une note ainsi conçue avait été adressée, le 23 octobre, à plusieurs journaux qui s'étaient empressés de la reproduire : « Des personnes bien informées ayant averti le représentant Louis Bonaparte que des insensés travaillaient dans l'ombre à préparer une émeute en son nom, dans le but évident de le compromettre aux yeux des hommes d'ordre et des républicains sincères, Louis-Napoléon a cru devoir faire part de ces bruits à M. Dufaure, ministre de l'intérieur. Il a ajouté qu'il repoussait énergiquement toute participation à des menées si complétement opposées à ses sentiments politiques et à la conduite qu'il a tenue depuis le 24 février. »

Un député, M. Grandin, demanda, dans la séance du 25, quelques explications sur ce fait au ministre de l'intérieur, et M. Dufaure répondit ironiquement qu'il avait été à la source de ces bruits de complot dont il avait lui-même entendu parler, et qu'il avait pu rassurer sur-le-champ le représentant Louis Bonaparte, en lui affir-

mant qu'il était mal renseigné, car il n'existait aucun complot de ce genre. Le signataire de la note, Napoléon Bonaparte (fils du prince Jérôme) se dirigea aussitôt vers la tribune. « Ce n'est pas à vous à parler, lui cria-t-on, c'est à votre cousin; c'est à Louis Bonaparte ; pourquoi est-il absent? » Ce ne fut qu'après de longs efforts que l'orateur put, au milieu des interruptions de la gauche, expliquer que la note envoyée aux journaux avait surtout pour but de constater que la famille Bonaparte n'avait jamais pactisé et ne pactiserait jamais avec l'émeute.

A peine était-il descendu de la tribune, que M. Clément Thomas y paraissait : « J'ai peut-être le tort d'aller d'ordinaire trop nettement au fond des choses, dit-il, et je vais tomber aujourd'hui dans le même inconvénient, mais je suis étonné que lorsqu'un fait concernant personnellement un membre de cette assemblée est produit à cette tribune, ce soit un autre membre qui vienne répondre à sa place ; ce n'est pas la première fois que je remarque l'absence dans l'Assemblée du représentant Louis Bonaparte... Je n'ai pas

besoin de dire que je ne parle ici au nom de personne, pas plus au nom d'un parti quelconque de l'Assemblée qu'en celui du cabinet, personne ne doit donc être responsable de mes paroles ; c'est moi seul qui dois l'être. Eh bien, je répète que ce n'est pas la première fois que je remarque l'absence de M. Louis Bonaparte. — Il n'y est jamais ; il ne vote jamais, interrompt la gauche. — Et quand je dis cela, reprend M. Clément Thomas, je sais pourquoi. Vous ne pouvez pas nier qu'il n'y ait un certain nombre de membres de l'Assemblée qui vont se présenter au pays comme candidats à des fonctions très-élevées et très-graves... Eh bien, ce n'est pas en ne venant que très-rarement à vos séances, ce n'est pas en s'abstenant de prendre part aux votes, ce n'est pas en évitant de dire d'où on vient, où on va, ce qu'on veut, qu'on prétendra gagner la confiance d'un grand pays comme la France ; pour moi je me défie d'une pareille tactique... Puisque M. Bonaparte est disposé à répondre pour son cousin, je lui demanderai s'il n'est pas vrai qu'en ce moment on parcourt les départements pour y porter la

candidature de M. Louis Bonaparte; je lui demanderai s'il n'est pas vrai que partout dans les départements on présente cette candidature à la partie la moins éclairée de la population et, si cela est vrai, je demande aussi à quel titre M. Louis Bonaparte vient se présenter à la candidature. — En vertu de son droit de citoyen, répond une voix, et un inexprimable tumulte met un terme à cette scène singulière.

Mais, le lendemain, le prince Louis-Napoléon paraissait à l'Assemblée. Il y apportait une réponse mûrement méditée, une réponse dont, profitant de l'inintelligence de ses adversaires, il allait faire un manifeste au pays. Il gagna lentement la tribune au milieu de l'attention générale, et, déployant un petit manuscrit, il lut un discours dont voici le début :

« Citoyens représentants, l'incident regrettable qui s'est élevé hier, à mon regret, ne me permet pas de me taire; je déplore profondément l'obligation où je suis de parler encore de moi, car il me répugne de vous entretenir sans cesse de questions personnelles alors que nous

n'avons pas un moment à perdre pour nous occuper des graves intérêts de la patrie. Je ne parle pas ici de mes sentiments et de mes opinions, je les ai déjà manifestés, et jamais personne n'a pu encore douter de ma parole. Quant à ma conduite parlementaire, de même que je ne me permettrai jamais de demander compte à aucun de mes collègues de celle qu'il aura choisie, de même, je ne reconnais à personne le droit de m'interpeller sur la mienne. Ce compte, je ne le dois qu'à mes commettants. De quoi m'accuse-t-on? D'accepter du sentiment populaire une candidature que je n'ai pas recherchée? Eh bien, oui, je l'accepte, parce que des élections successives et le décret unanime de l'Assemblée contre la proscription de ma famille m'autorisent à croire que la France regarde mon nom comme pouvant servir à la consolidation de la société... »

Ainsi, la candidature de Louis-Napoléon se trouvait nettement et hautement posée; ainsi, l'Assemblée lui avait fourni elle-même l'occasion de déclarer publiquement ses désirs et ses

espérances. Assurément la persévérance, la volonté du neveu de l'Empereur ont fait beaucoup pour le succès de sa cause, mais l'incurie, l'inintelligence de ses adversaires ont fait plus encore, en lui facilitant, en lui préparant, pour ainsi dire, la victoire.

Le Moniteur du 1er novembre 1848 contenait le décret relatif à l'élection présidentielle, dont il fixait l'époque au 10 décembre suivant. L'attention publique, absorbée par les préoccupations que produisait très-naturellement l'attente de cette intéressante journée, fut à peu près détournée de la cérémonie qui eut lieu, le 12 novembre, pour la proclamation de la nouvelle constitution républicaine.

« Cette constitution, avait dit spirituellement un journal tandis qu'on la discutait, ressemble à œuf d'autruche couvé par des pigeons : trop petit pour ce qu'il devrait contenir, trop gros pour ceux qui le couvent. »

La cérémonie qui eut lieu sur la place de la Concorde fut, d'ailleurs, très-peu remarquable. Le temps même ne la favorisa pas. Une neige

fine et pénétrante tomba dès le matin, et d'une façon presque continue. Certes, cette disposition atmosphérique eût été de nature à refroidir l'enthousiasme s'il eût existé, mais l'enthousiasme n'existait pas. Malgré le rappel battu par les tambours, la garde nationale mit peu d'empressement à se réunir, et la population ne montra pas en cette circonstance son goût ordinaire pour tout ce qui est fête et spectacle.

En avant de la grille du jardin des Tuileries, on avait dressé une tente de forme carrée en velours rouge, doublé de drap d'or, sous laquelle un autel avait été disposé. On y montait de la place par un escalier dont les marches conduisaient d'abord à une plate-forme du haut de laquelle le président de l'Assemblée devait lire la constitution. A droite et à gauche, deux tribunes, mal décorées, devaient recevoir l'Assemblée nationale et les corps de l'État. Deux autres tribunes, qui n'étaient pas décorées du tout, attendaient le public privilégié, c'est-à-dire muni de billets. Mais elles demeurèrent presque vides, le public ayant fait défaut.

En face de l'autel, c'est-à-dire au pied de l'obélisque, on avait élevé une statue de la République tenant à la main la constitution. Des mâts pavoisés de banderoles et ornés d'écussons, reproduisant les noms des départements et des colonies, complétaient la décoration de la place, et (détail assez nouveau) de larges rubans tricolores bordaient, en la traçant, la ligne que les représentants devaient suivre pour se rendre du palais de l'Assemblée nationale au lieu de la cérémonie.

Elle commença à neuf heures du matin. L'archevêque de Paris (c'était Mgr Sibour) sortit de la Madeleine accompagné de quatre évêques qui l'assistaient, et d'un cortége de plus de cinq cents prêtres marchant sur deux rangs. M. Marrast lut la constitution du haut de la plate-forme qui coupait en deux le grand escalier conduisant à l'autel; un *Te Deum* et une messe furent chantés par le clergé; la garde nationale, la garde mobile, l'armée, défilèrent devant les généraux Cavaignac, Lamoricière et Changarnier, placés au pied de la statue de la République; des concerts

publics et quelques illuminations complétèrent cette solennité plus brillante dans l'intention que dans la réalité. Je le répète, l'intérêt et l'attention étaient ailleurs.

A partir de ce moment, les faits marchèrent très-vite dans un sens favorable au succès de la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte, malgré l'hostilité déclarée de l'Assemblée. Après la cérémonie de la proclamation de la constitution, un grand nombre de représentants demandèrent des congés et partirent pour aller dans les départements échauffer l'esprit public en faveur du général Cavaignac. Peine inutile! le nom de Bonaparte était magique sur l'esprit des paysans qui, avec le suffrage universel, devaient naturellement former la majorité. Je pus en juger par moi-même, comme membre du conseil général de mon département. Les populations rurales marchèrent au son du tambour, maire et curé en tête; elles vinrent unanimement déposer dans l'urne le nom du neveu de l'Empereur. Les circonstances étant données, il était, pour ainsi dire, impossible qu'il en fût autrement.

Un homme d'esprit avait fait, à propos de cette élection, un mot aussi vrai que caractéristique : « Il n'y avait, disait-il, qu'un seul nom qui pût, dans les campagnes, lutter de popularité avec celui de Napoléon Bonaparte, c'est le nom de Poniatowski. »

On sait que, dans chaque chaumière, en regard de l'enluminure représentant les *Adieux de Fontainebleau*, on peut admirer invariablement Poniatowski, blessé et poursuivi par les Russes, lançant son cheval dans les flots de l'Elster.

Il y a deux hommes qui ont donné la majorité des suffrages à Louis-Napoléon Bonaparte lors de cette première élection du 10 décembre : ces deux hommes sont Horace Vernet et Béranger.

Et tandis que les paysans, le clergé et les légitimistes donnaient leurs voix au neveu de l'Empereur, la population bourgeoise des villes votait pour le général Cavaignac. Quant aux républicains socialistes, ils réunirent leurs suffrages sur Ledru-Rollin et Raspail. Voici, du reste, comment les votes principaux se trouvèrent répartis : Louis-Napoléon, 5,562,834 voix;

le général Cavaignac, 1,469,166; Ledru-Rollin, 377,236; Raspail, 37,106.

Ce sont les gros chiffres. Maintenant, pour qu'on se fasse une idée de la haute fantaisie du suffrage universel, je donne la liste suivante que je formai d'après les documents de l'époque et qui a son côté piquant, à cause du rapprochement de certains noms bien surpris de se trouver groupés de la sorte. J'ajoute, qu'à l'exception de M. de Lamartine, qui ne vint, hélas! dans l'élection populaire que bien après M. Raspail, aucune des individualités, dont les noms se trouvent ici mentionnés, n'avait brigué l'honneur que lui firent les tirailleurs du suffrage universel. Deux d'entre elles même, le général Changarnier et le maréchal Bugeaud s'étaient publiquement désistées de toute candidature :

Dupont (de l'Eure), Arago, Berryer, le maréchal Bugeaud, Louis Blanc, Changarnier, Trouvé-Chauvel, Thiers, la Rochejaquelein, Proudhon, le général Lamoricière, Considérant, Dufaure, Enfantin, Henri de Bourbon, Barbès, le prince de Joinville, Cormenin, Montalembert, Béran-

ger, Odilon Barrot, Guizot, Lamennais, Molé, Eugène Sue, Champion (*le Petit Manteau bleu*), le général Bedeau, Napoléon Lebon, le maréchal Molitor, Cabet, Hyde de Neuville, Clément Thomas, le général Petit, Benjamin Delessert, Cabaret, de Montrol, Collignon, de Falloux, Despo, le maréchal Soult, Ledreuilles, de Feuchères, Pierre Leroux, Gousse, Vatbled, Montenotte, Legars, Cajutton, Lozelle.

Assurément c'était là une belle *olla podrida* politique. Il y a, du reste, dans cette liste certains noms qui ne rappellent même plus un fugitif souvenir. Ainsi passent les gloires de ce monde!

A Paris, à mesure que les nouvelles des scrutins départementaux arrivaient au ministère de l'intérieur, le vide se faisait de plus en plus autour du gouvernement. A la dernière réception de M. Dufaure (et, d'ordinaire, ses salons n'étaient pas assez grands), il ne se trouvait pas quinze personnes.

— Je suis surpris et peiné de ce que je vois ici, lui dit un de ses intimes.

— Eh ! que voulez-vous? répondit spirituellement le ministre, je ne suis plus pour eux qu'un soleil couchant et même qu'un soleil couché. »

Le jeudi 20 décembre, eut lieu la proclamation de Louis-Napoléon, comme président de la République. L'Assemblée nationale n'avait pas voulu donner beaucoup d'éclat à cette cérémonie. A quatre heures, la commission chargée de vérifier les résultats du scrutin entra dans la salle, et M. Waldeck-Rousseau, son rapporteur, conclut en proposant à l'Assemblée de « proclamer le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte président de la République française; » conclusions qui furent naturellement et forcément adoptées. Le général Cavaignac, montant alors à la tribune, annonça en quelques mots la retraite du ministère dont il était le chef; puis M. Marrast, après avoir dit que l'Assemblée proclamait le citoyen Louis-Napoléon Bonaparte président de la République, depuis ce jour jusqu'au deuxième dimanche du mois de mai 1852, invita le nouveau président à se transporter à la tribune, pour y

prêter le serment prescrit par la constitution. Alors un grand mouvement de curiosité se manifesta sur les bancs des représentants et dans les tribunes publiques. La nuit, m'a dit un des spectateurs de cette scène, la nuit enveloppait à demi la grande salle de l'Assemblée (on l'avait nommée la salle de *carton*, à cause de la rapidité avec laquelle on l'avait construite après la révolution de février et du peu de solidité qu'on lui attribuait). Les lampes venaient d'être apportées sur la tribune et, à la douteuse clarté de ces lampes, on vit, de l'un des côtés de l'hémicycle, un homme se détacher tout à coup, de taille moyenne, le teint pâle, les traits fortement accusés, la lèvre à demi cachée sous des moustaches assez épaisses; il était vêtu de noir et portait, sur son frac boutonné, la plaque de la Légion d'honneur. C'était le nouveau président. Je dirai tout à l'heure où et comment je le vis pour la première fois.

Après avoir prêté serment, il lut un petit discours dans lequel il faisait appel à la concorde, et qui se terminait par cette phrase : « Soyons

les hommes du pays, non les hommes d'un parti, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien si nous ne pouvons faire de grandes choses. » Puis il descendit de la tribune et se dirigea vers le banc où siégeait le général Cavaignac, auquel il tendit la main. Le général hésita quelques intants à la lui donner, mouvement qui, du reste, n'échappa à personne et fut, dans ce premier moment, blâmé de tous. Le prince sortant alors de la salle, accompagné des trois questeurs, MM. Le Breton, Degousée, Bureaux de Pusy et de quelques représentants bonapartistes qui avaient voulu se joindre à ce petit cortége, monta dans une voiture qui l'attendait ainsi qu'un détachement de dragons destiné à servir d'escorte. Le palais de l'Élysée avait été affecté à la résidence du président de la République et disposé à la hâte pour le recevoir. Ce fut là que la voiture le conduisit rapidement par les Champs-Élysées et l'avenue de Marigny. On eût dit que l'Assemblée voulait que cette installation passât inaperçue, et, du reste, en voyant le nouveau président franchir le seuil de cette résidence, bien des gens

pensèrent qu'il serait désormais difficile de l'en faire sortir.

J'avais été voter dans mon département, et j'avais voté avec les paysans : *Vox populi, vox Dei !* Le comité qui, dirigé par le vieux général Piat, avait cherché à se mettre avant l'élection en rapport avec toutes les influences départementales, m'avait transmis des bulletins imprimés et des biographies illustrées destinées à être répandues dans les masses. Je vins à Paris aussitôt après le vote, et je rencontrai le vieux général qui me dit :

— Il y a ce soir, pour la première fois, réception à l'Élysée ; voulez-vous y venir ?

— Mais je n'ai pas l'honneur d'être personnellement connu du président, répondis-je.

— Vous ne l'avez jamais vu ?

— Jamais.

— Il faut que je vous présente à lui, et je suis sûr qu'il sera charmé de vous voir.

— Je ne l'espère pas, mais il me semble assez intéressant de connaître l'homme qui vient ainsi d'enlever le suffrage des masses.

— Eh bien, venez ce soir, à neuf heures et demie, et faites-moi demander.

— J'irai.

— Pour plus de sûreté, et afin que vous n'attendiez pas dans l'antichambre, je vous enverrai, ce soir, un de nos amis qui vous prendra chez vous et vous accompagnera à l'Élysée.

— Soit! puisque vous le jugez plus convenable ; voici ma carte avec mon adresse.

Le soir, à l'heure dite, et comme j'achevais de m'habiller, on m'annonça l'envoyé du général : c'était un jeune homme de fort bonne apparence, cheveux noirs, moustaches noires, tournure militaire, un Corse, je crois, dont le nom m'échappe, et qui semblait, d'après sa conversation, être un des membres les plus actifs et les plus ardents du comité Piat. Je me souviens (entre autres détails caractéristiques) qu'il disait toujours le *château* en parlant de l'Élysée. Évidemment, ce jeune convaincu prenait déjà la résidence présidentielle pour les Tuileries. La suite ne lui a pas donné tort.

J'habitais alors rue de l'Arcade et nous n'avions

qu'un pas à faire pour arriver à l'Élysée. Trois ou quatre fiacres à la porte, une dizaine de voitures de remise dans cette cour qui, une année plus tard seulement, ne devait pas être assez grande pour renfermer tous les équipages des courtisans du nouveau pouvoir, tel était l'aspect extérieur de cette première réception du prince président. Le palais de l'Élysée n'était point, d'ailleurs, ce qu'il est aujourd'hui. Résidence du duc de Berri sous la Restauration; depuis lors, passagèrement et de loin en loin habité par les princes ou souverains étrangers qui visitaient Paris, ce joli palais n'était point isolé comme il l'est aujourd'hui, et ne présentait pas sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré une façade aussi monumentale, un portail aussi chargé d'ornements que ceux de nos jours. Ses dispositions intérieures n'avaient point été modifiées depuis la Restauration, et les travaux de quelques tapissiers, envoyés à la hâte, n'avaient pu que le rendre convenablement habitable. Mais sa situation dans Paris et la beauté de son jardin, se prolongeant jusqu'aux Champs-Élysées, en

faisaient de toute façon une charmante résidence.

Notre voiture nous arrêta au grand perron; nous traversâmes une antichambre peu garnie de domestiques. Mon guide paraissait fort connu et toutes les portes s'ouvraient devant lui. Nous montâmes un grand escalier, parce que les appartements du bas n'étaient pas terminés, et que d'ailleurs la réunion n'était pas assez nombreuse, et on nous introduisit, au premier étage, dans une pièce assez mal décorée qui communiquait avec un salon de plus grande dimension. L'ameublement et l'ornementation de ce salon dataient évidemment de plus loin que le règne de Louis-Philippe, ainsi que l'attestaient les draperies fanées et les tentures passées. J'entrai.

Au milieu d'un cercle d'hommes debout, deux ou trois vieilles femmes étaient assises, entre autres madame Salvage, ancienne amie de la reine Hortense. Appuyé contre la cheminée et causant ou plutôt laissant causer autour de lui plusieurs personnes de son intimité, parmi les-

quelles je réconnus le général Piat et M. Bacciochi, je vis un personnage en habit bleu à boutons d'or et d'une coupe anglaise, portant sur son gilet blanc le cordon de la Légion d'honneur. Ce personnage se détachait de la sorte, comme on dit en termes de peintre, du groupe dont il était entouré, et attirait naturellement sur lui l'attention de tous ceux qui entraient. C'était évidemment le nouveau président de la République française.

Ainsi qu'on me l'avait annoncé, il était de taille moyenne; son visage ne reproduisait en rien le type connu et populaire de Napoléon Ier; des cheveux châtain clair peu abondants, des yeux d'un gris bleu, petits et d'un ovale allongé, un nez aquilin et très-prononcé, des moustaches épaisses, retombant sur la bouche et dont les extrémités n'étaient point alors, comme maintenant, amincies, roulées et prolongées à la hongroise, tels étaient les principaux détails qui frappaient à première vue et, pour ainsi parler, au passage. Mais lorsqu'on s'arrêtait un instant à considérer attentivement cette tête plus déve-

loppée en hauteur qu'en largeur, c'est-à-dire plus anguleuse que carrée, on remarquait de suite que toute la physionomie en était dans les yeux, quoique, par le fait, ces yeux n'exprimassent rien de précis, d'affirmatif, de certain. Perdus dans le vague et n'indiquant la pensée intime que par certaines lueurs passagères, si rares qu'il eût été superflu de compter sur elles pour deviner ou surprendre les désirs, les intentions, les espérances du prince, ces yeux qui rappelaient beaucoup pour la nuance et la forme les yeux de la reine Hortense, devaient être, en politique, à ce qu'il me parut tout d'abord, une force immense, un puissant auxiliaire, et, pour tout dire, un inappréciable avantage. Aucun homme d'État, aucun diplomate, quels que fussent d'ailleurs son talent d'investigation, sa science des physionomies, son habitude des cours, ne devait guère espérer découvrir sur le visage du prince la moindre trace de sa pensée intérieure. Plus tard j'ai pu davantage étudier ce caractère : parlant peu, paraissant écouter avec une grande attention son interlocuteur et

le laissant développer à loisir son idée, cette idée fût-elle même tout opposée à ses propres convictions, le futur empereur ne se livrait jamais, répondait par monosyllabes si la communication s'accordait avec ses vues et, dans le cas contraire, ne faisait entendre ni dénégations, ni refus, mais, par un geste familier et bien connu des personnes qui l'approchaient, roulait ses moustaches en penchant légèrement la tête de côté, ne regardait plus le personnage qui lui adressait la parole et, faisant un pas en avant, indiquait de la sorte que l'entretien ne pouvait pas aller plus loin. Se laissant rarement entraîner à promettre, il se rappelait ses promesses quelquefois à de longs intervalles de temps et les remplissait scrupuleusement. Il est arrivé même que l'intervalle s'étant trop prolongé et le temps ayant placé le solliciteur dans des conditions différentes, la réalisation de la promesse se produisant sans qu'il fût consulté, n'était plus de nature à le satisfaire, bien plus lui devenait fatale, et cependant le prince, avec une très-remarquable mémoire des détails, avait exac-

tement rempli son engagement. Affable envers les subalternes qui l'entouraient, il ne gardait généralement pas rancune pour les grandes offenses politiques et semblait parfois très-irrité dans les petites choses. Il acceptait parfaitement la contradiction quant aux affaires importantes et sérieuses, rarement dans les questions secondaires. Versé dans la connaissance des langues étrangères, heureuse mais insuffisante compensation d'un grand malheur, l'exil, il avait le goût des occupations littéraires et s'y était livré avec ardeur durant les jours pénibles de la captivité. Quant aux arts, il avait cultivé celui du dessin dans les loisirs de sa jeunesse et, comme plusieurs membres de la famille Bonaparte, il semblait préférer la peinture à la musique, dont les beautés le laissaient plus froid, ne ressemblant pas sous ce rapport à la reine Hortense sa mère. Très-habile dans les exercices du corps, il avait étudié assez longtemps l'escrime à Genève et montait à cheval dans une rare perfection. Une certaine disproportion corporelle entre la longueur du buste et

celle des jambes faisait même que le prince ne paraissait jamais plus à son avantage qu'à cheval et revêtu de l'uniforme de général en chef de la garde nationale, costume qui avait été adopté par lui.

Comme homme public, il était assez difficile de prévoir quelle serait sa politique, et les gens qui le connaissaient le mieux, supposaient qu'elle serait plutôt subordonnée aux impressions quotidiennes des événements qu'à un système préconçu et suivi. On devait même le voir plus tard, très-différent en cela de Napoléon Ier, adopter certaines mesures à titre d'essai et ne pas hésiter à y renoncer s'il le jugeait nécessaire, procédé qui, tout excellent qu'il soit dans les choses de la vie privée, n'avait pas encore été appliqué à la politique. On avait remarqué à l'Assemblée que, dépourvu des facultés oratoires qu'on peut nommer extérieures, c'est-à-dire du geste et de l'ampleur sonore de la voix, celle-ci, lorsqu'il l'élevait, avait, dans le son, quelque chose de métallique. Mais son débit présentait une sorte de monotonie que le mouvement de la physio-

nomie ne relevait pas. Peu rompu, du reste, à l'improvisation, ses discours et allocutions n'en devaient pas moins frapper très-fréquemment son auditoire par certaines phrases d'un tour pittoresque et singulier qui, exprimant une idée juste, se graveraient facilement et tout naturellement dans le souvenir.

Tel était le nouveau président que le suffrage universel avait donné à la France et sur lequel l'Europe allait attentivement fixer les yeux.

En me voyant entrer, le vieux général Piat s'était avancé vers moi et m'avait conduit au prince. Il me présenta; le prince me tendit la main à la manière anglaise; je parlai de l'énorme majorité qu'il venait d'obtenir et j'ajoutai, faisant allusion à la dernière phrase du discours qu'il avait prononcé à l'Assemblée nationale en prêtant serment, qu'élu dans des conditions pareilles, le chef d'un grand État comme la France pouvait prétendre à faire non-seulement de bonnes choses, mais aussi de grandes choses. Il sourit mais sans répondre et me dit « qu'il était bien aise de m'avoir vu; » puis je le saluai, ne voulant

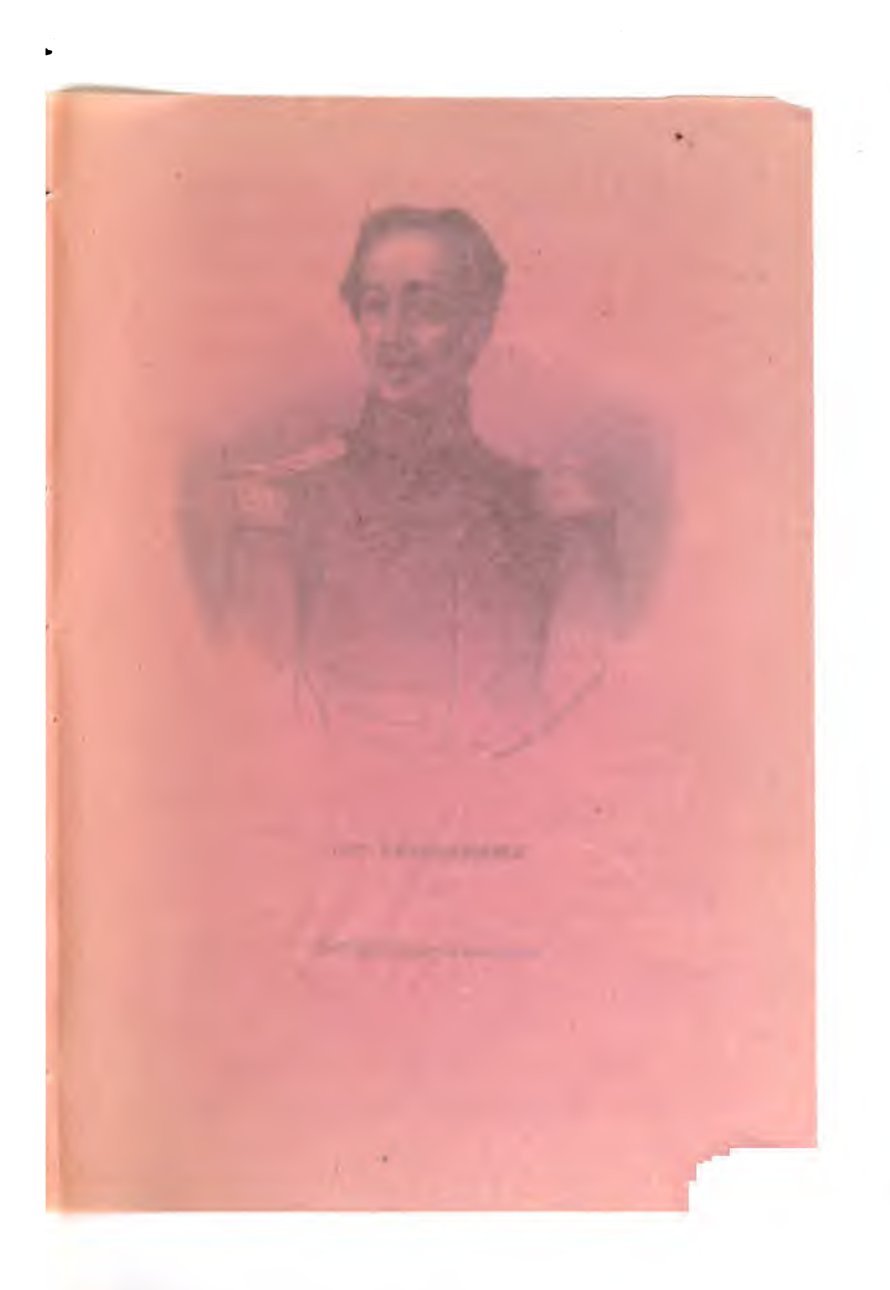
pas paraître indiscret, et me retirai au bout de quelques minutes.

J'avais donc vu l'élu de la nation, le président choisi par cinq millions de mes concitoyens, y compris moi-même !

III

Une lettre adressée au président. — La société parisienne sous la présidence. — Théâtres. — Les pièces réactionnaires. — Salons. — Le procès de Bourges. — Intrigues politiques. — Les pèlerinages à Claremont et à Wiesbaden. — Un mot du comte de Chambord. — Louis-Napoléon à l'Élysée. — Aspect des soirées de l'Élysée. — Antagonisme de l'Assemblée nationale. — Guerre sourde et mesquine au président. — Il eût fallu pour le renverser des vues plus larges et plus d'audace. — Refus d'augmenter la dotation présidentielle. — Vente des chevaux de Louis-Napoléon. — Attitude du général Changarnier. — Son influence. — Les revues de Satory. — L'enthousiasme et le vin de Champagne. — Un célèbre ordre du jour. — L'ombre d'un complot. — Les calembours de M. Dupin. — Destitution du général Changarnier. — Nouveau courant dans les idées parisiennes. — Paris vu de l'étranger. — Mariage du prince royal de Suède. — La Haye en 1850.

Dès le lendemain de son installation à l'Elysée, le prince-président pouvait trouver sur son bu-







G^{AL} CHANGARNIER

Ferd^{d} SARTORIUS. Ed^{r} r de Seine 27 Paris

reau une assez curieuse lettre dont je donne ici quelques fragments :

« Prince, permettez à un homme dont toutes les sympathies vous ont suivi dans l'exil et dans la prison, qui, toutes les fois qu'il a pris une plume à votre occasion, l'a prise pour vous défendre, dont la respectueuse amitié pour votre famille n'est point contestable, permettez à cet homme de vous parler avec toute la franchise de son cœur... Assez vous rappelleront vos devoirs, laissez-moi vous parler un peu de vos droits. Le premier de tous ces droits, c'est de procéder autrement que n'ont fait vos devanciers... ce qui vous a nommé, prince, ce n'est point un journal, c'est le peuple ! Ce n'est point une coterie, c'est la France ; or le peuple attend de vous quelque chose de bon comme lui ; la France attend de vous quelque chose de grand comme elle; prince, il y a quelque chose de plus beau que le pardon, c'est l'oubli ; oubliez d'abord, oubliez que vous avez été proscrit, prisonnier, fugitif... Le suffrage du peuple vous enveloppe comme les nuages qui descendent du ciel enveloppaient les héros d'Ho-

mère et les faisaient invulnérables ; voyez, autour de vous, tout est calme, tout attend, les premiers mots de votre bouche retentiront haut et iront loin, car le silence qui se fait est solennel ; que le premier mot qui sortira de votre bouche soit donc *oubli*; le second, *justice*.

« Il est juste que le comte de Chambord, innocent de toute tentative contre la France, dont il est exilé depuis dix-huit ans, voie les portes de la France se rouvrir pour lui. Il est juste que quatre jeunes princes qui n'ont jamais rien fait contre vous, soient rappelés par vous. Attendez, ce n'est pas tout, car ce ne serait point assez : Il est juste qu'ayant servi la patrie, ils soient récompensés de leurs bons services. Il est juste que M. le duc d'Aumale, qui tenait l'Algérie, et qui, au premier ordre de la France, a remis son épée au fourreau en disant : « Soyez obéie, ma mère; » il est juste que M. le duc d'Aumale redevienne gouverneur de l'Algérie.

« Il est juste que M. le prince de Joinville, qui tenait la flotte, que sa science avait fait la lumière des officiers, que son courage avait fait

l'idole des soldats, il est juste que M. le prince de Joinville, pour lequel la marine a voté, soit rendu à la marine.

« Il est juste que l'homme qui nous a sauvés de l'anarchie à l'Hôtel de Ville, qui a déchiré le drapeau rouge avec la main qui avait écrit *les Girondins*, qui a perdu sa popularité par une erreur, et non par une faute, il est juste que M. de Lamartine soit vice président de la République, il est juste que l'homme de juin, que celui qui, six mois, a exercé le pouvoir en France, qui a expié les fautes de ses amis en buvant jusqu'à la lie le calice du désenchantement, il est juste que l'homme qui dignement, simplement, noblement se retire devant vous, laissant Paris calme et la France confiante, il est juste que le général Cavaignac soit fait maréchal de France.

« Voilà ce que j'ai à vous dire, prince ; c'est la première, c'est la dernière fois que vous entendez ma voix... »

Cette curieuse lettre, assurément plus généreuse que pratique, émanait-elle de quelque grand

homme d'État, de quelque philosophe politique, du président d'une République étrangère? Non, elle était signée « Alexandre Dumas. » Je n'ai jamais pu savoir quelle réponse fut faite à l'écrivain-conseiller, et même s'il reçut une réponse ; mais les bonnes intentions doivent toujours être constatées.

L'élection du 10 décembre en rassurant momentanément la société parisienne, fit que l'hiver de 1849 commença sous d'assez heureux auspices : le commerce, l'industrie, si affreusement atteints, semblaient vouloir se ranimer un peu; les théâtres attiraient un peu plus de monde et voyaient se grossir leurs recettes ; il s'était produit quelque chose de très-caractéristique, à propos des théâtres, après la révolution du 24 février : en pareil cas il arrive quelquefois que la littérature théâtrale, encouragée plus ou moins dans cette voie par un gouvernement nouveau, se lance dans les pièces de circonstance, et répondant en quelque sorte à la voix de l'opinion prédominante et victorieuse dans le moment, cherche à donner de l'aliment à ses enthou-

siasmes ; cela s'est vu en 1814 et 1815, puis en 1830.

En 1848, après une révolution toute de hasard et la proclamation d'une République dont l'immense majorité de la nation ne voulait pas, les pièces de circonstance étaient difficiles à faire, parce qu'elles ne répondaient à aucun besoin de l'opinion et qu'il était impossible de provoquer même un enthousiasme de commande dont les accents passagers n'eussent trouvé aucun écho. On fit une ou deux tentatives ; elles échouèrent. Je me souviens qu'on joua à l'Ambigu-Comique une certaine pièce qui faisait passer le spectateur par plusieurs de nos étapes révolutionnaires, et se terminant par les tableaux de la révolution de 1848, mettait en scène un marquis dont le père était un des derniers défenseurs de l'infortuné Louis XVI, qui lui-même jouait un semblable rôle de fidélité auprès du roi Charles X, et, plus tard, au bruit de la fusillade du 24 février, se trouvait subitement converti à la cause républicaine. Le marquis prenait parti pour le peuple et attaquait avec lui ce poste du

Château d'eau au Palais-Royal, où une poignée de gardes municipaux fit une si admirable défense, martyrs de la consigne et du point d'honneur militaire, qui ont été les seuls véritables héros de ces lamentables journées !

Rien de ridicule comme cette figure impossible se débattant et pérorant au milieu de l'action la plus niaise ; on sortait de là profondément dégoûté, car l'avant-dernier tableau représentant toute la ligne des boulevards *spontanément* illuminée le soir du 24 février, ne contribuait même pas à diminuer la profonde impression de tristesse qu'on rapportait d'un pareil spectacle.

Au théâtre du Palais-Royal, qui s'était empressé de reprendre le nom de théâtre Montansier (car les diverses salles avaient été rechercher les dénominations qu'elles portaient du temps de la première République), on avait eu l'idée de ressusciter une vieille pièce interdite pendant le règne de Louis-Philippe, sur la demande du ministre de Suède à Paris, le comte Gustave de Lœvenhielm ; cela s'appelait *le Camarade de lit*. Un vieux soldat, ancien collègue militaire de Bernadotte, mais

légèrement distancé par celui qui fut Charles XIV; et, plus heureux que tant d'autres, sut consolider son trône tout en fondant une dynastie populaire; un vieux soldat, dis-je, imagine dans ce vaudeville de se rendre en Suède, de parvenir jusqu'au roi dont il a été le camarade de lit et probablement, d'après ses propos, de le convertir à la République. Jadis, la pièce avait deux actes, et à la fin du premier, Bernadotte consentait à souper avec son vieux camarade, se laissait aller, dans la chaleur des souvenirs, à prononcer quelques mots plus militaires que monarchiques, puis se retirait, et au second acte, ne se souvenant plus bien de ce qu'il avait dit la veille, étonnait fort son vieux convive par une attitude nouvelle.

Dans la pièce de *circonstance* il n'y avait qu'un acte; la scène du souper était exagérée, et le roi de Suède, à moitié gris, se retirait en criant : « Vive la République ! » La toile tombait sur ce dernier effet. C'était à l'excellent acteur Derval, et bien à son corps défendant d'ailleurs, qu'avait été imposée cette rude tâche de représenter ainsi le roi de Suède.

Mais les efforts les plus sérieux tentés dans cet ordre d'idées avec l'approbation et le concours du gouvernement provisoire, ce furent les représentations gratuites données au Théâtre de la République (Théâtre-Français), dans lesquelles on faisait *chanter*, c'est-à-dire déclamer au son de la musique, *la Marseillaise* par mademoiselle Rachel. Cet incident de la représentation était beau, émouvant, effrayant même, mais ne soulevait aucunement l'enthousiasme républicain.

Le mouvement des théâtres dans le sens réactionnaire ne tarda pas, au contraire, à se manifester avec un certain éclat. D'abord ce fut contre les idées antisociales que cette réaction se produisit. A peu près à l'époque de l'élection du 10 décembre, le théâtre du Vaudeville donna une pièce tout aristophanesque et pourtant d'une certaine portée sérieuse dont le titre rappelait le célèbre aphorisme de Proudhon, *la Propriété, c'est le vol*. Cette pièce eut un immense succès, un succès aussi éclatant et aussi fructueux pour le théâtre que celui obtenu de nos jours par *la*

Famille Benotton de Victorien Sardou. L'acteur Delannoy s'était fait (comme on dit en termes de coulisses) une tête extrêmement ressemblante, en charge, à celle de Proudhon, et comme la pièce commençait dès le paradis terrestre où le fameux socialiste jouait déjà le rôle du serpent, on s'était procuré une Ève splendide. C'était madame Octave qui représentait ce charmant personnage, à peu près dans le laisser-aller de toilette de notre mère selon la légende, et sa jeune beauté, ses jolis cheveux épars et touffus contribuaient aussi au succès de cette pièce extrêmement amusante.

Plus tard, une sorte de trilogie qui paraissait à des intervalles de deux ou trois mois et qui était intitulée *la Foire aux idées*, obtint aussi beaucoup de succès. Elle semblait plus particulièrement dirigée contre la forme républicaine et contre les prétentions bonapartistes au profit du rétablissement de la monarchie dans la personne des princes de la maison de Bourbon fusionnés. Rien de plus incisif, de plus spirituel que ces esquisses politico-dramatiques d'un ca-

ractère éminemment français et dont la foule répétait les joyeux couplets en sortant du théâtre. Vainement François Ponsard faisait-il représenter alors sa *Charlotte Corday*, dont une scène du dernier acte, celle où Marat, Danton et Robespierre expliquent tour à tour leurs plans et leurs idées, est, à mon avis, la plus belle que l'auteur ait jamais écrite, le goût de la République, loin de venir aux Athéniens de Paris, s'en allait un peu plus chaque jour, au contraire. L'action généralement réactionnaire des théâtres à cette date est un fait digne d'être mentionné, comme tout ce qui caractérise et dessine nettement une époque historique.

En dehors de la politique, les plus grands succès de la période dramatique comprise entre l'élection du 10 décembre 1848 et le coup d'État du 2 décembre 1851 furent : d'abord *le Prophète*, de Meyerbeer, qui, interprété par madame Viardot, Garcia, Roger et Euzet, monté avec un luxe intelligent, orné du pittoresque ballet des patineurs, dont l'exécution matérielle était une nouveauté sur nos scènes françaises, obtint, en dépit

des préoccupations politiques, un succès des plus vifs et des plus mérités. Chose singulière ! quoique le livret du *Prophète* eût été écrit avant la révolution de Février, la pièce n'en était pas moins toute de circonstance, car les sectaires de Jean de Leyde, les soldats du roi-prophète étaient des communistes et des socialistes tout comme les insurgés de Juin. Chacun faisait cette remarque en applaudissant l'œuvre magistrale du grand compositeur.

Après ce bel opéra, il faut citer le ballet intitulé *la Filleule des fées*, dont la musique était d'Adolphe Adam, et dans lequel Carlotta Grisi jouait le principal rôle ; au Théâtre-Français, qui avait eu l'esprit de reprendre promptement son ancien nom, le *Séjan*, de M. Victor Séjour, et *le Testament de César*, de M. Jules Lacroix ; à l'Opéra Comique, *la Fée aux Roses*, *le Caïd* et *le Val d'Andorre ;* au Théâtre-Historique, *le Comte Herman*, d'Alexandre Dumas ; à l'Odéon, *François le Champi*, de Georges Sand ; aux Variétés, *la Vie de bohême*, de Théodore Barrière et Henri Murger.

Le 15 janvier 1849, M. Berger, nouvellement nommé préfet de la Seine, avait inauguré la saison dansante par un grand bal donné à l'Hôtel de Ville. Plusieurs des salles de cet édifice ayant servi de corps de garde après le 24 février, il avait fallu, pour la circonstance, leur improviser une décoration de soie et de fleurs, et grâce à toutes ces transformations, la fête, qui réunissait plus de trois mille personnes (au grand contentement du commerce parisien), avait été aussi brillante que possible. Quelques bals officiels suivirent celui-là, mais les salons particuliers ne s'ouvraient point au plaisir, et la politique les envahissait de plus en plus. Comment aurait-il pu en être autrement, d'ailleurs, au milieu des préoccupations de toute nature qui absorbaient alors la pensée, au milieu des intrigues diverses qui agitaient les divers partis? Pour bien comprendre cette époque sociale, il faut se souvenir que jusqu'au coup d'État du 2 décembre, chacune des fractions politiques qui divisaient l'Assemblée nationale et avait naturellement ses échos dans Paris, s'imaginait que le terrain de la lutte lui

resterait définitivement et qu'elle triompherait de tous les obstacles.

Parmi les salons sérieux de cette époque, il convient de citer celui de M. de Flavigny, rue des Saussaies. M. de Flavigny, dont le père avait épousé jadis à Francfort mademoiselle Bethmann, appartenant à une famille de finance riche et honorablement connue en Allemagne, s'était trouvé, jeune encore, à la tête d'une fortune assez considérable que son mariage avec mademoiselle de Fezensac, fille de l'excellent et sympathique général de ce nom, n'avait pu que consolider. Il était entré dans la diplomatie sous la Restauration et avait fait, en qualité de secrétaire, partie de l'ambassade du prince de Polignac à Londres. Mais ses idées étaient plus sagement avancées que celles des hommes qui furent renversés par la révolution de Juillet, et comme, en voyant de près de quelle façon se traitent les grandes affaires, il en avait naturellement pris le goût, il chercha, sous la monarchie de 1830, à se faire nommer député de son département. Or, il était beaucoup plus difficile alors,

avec les électeurs payant 200 francs d'impôt, de réussir dans une tentative de ce genre lorsqu'on était candidat gouvernemental, qu'il ne l'est de nos jours, avec le suffrage universel, d'arriver au Corps législatif sous le patronage d'un préfet. M. de Flavigny ne réussit pas ; mais comme le gouvernement connaissait sa capacité politique, il ne tarda pas à se l'attacher en l'appelant à la pairie, et, une fois assis au Luxembourg, M. de Flavigny put commencer à donner la mesure des aptitudes sérieuses qu'il devait développer plus tard à l'Assemblée nationale, dont il faisait partie à l'époque dont je parle, puis ensuite au Corps législatif, car ses électeurs lui furent longtemps fidèles. Il fallut même bien des intrigues pour les détacher de cet intelligent représentant de leurs intérêts, qui apportait dans les plus hautes discussions sa parole élégante, diplomatique, habilement préparée, pleine de finesse et de traits qui, pour n'être pas vigoureusement lancés, n'en atteignaient pas moins le but. Le salon de M. de Flavigny réunissait, indépendamment d'un certain nombre de ses collègues de l'Assemblée, des

diplomates étrangers tels que M. de Hubner, le ministre d'Autriche à Paris, qui y venait souvent avec ses deux filles ; des membres de notre diplomatie et de hauts employés du ministère des affaires étrangères, entre autres M. L. de Viel-Castel, auteur d'une excellente *Histoire de la Restauration* ; et des personnages tels que M. de Chasseloup-Laubat, qui devait être plus tard ministre de la marine, M. de Montalembert, le général de Goyon, beau-frère de M. de Flavigny et futur commandant de notre corps expéditionnaire à Rome, le duc de Fezenzac, son beau-père, le général d'Arbouville, MM. de Gabriac, de Tamisier et bien d'autres anciens pairs de France ou diplomates de la génération du maître de la maison. M. de Flavigny était le propre frère de madame d'Agoult, bien connue dans le monde des lettres sous le nom de Daniel Stern, et madame de Flavigny, qui tenait si bien ce simple mais intelligent salon, a publié elle-même des livres de morale et d'éducation généralement appréciés.

J'ai dit tout à l'heure que des intrigues diverses

occupaient et agitaient les divers partis; elles devaient prendre ultérieurement, comme on va le voir, une importance plus grande encore. Mais déjà le comte Molé croyait nécessaire de démentir par une spirituelle lettre les bruits que l'on faisait courir sur des réunions d'hommes politiques au château de Champlâtreux, bruits qui préoccupaient vivement le public et la presse. « Monsieur, écrivait-il, me permettrez-vous de vous donner un bref éclaircissement sur ces réunions, à Champlâtreux, d'hommes politiques importants, dont vos colonnes ne cessent d'entretenir le public? Vous faites mentir le proverbe, monsieur, qu'*il n'y a jamais de fumée sans un peu de feu*, et je puis vous rassurer complétement sur les progrès qu'aurait faits ici la fusion ou cette conciliation entre tous les partis, qui vous paraît le plus grand mal dont la France soit encore menacée. Depuis que je suis à Champlâtreux, seul avec mes enfants, je n'ai reçu ni un hôte ni une visite. Est-ce clair?... A la vérité, je n'y suis pas depuis longtemps et je ne réponds pas de l'avenir. Mais voyez que d'émotions vous auriez épar-

gnées à vous-même et à vos lecteurs en daignant prendre la moindre information ! Vous avez sonné l'alarme bien avant le péril. La confiance qu'on vous accorde pourrait en être ébranlée. *Rien, rien*, c'est trop peu pour fournir à une polémique si soutenue, si enflammée ! »

Un projet de décret avait été soumis à l'Assemblée nationale, tendant à renvoyer devant la haute cour de justice nationale les auteurs et complices de l'attentat du 15 mai. Ils étaient au nombre de vingt, savoir : Blanqui, Flòtte, Martin dit Albert, Barbès, Sobrier, Raspail, Quentin, Dégré (le fameux pompier qui s'était fait remarquer entre tous à la tribune de l'Assemblée envahie), Larger, Borme, Thomas, Louis Blanc, Seigneuret, Houneau, Huber, Laviron et Napoléon Chancel, comme auteurs de l'attentat ; Courtais, Caussidière et Villain, comme complices. Huit de ces accusés étaient contumaces, entre autres Louis Blanc, Caussidière et Laviron. L'Assemblée vota le décret, et aussitôt la haute cour de justice se constitua ; elle devait, en ce qui concernait le tribunal, se composer de sept

membres de la cour de cassation, cinq juges titulaires et cinq suppléants qui choisiraient entre eux le président de la cour; et, en ce qui concernait le jury, de membres des conseils généraux désignés par le sort. Les cinq juges titulaires furent MM. Berenger (de la Drôme), Hardouin, Rocher, Hello et de Boissieux; les juges suppléants, MM. Pataille et Delapalme. M. Berenger, qui avait été récemment nommé président de chambre, fut désigné par ses collègues comme président de la haute cour. M. Baroche, représentant du peuple et procureur général près la cour d'appel de Paris, devait remplir les fonctions de procureur général dans ce grand procès. Il allait être assisté de MM. de Royer, avocat général à la cour d'appel de Paris; Robert de Chennevière, avocat général à la cour d'appel de Bourges, et Lévesque, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris.

On racontait que tandis que Barbès cultivait des fleurs dans sa chambre, au donjon de Vincennes, Martin, dit Albert l'ouvrier, élevait dans la sienne un jeune chardonneret, et Raspail, deux

énormes poules dont les gloussements étaient insupportables.

Dans la nuit du 4 mars 1849, des voitures cellulaires amenaient les divers accusés à la gare du chemin de fer d'Orléans. Celle qui venait de Vincennes et renfermait Barbès, Blanqui, Raspail, Sobrier, Albert et Quentin, était escortée de plusieurs escadrons de lanciers, colonel en tête, et d'un escadron de gendarmes. Elle avait traversé le faubourg Saint-Antoine et le pont d'Austerlitz pour gagner la gare d'Orléans. Des six accusés qu'elle contenait, un seul, Raspail, avait opposé une certaine résistance pour y entrer, en protestant contre la violence qui était faite à un représentant du peuple et en invoquant la constitution, pour laquelle il n'avait pas toujours montré tant de respect. Amené jusqu'au marchepied de la voiture, il s'était écrié « qu'il allait étouffer dans cette cellule; qu'on le trouverait mort en arrivant à Bourges. » Et une voix bienveillante, quoique légèrement ironique, lui avait aussitôt conseillé l'usage infaillible, en pareil cas, des cigarettes de camphre dont il était l'inventeur.

C'était l'hôtel de Jacques Cœur, à Bourges, type curieux et admirablement complet de notre vieille architecture nationale, qui devait servir tout à la fois de prison aux accusés et de siége à la haute cour qui allait les juger. Cette ancienne résidence du célèbre argentier de Charles VII, où la devise : « A cœur vaillant, rien impossible ! » se reproduisait au milieu des arabesques d'une ravissante fantaisie architecturale, avait été appropriée le plus promptement qu'on avait pu à l'usage auquel elle allait être destinée. Les débats commencèrent le 7 mars, après le tirage au sort des hauts jurés qui, représentant les quatre-vingt-six départements, avaient dû se rendre tous à Bourges, où un second tirage allait avoir lieu.

Le sort m'avait désigné une première fois, comme membre du conseil général d'Indre-et-Loire, pour représenter ce département à la haute cour; il me désigna une seconde fois, à Bourges, pour faire partie du jury en qualité de juré supplémentaire, ce qui me permit de suivre jour par jour les débats de ce grand procès. Les principaux accusés s'y montrèrent dans toute la

sincérité de leur nature : Barbès, le champion théâtral de la République démocratique et sociale ; Blanqui, le conspirateur monomane, l'amer défenseur de la cause démagogique ; Raspail, l'avocat plein de ruses et de chicanes de sa propre cause, se présentant, du reste, comme l'incarnation des idées et des intérêts populaires. Les autres furent insignifiants, y compris M. de Courtais, et chacun remarqua la profonde nullité de Martin, dit Albert l'ouvrier, l'ancien membre du gouvernement provisoire. Là, je pus comprendre tous les maux que ferait fondre sur le pays le triomphe, ne fût-il que d'un jour, de ces vaniteux personnages ; là, je vis M. Ledru-Rollin, pendant sa déposition hautaine, accompagner d'un geste significatif sa singulière théorie sur la manière de préparer et d'effectuer une révolution. « On prend un prétexte, dit-il à propos du 15 mai, et, en un tour de main, on renverse un gouvernement. » La pantomime de prestidigitation qui avait accompagné ces paroles les a gravées dans le souvenir de tous les assistants. Là, j'entendis M. Buchez, voulant exposer sa fâcheuse

situation au 15 mai, prononcer ces tristes paroles : « Enfin, messieurs, j'attendais avec impatience le moment où j'allais être renversé de mon fauteuil. » « Ce n'est pas là du Boissy d'Anglas ! » murmura, en écoutant ces malencontreuses confidences de M. Buchez, notre vénérable doyen, l'ancien et remarquable président de la Chambre des députés sous la Restauration, M. Ravez, qui, récusé par les avocats, n'en suivait pas moins avec une ardente curiosité les premières séances de cet instructif procès; mais on aurait pu lui répondre que les Boissy d'Anglas sont rares, et cette pensée me rassurait d'autant moins sur l'avenir de notre pays.

Un jour, à la table commune de l'hôtel de la Poste, où nous nous réunissions après les audiences de la haute cour, et à la suite d'une conversation politique soutenue, de mon côté, avec une grande modération de langage, un ancien commissaire provisoire de Ledru-Rollin, M. Marc Dufraisse, me disait trop franchement :

— Eh ! mon Dieu ! le dénoûment de tout cela

est bien simple : il faudra que nous vous déportions ou que vous nous transportiez.

— Espérons, disais-je, qu'en trouvera un terme moyen.

— Il n'y en a pas, répliquait-il.

C'est ce même M. Marc Dufraisse auquel, à propos de la préface d'un livre de lui publié récemment en Suisse, cet excellent M. Prévost-Paradol (de l'Académie française), reprochait tendrement, dans le *Journal des Débats*, de montrer un trop grand découragement relativement à l'avenir de la liberté dans notre pays. Je comprends parfaitement les aspirations libérales de M. Prévost-Paradol et je connais son talent, mais, en vérité, il faudrait mieux savoir à qui l'on parle, et je suis surpris d'une telle ignorance des hommes et des choses de notre temps.

La scène la plus émouvante de ces longs et intéressants débats, ce fut sans contredit la vive altercation qui se produisit entre Blanqui, Barbès et Flotte. Blanqui, on s'en souvient, était fortement soupçonné par les siens d'avoir fait partie de la police sous le dernier règne. Une pièce

publié par la *Revue rétrospective* l'avait gravement compromis à cet égard. Au moment où, dans sa défense, il faisait allusion à cette pièce :

— J'en ai parlé dans une autre enceinte, interrompit Barbès, j'en parlerai encore ici, mais cela se videra entre nous.

— Oui, cela se videra entre nous! s'écria Flotte en se levant d'un air menaçant.

Et, comme Barbès ajoutait qu'ainsi qu'il l'avait déjà dit au club de la Révolution, la pièce émanait bien de celui qui en était accusé :

— Barbès, tu te déshonores aujourd'hui, » dit Flotte en essayant de se précipiter sur son coaccusé pour le déchirer, mouvement heureusement comprimé par les gendarmes, mais qui ressemblait à l'élan d'une bête fauve.

On sait comment se termina ce grand procès, qui avait attiré d'autant plus l'attention publique, que c'était la première fois que fonctionnait la haute cour de justice créée par la constitution de 1848. Le beau talent de parole de M. le procureur général Baroche venait de se produire sur une scène élevée, bien faite naturellement

pour le mettre en relief, ainsi que celui de M. de Royer, avocat général. Ce furent, en quelque sorte, les débuts de ces deux hommes politiques, qui, plus tard, devaient occuper les postes les plus importants.

Aux débats de Bourges, qui avaient alimenté les conversations des salons de Paris, succédèrent d'autres préoccupations produites par des faits d'un ordre différent. J'ai dit que les partis monarchiques de l'Assemblée s'ingéniaient à chercher des solutions et se livraient, pour arriver au but de leurs désirs, à des démarches très-actives qui, dans d'autres temps, eussent été même passablement compromettantes. Mais, durant la parodie républicaine de 1848, tout pouvait être permis, et, d'ailleurs, rien ne tirait à grande conséquence.

M. le comte de Chambord s'était rendu aux eaux d'Ems, et des Français de toutes les conditions, y compris plusieurs députés, s'étaient empressés d'aller saluer au delà du Rhin le dernier représentant de la vieille monarchie. Plus tard, ces pèlerinages se reproduisirent avec plus

d'éclat et de bruit et dans des directions différentes. Ainsi, les principaux chefs des factions légitimiste et orléaniste de l'Assemblée profitèrent de sa prorogation, en 1850, pour se rendre soit à la résidence de Claremont, soit à Wiesbaden, où le comte de Chambord venait d'arriver. Le roi Louis-Philippe était mort, entouré des soins pieux de la reine Marie-Amélie et de ses enfants; il était mort en accomplissant ses devoirs religieux, sur les instances de la reine, en présence de sa famille assemblée, et ranimant par de courageuses paroles les officiers de sa maison désolés. Nul doute que les épreuves de la révolution du 24 février, et les soucis de l'exil n'aient abrégé cette existence qu'une vie simple et réglée, qu'un tempérament vigoureux devaient prolonger au delà du terme qu'elle a atteint au milieu des vicissitudes qui rendent la vieillesse si amère. La grande préoccupation de Louis-Phillppe, depuis sa chute, était de se disculper de la faute commise en tombant du trône, et il était dans son droit à un certain point de vue : roi constitutionnel, il était tombé

constitutionnellement, c'est-à-dire en ayant dans les chambres et dans le pays une imposante majorité dévouée à sa politique. Il avait manqué d'énergie à un moment décisif, et voilà tout. Vie bien agitée, bien compliquée que celle du roi Louis-Philippe pour en arriver (fatale conséquence d'un moment de faiblesse!) à cette triste fin de n'être pas même enterré à Dreux!

MM. Thiers, Molé, de Broglie et un certain nombre de personnages appartenant au parti orléaniste partirent donc pour Claremont, tandis qne MM. Berryer, de Saint-Priest et de la Rochejaquelein, également représentants du peuple, se rendaient à Wiesbaden, suivis d'un grand nombre de légitimistes et de députations d'ouvriers parisiens ou bretons. Les premiers apportaient, entre autres cadeaux destinés à madame la comtesse de Chambord, un bouquet de fleurs cueillies secrètement dans les parterres des Tuileries. Tous furent reçus avec empressement, et une députation tirée au sort s'assit à la table du prince exilé.

Ce fut pendant un de ces pèlerinages à Ems

ou à Wiesbaden que M. le comte de Chambord fit un bien joli mot. Un des nombreux élégants et jeunes représentants de la vieille aristocratie française s'était permis de trouver que le prince n'était pas suffisamment habillé à la dernière mode, et avait cru, dans *un intérêt politique*, devoir en faire la respectueuse observation : « Allons ! dit M. le comte de Chambord, je suis aussi heureux que le bon roi Dagobert : j'ai trouvé mon saint Éloi[1] ! »

Pendant ce temps, le président Louis-Napoléon Bonaparte s'était très-confortablement installé à l'Élysée. En dehors du monde officiel qu'il était obligé de recevoir, il cherchait à attirer le plus possible ce qu'on est convenu d'appeler la bonne compagnie. Ses invitations et ses avances prouvaient même à quel point il désirait que la haute société se rendît aux soirées et aux dîners de l'Élysée. Ces soirées, qui devenaient quelquefois des bals, étaient hebdomadaires.

[1] Votre Majesté
Est mal culottée.
(*Chanson du roi Dagobert.*)

Tout le rez de chaussée de l'Élysée, comprenant trois salons et une galerie, était alors ouvert, et on y avait ajouté une petite construction légère qui réunissait alors la grande façade au mur du jardin donnant sur l'avenue de Marigny. L'ensemble de ces soirées, où se pressaient des femmes jolies et élégantes et des hommes pour la plupart en uniformes brillants, présentait un agréable coup d'œil. Le prince-président s'était formé une sorte de maison à l'aide de ses fidèles, MM. Bacciochi, Fialin de Persigny, Battaille, voire même l'excellent docteur Conneau, qui tous, en costume d'officier d'état-major de la garde nationale, et indépendamment des officiers d'ordonnance ou aides de camp Fleury, de Béville, de Toulongeon, Ed. Ney, Menneval, etc., faisaient de leur mieux les honneurs du joli palais présidentiel.

Malheureusement, l'antagonisme toujours croissant de l'Assemblée nationale se traduisait par une guerre sourde et mesquine qui amena le refus d'augmenter la dotation du président, bien évidemment insuffisante cependant pour

les dépenses qu'il faisait. Le prince en vint à vendre ses chevaux, et ces tiraillements ne le desservirent pas dans l'esprit des masses. D'un autre côté, puisque bon nombre de représentants, considérant que la durée de la seconde République française était réellement une impossibilité, cherchaient à droite ou à gauche une combinaison monarchique qui remplaçât ce gouvernement de hasard dont ils prévoyaient la chute prochaine, pourquoi le chef de l'État lui-même ou ses partisans n'auraient-ils pas rêvé aussi la prolongation ou la transformation entre ses mains du pouvoir qu'il tenait de l'élection du 10 décembre?

On sait qu'il y eut à cette époque entre l'Assemblée et le président d'assez misérables conflits. Louis-Napoléon, revenu d'une tournée qu'il avait faite dans les départements, ayant eu le désir de se mettre en rapport avec les divers corps de l'armée de Paris, plusieurs revues avaient eu lieu dans les plaines de Saint-Maur et de Satory, et souvent à la suite de ces revues répétées, qui fatiguaient les soldats, des distribu-

tions de vin et de viandes leur avaient été faites par ordre du prince, tandis que des bouteilles de vin de Champagne étaient distribuées assez largement aux officiers. Ces distributions avaient été accueillies avec une reconnaissance qui s'était formulée par des cris de : Vive le président! vive Napoléon! quelquefois même de : Vive l'Empereur! au moment du défilé. Ce dernier cri était seul inconstitutionnel; cependant le général Neumayer, qui commandait la 1re division de l'armée de Paris, crut devoir interdire, par un ordre du jour, tous les cris sous les armes; d'un autre côté, la commission de permanence de l'Assemblée s'était fait rendre compte, par le général Changarnier, qui assistait à toutes les revues, des incidents divers qu'on signalait à son attention vigilante. Elle ne jugea pas utile de convoquer immédiatement l'Assemblée, mais elle entoura ses procès-verbaux de mystère, alla même jusqu'à les mettre sous les scellés, et fit publier par ses journaux des récits relatifs aux distributions de vivres dont le président était accusé. Cette lutte puérile sembla s'envenimer

et prendre des proportions sérieuses, lorsqu'on vit, d'un côté, le prince remplacer le général Neumayer, qu'il appelait au commandement des 14e et 15e divisions militaires, et, d'un autre côté, le général Changarnier répondre, en quelque sorte, à cet acte émané de l'initiative présidentielle, par un ordre du jour adressé à l'armée de Paris et ainsi conçu : « Aux termes de la loi, l'armée ne délibère point ; aux termes des règlements militaires, elle doit s'abstenir de toute manifestation et de proférer aucun cri sous les armes. Le général en chef rappelle ces dispositions aux troupes placées sous son commandement. » Ainsi, le général Changarnier, dont l'opinion publique, comprenant d'ailleurs toute l'importance militaire, ne savait trop encore si elle devait faire un Cromwell ou un Monk, dessinait tout à coup son attitude par cet ordre du jour inattendu.

Il y eut aussi une histoire de complot qui fit beaucoup de bruit : M. Yon, commissaire de police près l'Assemblée nationale, prétendit que vingt-six individus parmi les plus exaltés de la

société du Dix-Décembre, avaient, dans une séance extraordinaire, agité le projet d'assassiner le président de l'Assemblée nationale, M. Dupin, et le commandant de l'armée de Paris, le général Changarnier, comme étant tous les deux le grand obstacle à l'accomplissement des desseins de la société. On aurait mis des bulletins dans un chapeau et on aurait tiré au sort pour savoir à qui incomberait cette double besogne. Le préfet de police, M. Carlier, écrivit au *Journal des Débats* qui avait rapporté ces faits : « Le prétendu complot n'est qu'une mystification, dont un agent qui n'est pas sous mes ordres paraît avoir été la dupe, » et, comme corollaire, le préfet de police suspendait le traitement de M. Yon ; mais l'Assemblée décida de son côté qu'il serait établi pour sa police de sûreté un commissaire spécial placé exclusivement sous les ordres du président et des questeurs, le traitement de ce commissaire devant être inscrit au budget de la dotation de l'Assemblée.

Petites intrigues qui agitaient l'opinion et ne grandissaient pas le pouvoir législatif; il eût fallu

pour renverser Louis-Napoléon des vues plus larges et plus d'audace ; il eût fallu que l'Assemblée se montrât ou plus sérieusement hardie ou moins ridiculement agressive.

Toutes ces agitations n'empêchaient pas d'ailleurs le président Dupin de faire, suivant sa coutume, une foule de calembours et de jeux de mots qui le vengaient des ennuis que lui causait parfois une assemblée si nombreuse et si mêlée. « Cette tribune, disait-il, me fait l'effet d'un puits : il y a toujours un seau qui monte et un seau qui descend. »

Un décret présidentiel enleva tout à coup au général Changarnier son double commandement et sembla répondre de la sorte au fameux ordre du jour adressé à l'armée de Paris. On aurait pu supposer que cet acte énergique allait produire dans la ville et surtout dans les régiments de la garnison une sensation très-vive ; certains corps paraissaient plus particulièrement attachés au général, entre autres la gendarmerie mobile, composée des débris de l'ancienne garde municipale, et une démonstration de sa part aurait pu

entraîner des conséquences déplorables : il n'en fut rien; le décret présidentiel surprit les salons par son apparente hardiesse, mais il n'émut pas le public; l'Assemblée seule fulmina.

On s'inquiétait à l'étranger des éventualités que pouvait amener la situation des choses en France, et quelquefois on juge mieux l'ensemble et la portée des faits politiques du dehors que du dedans; je l'éprouvai moi-même peu de temps avant que se produisissent ces derniers incidents.

Je m'étais rendu à la Haye, en Hollande, à la fin du printemps de 1850, pour assister aux fêtes du mariage du prince royal de Suède (aujourd'hui Charles XV) avec la princesse Louise, fille du prince Frédéric des Pays-Bas. Tout ce qui regardait la Suède m'intéressait vivement : j'avais été en mission à Stockholm, j'avais écrit le livre intitulé *les Suédois depuis Charles XII* et j'étais chevalier de l'Étoile polaire.

La petite et charmante résidence de la Haye devait, on le comprend, être mise en émoi par les fêtes destinées à célébrer le mariage de la prin-

cesse avec son royal futur. Ces fêtes furent assez nombreuses, en effet, et fort brillantes. Il y eut (sans compter les dîners officiels) des bals chez le prince Frédéric des Pays-Bas, chez la comtesse de Rechtéren d'Ahnen, grande maîtresse de sa cour, chez le ministre d'Angleterre, sir Edward Disbrowe et enfin, un magnifique déjeuner dansant au Palais du Bois. Ce Palais du Bois est un bâtiment construit avec régularité, mais dans de petites proportions à l'une des extrémités du bois de la Haye (un des plus charmants parcs de l'Europe), par un des Nassau, ancêtre du roi. C'était vraisemblablement, dans le principe, un pavillon de chasse qui successivement a été agrandi et orné, comme on le voit aujourd'hui. La plus grande partie de ses salons est garnie de meubles chinois et japonais, tables et paravents en laque, magots, lanternes, vases précieux et tentures en étoffes claires avec des personnages brodés ou peints de l'aspect le plus étrange. Au centre du palais s'élève une grande salle octogone, recevant le jour par en haut et dont les panneaux, peints par Jordaens, Rubens

et d'autres maîtres de la même école, représentent la vie du grand Frédéric-Henri au milieu de sujets allégoriques tels que la Paix, la Guerre, l'Abondance, la Victoire, le tout de grandeur naturelle. Cette magnifique salle, que l'on appelle « la salle d'Orange, » est d'une originalité extrême et saisissante.

Le roi, voulant à propos des fiançailles du prince de Suède, donner une grande fête de cour et faire quelque chose qui n'eût pas été essayé jusque-là, eut l'idée d'utiliser le Palais du Bois et d'y donner un déjeuner dansant commençant à trois heures et demie et finissant à dix ou onze heures du soir. Le difficile était, dans le programme royal, d'éclairer suffisamment la grande salle, que ses peintures assombrissaient beaucoup ; plus de dix mille bougies y furent allumées et ce formidable éclairage, faisant ressortir fantastiquement toutes les belles peintures qui décorent la salle, les groupes de guerriers et de divinités de Jordaens eurent véritablement l'air de prendre part à la fête. C'était merveilleux !

Eh bien, au milieu de ces bals qu'animait la présence de la gracieuse et spirituelle reine des Pays-Bas, au milieu des joies populaires qui leur servaient d'écho, on se préoccupait constamment de la France. Il devait y avoir en ce moment une élection à Paris et on s'effrayait du résultat, qui fut, en effet, favorable à Eugène Sue et à d'autres démocrates socialistes. L'Europe avait littéralement les yeux fixés sur notre pays et le moindre événement politique qui se produisait en France avait un immense retentissement à l'étranger.

Lorsque, dans une audience particulière, j'eus l'honneur de prendre congé du roi que j'avais connu comme prince d'Orange, étant déjà venu en Hollande du temps de son père Guillaume II, Sa Majesté, qui avait toujours daigné me témoigner une grande bienveillance, venait de recevoir des dépêches de son ministre à Paris, le vieux général Fagel, dépêches qui parlaient d'une émeute imminente et la représentaient comme devant être formidable. Il y avait exagération de la part du vieux diplomate, mais le roi, qui

prenait les choses au pied de la lettre s'en montrait vivement affecté. « Malheureusement, en France, les choses ne se passent plus comme autrefois, me disait-il ; ce n'est plus par des chansons mais par des coups de fusil que tout finit, et vous y retournez dans un bien mauvais moment. »

Hélas ! je ne le savais que trop.

IV

Idées relatives à la révision de la constitution. — Brochure révisionniste. — Un comité se forme. — Hommes qui le composent. — Un salon rue de l'Arcade. — La réunion de la rue Castiglione — Incidents. — Rédaction d'un modèle de pétition. — Attitude du gouvernement. — Le cabinet de M. Léon Faucher, ministre de l'intérieur. — Les journaux. — M. Véron. — Ses dîners à Auteuil. — Ses amis. — Romieu, Malitourne, Boilay, Burat, Boniface, Millot, Gilbert de Voisins. — Discussion à l'Assemblée législative de la demande en révision de la constitution. — Elle est repoussée. — Physionomie de l'opinion à Paris et en province. — Louis Napoléon à Saint-Cloud. — Un dîner à Saint-Cloud le 21 octobre 1851.

Au milieu de ces antagonismes, de ces luttes sourdes, de ces intrigues qui se croisaient, à quoi fallait-il donc se rattacher? Au commencement de 1851, le pays s'inquiétait déjà de ce que l'on nommait alors « la terrible échéancce 1852; »







NAPOLÉON III

Ferd^d SARTORIUS, Ed^r r. de Seine, 27. Paris

les grandes transactions commerciales étaient pénibles, impossibles même, sur quelques points du territoire. Toutes les valeurs subissaient une dépréciation de plus en plus sensible ; une sorte de marasme semblait s'être emparé de la nation, et chacun regardait l'horizon avec une véritable angoisse ; car, de temps à autre, un éclair venait, en le sillonnant, jeter une vive lumière sur l'ensemble d'une situation des plus périlleuses.

La province, qui n'avait pas comme Paris les plaisirs faciles et les émotions factices, la province calme, laborieuse, méditative, réfléchissait silencieusement à tous les maux que lui préparait la démagogie, dont la menaçait le socialisme; mais, dans la majeure partie de nos départements, elle y songeait avec une arrière pensée de résistance.

Dans l'esprit de ces populations rurales, espoir et sauvegarde de la France, à côté de la résolution prise par la majeure partie d'entre elles de résister matériellement au socialisme, ce qui de toute façon ne nous eût point préservés des

horreurs de la guerre civile, une passion avait surgi, passion bien naïve, bien naturelle : celle du repos. Les campagnes éprouvaient, dans les premiers mois de 1851, l'horreur du bruit, du dérangement, du déplacement, et si elles eussent été consultées, on n'eût procédé à aucune élection, les choses demeurant, bien ou mal, telles qu'elles étaient alors.

Lasses de tout le tracas politique que 1848 leur avait imposé, de ces droits qu'elles n'auraient jamais réclamés de la République, si la République leur avait demandé leur avis, les populations rurales se montraient complétement indifférentes aux élections secondaires, qui se faisaient littéralement au hasard, malgré leur importance relative. Une seule paraissait devoir vaincre cette déplorable indifférence : c'était celle du président de la République.

Cette préoccupation de l'élection d'un nouveau président était aussi vive dans les châteaux que dans les chaumières. Pas de dîner de campagne qui ne se terminât par des digressions politiques ; pas de partie de chasse où les chances des

divers candidats ne fussent chaudement discutées.

Mais une vérité paraissait évidente à tous les gens de bonne foi, c'est que, de toutes les candidatures possibles, c'était celle de Louis-Napoléon Bonaparte qui avait encore le plus de probabilité de réussite dans les départements, et obtiendrait le plus aisément la majorité nécessaire.

Et si, d'un côté, le nom de Bonaparte semblait avoir conservé tout son prestige sur les masses, le caractère du président dont les pouvoirs allaient expirer, offrait, de l'autre, aux classes bourgeoises de véritables garanties d'ordre et de stabilité. Louis-Napoléon Bonaparte semblait avoir hérité de cette pensée sympathique aux choses régulières qui a fait la plus véritable gloire de son oncle, et qui fut certainement la meilleure part de sa succession. C'était même le lien naturel qui pouvait exister entre lui et le parti légitimiste représentant des vieilles traditions d'ordre, d'autorité et de hiérarchie. C'était sur ce terrain facile à aborder pour

tout le monde, que ce parti pouvait, sans compromettre sa dignité, sans rien sacrifier de ses souvenirs, donner son concours au pouvoir et contribuer avec lui à sauver le pays de la crise qu'il lui fallait traverser. Il en était de même du parti orléaniste, aucun des princes de la branche cadette des Bourbons ne pouvant convenablement être mis en avant pour la présidence d'une République qui avait renversé le trône de Louis-Philippe.

Mais la Constitution de 1848 interdisait formellement la réélection de Louis-Napoléon Bonaparte.

Ce fut sous l'inspiration des craintes légitimes qu'inspirait alors l'avenir du pays, que j'écrivis, au mois, de février 1851 une brochure politique, qui avait pour but de poser nettement la question de la révision de la constitution. J'insistais d'abord sur la nécessité de modifier l'article 45 relatif à la réélection du président de la République. « Il me paraît absurde, disais-je, que lorsque le pays est satisfait du premier magistrat chargé de présider à ses destinées, il lui soit légalement in-

terdit de prolonger ses pouvoirs de quatre années, c'est-à-dire de s'assurer, sans en venir à des moyens révolutionnaires, le double bénéfice d'une administration pour laquelle il éprouve de la sympathie, et d'une stabilité passagère qui lui permette de s'occuper en toute sécurité de ses intérêts matériels. »

Je demandais encore la modification de l'article 20 de la constitution, c'est-à-dire l'adjonction d'une nouvelle Chambre, d'un Sénat, si, comme aux États-Unis, on voulait lui donner ce nom, à l'Assemblée unique qui, placée en face du pouvoir exécutif, provoquait ou subissait les tiraillements que l'on avait pu constater depuis trois ans. Je réclamais aussi la suppression de l'article 69, qui attribuait à l'Assemblée la nomination du conseil d'État, pour la rendre au pouvoir exécutif.

On le voit, les questions les plus délicates étaient soulevées dans cet écrit, qui n'avait d'autre mérite que celui de l'à-propos. Il rompait en temps opportun le silence gardé jusqu'alors sur une question brûlante, dont chacun se

préoccupait intérieurement avec une anxiété véritable. Il mettait, comme on dit, le doigt sur la plaie, et en même temps donnait un remède très-admissible, très-sérieusement discutable.

Les journaux s'emparèrent aussitôt de cette brochure. *La Patrie* la publia tout entière dans son numéro du 3 mars 1851. *Le Constitutionnel*, *le Pays*, dirigé à cette époque par M. de Bouville, aujourd'hui préfet de la Gironde, en rendirent compte avec de grands développements. *L'Ordre*, journal d'une nuance différente, l'attaqua avec une certaine violence. Enfin, une polémique très-vive s'engagea entre les divers partis sur le terrain de la révision de la constitution, et je compris que j'avais frappé juste.

Le lendemain de l'apparition de ma brochure dans les colonnes de *la Patrie*, je recevais une lettre de M. de Montour, ancien rédacteur de ce journal, et que je ne connaissais aucunement. Il me demandait un rendez-vous où il viendrait, disait-il, avec un ami pour causer du contenu de l'écrit que je venais de publier.

Le 4 mars, M. de Montour et M. Bellet se présentaient, en effet, chez moi. M. Bellet était, si je ne me trompe, trésorier de la réunion de représentants dite de la rue de Poitiers, et avait, depuis 1848, mis sa prodigieuse activité au service des comités électoraux du parti de l'ordre. Ces deux messieurs m'exposèrent les idées que la lecture de ma brochure venait, disaient-ils, de leur inspirer. Ils pensaient que le moment était arrivé de donner au pays une grande impulsion révisionniste, et que, pour atteindre ce but, la fondation d'un journal devenait d'une absolue nécessité.

Je ne partageais pas leur opinion. La création d'un nouveau journal qui, pour être pris au sérieux, devait tout d'abord se donner une immense publicité, me semblait extrêmement difficile; la partie matérielle, celle que j'appelais en riant la partie *cuivrée*, m'apparaissait surtout comme un important obstacle; il faudrait, avant toute chose, songer à réunir un capital relativement considérable. Où le trouverait-on? Pourrait-on l'obtenir d'une souscription établie sur

une grande échelle? Cela me semblait bien douteux, car le journalisme était alors singulièrement discrédité.

La formation d'un comité était plus aisée, et ce comité, s'il était bien composé, pouvait donner une impulsion considérable au pétitionnement pour la révision de la constitution. Ce fut l'avis que j'émis à mon tour, en ajoutant que, du reste, je m'en rapportais complétement à la décision que prendrait une réunion d'hommes animés des sentiments d'ordre et de conservation sociale que j'avais voulu faire prévaloir moi-même, offrant mon salon comme point de réunion à ce groupe de conservateurs disposés à réaliser la politique de ma brochure. Il fut con venu que M. de Montour ferait quelques convocations pour le surlendemain, et nous nous séparâmes. Deux jours après, un petit conciliabule politique se tenait chez moi, rue de l'Arcade, à la clarté des bougies. Les hommes qui composaient cette première réunion étaient MM. de Rancé, membre de l'Assemblée législative; Tarbé des Sablons; Guyard-Delalain, riche propriétaire

dans le département de Maine-et-Loire, qui, depuis, a représenté un des arrondissements de Paris au Corps législatif; Marbeau, le très-honorable fondateur des crèches à Paris; de Tascher, allié du président de la République; Bellet et de Montour, qui avait paru, dès le principe, désirer devenir secrétaire de la réunion. Quelques personnes, entre autres M. Kœnigswarter, banquier, lequel devait, comme M. Guyard-Delalain, représenter plus tard au Corps législatif un des arrondissements du département de la Seine, s'étaient excusées de ne pouvoir assister à cette première conférence.

M. Tarbé des Sablons exposa en quelques mots la pensée qui devait nous animer tous. C'était uniquement, comme je l'avais exprimé moi-même, une pensée d'ordre et de conservation; nous nous réunissions sur un terrain de salut commun, où tous les bons citoyens pouvaient se donner rendez-vous, mais sous quelle forme, dans quelle mesure conviendrait-il de provoquer ce mouvement révisionniste d'où pouvait sortir le salut du pays? C'était une importante ques-

tion qu'il s'agissait de résoudre tout d'abord.

On proposa de fonder un journal intitulé : *la Révision de la constitution;* mais, comme je le supposais, cette idée fut repoussée; et, après une assez longue discussion, il fut admis que, la formation d'un comité offrant seule des chances sérieuses, c'était le seul projet auquel il convînt de s'arrêter.

Toutefois, nous n'avions pas la prétention de nous créer nous-mêmes directeurs de ce mouvement d'opinion dont l'issue, quelle qu'elle fût, pouvait influer à un tel point sur les destinées futures de notre pays. Nous résolûmes de provoquer une réunion d'habitants notables de Paris, pris dans toutes les classes de la société; d'exposer nettement à cette réunion quel était le but que nous nous proposions, les moyens que nous entendions employer, et de la charger elle-même de la composition d'un comité général pour la révision de la constitution, dont elle nommerait le bureau et les membres à la majorité des suffrages. On convint donc de faire connaître, par des circulaires répandues en grand

nombre dans Paris, qu'une assemblée générale, à laquelle on conviait le public, se tiendrait, à huit heures du soir, chez M. Guyard-Delalain, chef de bataillon de la 1re légion de la garde nationale, rue Castiglione, nº 10.

En ces temps d'inquiétudes politiques et sociales, tels étaient les salons les plus utiles et les réunions les plus rationnelles.

Les circulaires furent envoyées, et nous nous réunîmes, au jour indiqué, chez M. Guyard-Delalain, où nous attendîmes nos invités, qui, pour entrer, devaient montrer une lettre de convocation. Un projet de pétition avait été rédigé et adressé à chacun d'entre eux en même temps que les circulaires. Après avoir constitué le comité, nous devions recueillir les avis divers qui ne manqueraient pas de se produire sur cette pétition destinée à être envoyée comme type dans les départements ; car nous ne prétendions pas plus imposer nos personnes que notre rédaction, et nous comprenions très-bien, d'ailleurs, que dans une tâche si importante, si difficile, nous devions être moralement et matérielle-

ment appuyés par des adhésions nombreuses.

Aussi redoutions-nous un peu que nos circulaires fussent traitées avec indifférence et que cette réunion, d'où allait bien évidemment dépendre le succès de notre idée, n'eût pas toute l'utilité que nous pensions pouvoir en attendre.

Il n'en fut pas ainsi, cependant : on répondit à notre appel. De tous les points de la ville et même de la banlieue, de Saint-Denis, de Sceaux, nous arrivèrent des hommes dévoués à l'ordre, qui nous offrirent le concours le plus complet, le plus loyal; toutes les professions, toutes les classes de la société étaient représentées à cette conférence. Nous espérions y attirer un voisin fort en renom de M. Guyard-Delalain, M. Véron, qui demeurait, comme on sait, dans la maison formant l'encoignure de la rue de Rivoli et de la rue Castiglione. Il se contenta de nous envoyer (et c'était déjà une véritable compensation) M. Henri Cauvain, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel*.

Après quelques explications préliminaires données par M. de Rancé sur les intentions qui nous

animaient et le but que nous nous étions proposé, on lut le projet de pétition adressé à toutes les personnes présentes, et on leur demanda leur avis sur sa rédaction. Il contenait le passage suivant :

« Justement alarmés par la perspective de l'élection simultanée, en 1852, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif; par l'affaiblissement que ces deux pouvoirs éprouveront dans leur autorité pendant les derniers mois de leur existence; par la confiance que les ennemis de l'ordre témoignent hautement dans le succès de leurs espérances, appelant de leurs vœux cette année 1852, comme l'heure suprême de la lutte et du triomphe; alarmés encore et à un plus haut degré par le ralentissement manifeste et progressif des affaires qui menace de tarir, pour une grande masse d'ouvriers, les sources du travail; par la dépréciation de la propriété foncière et par le profond malaise de l'agriculture.... les soussignés vous demandent avec instance, avec l'ardente énergie que leur inspire la gravité des circonstances, d'émettre, le plus tôt possible, le

vœu que la constitution soit *légalement* revisée. »

En entendant énoncer cette formule *légale* qui, dans notre première conférence, avait été adoptée à la majorité, un murmure s'éleva ; des réclamations se produisirent ; MM. Turgot, alors lieutenant-colonel de la 1re légion de la garde nationale, depuis ministre des affaires étrangères et ambassadeur, et Kœnigswarter, qui devait, ainsi que je l'ai déjà dit, devenir plus tard député au Corps législatif, parlèrent contre cette prétention absolue à la légalité, qui, disaient-ils, n'exprimait peut-être pas bien exactement les volontés du pays. Une assez vive discussion s'engagea ; je proposai une rédaction nouvelle qui voulait concilier les deux opinions, mais elle fut repoussée, et alors il fut convenu qu'une commission, nommée séance tenante, rédigerait collectivement la formule de pétition que l'on désirait substituer à celle dont nous avions donné lecture. Cette commission devait, en même temps, former le noyau, l'état-major, si je puis m'exprimer ainsi, du comité général pour la révision de la constitution, et signer toutes les communica-

tions que le comité jugerait utile de faire au public. Le bureau définitif fut ainsi constitué :

Président, M. Pepin-Lehalleur, ancien président du tribunal de commerce de la Seine; vice-présidents, MM. Turgot et Guyard-Delalain, propriétaires ; secrétaires, MM. de Beaumont-Vassy, membre du conseil général d'Indre-et-Loire, et Bonnet de Malherbe; trésorier, M. Dethomas de la maison Béchet, Dethomas et compagnie. Plus tard nous nous adjoignîmes comme vice-président un homme des plus actifs et des plus capables, M. Lavollée, ancien directeur du commerce extérieur au ministère de l'agriculture et du commerce, aujourd'hui conseiller à la cour des comptes.

Il avait été convenu que chaque membre de la commission contribuerait par une cotisation personnelle, et en réunissant les souscriptions de ses amis, à former une masse qui nous était indispensable pour nos frais de loyer, d'impression, d'affiches, etc. Ce n'était pas cependant le cas d'appliquer le mot de Figaro : « L'argent est le nerf de l'intrigue, » car là il n'y avait pas

14.

d'intrigue; c'était la guerre, la guerre au grand jour, au nom de la société menacée. Nous louâmes un appartement rue Neuve-Saint-Augustin, n° 15, pour y établir nos bureaux, à la tête desquels nous plaçâmes M. de Montour.

Nous lançâmes enfin notre pétition. Elle fut signée, indépendamment des membres du bureau, par d'honorables citoyens, au nombre desquels on remarquait MM. Bessas-Lamégie, Dollfus-Mieg, Dufau, Lebobe, Laboulaye (de l'Institut), Lefrançois, Amédée Thayer, etc.

On sait quel succès obtint notre tentative, comment le pays accueillit nos pétitions. Elles revinrent couvertes de signatures, et jamais peut-être la volonté d'un grand peuple ne s'est plus catégoriquement manifestée; qu'y avait-il de plus simple, de plus rationnel, d'ailleurs? La France, qui s'effrayait de l'avenir, demandait à prolonger de quatre années les pouvoirs d'un président en qui elle avait reconnu le goût de l'ordre, l'instinct de la conservation sociale. La République, ce gouvernement qu'on avait caractérisé à l'Assemblée législative en disant que

c'était encore celui qui nous divisait le moins, pouvait être prolongée de la sorte, sinon conservée, et l'on peut dire en toute vérité que c'est l'Assemblée elle-même qui, en repoussant le vœu révisionniste, a amené le coup d'État du 2 décembre, et, comme conséquence, a fait le second Empire.

La Montagne, devinant par une sorte d'intuition que cette agitation révisionniste allait briser dans l'œuf toutes ses espérance d'anarchie, s'était hâtée de demander par l'organe de M. Pascal Duprat, qu'on décrétât des peines rigoureuses contre quiconque provoquerait, soutiendrait dans ses discours, dans ses écrits, par une manœuvre quelconque, une des candidatures interdites par l'article 45 de la constitution ; mais l'élasticité même de cette proposition, qui s'adressait à tous les partis monarchiques de l'Assemblée, la fit repousser par cette dernière.

Le gouvernement, lui aussi, avait dû se préoccuper de notre organisation, et en suivait tous les développements avec un intérêt bien naturel. Quant à nous qui cherchions à lui venir en aide,

et non à lui créer des difficultés de détails, nous n'avions pas hésité à nous mettre en rapport avec le ministère de l'intérieur, qui avait accueilli sympathiquement nos avances. M. Léon Faucher était alors ministre, et comme j'avais été désigné par le comité pour suivre les relations entamées avec le ministère, afin de tenir toujours ce dernier au courant de nos faits et gestes, j'ai eu, à cette époque, l'occasion fréquente de voir M. Léon Faucher, de l'entretenir des événements qui, chaque jour, semblaient compliquer une situation déjà si *tendue*, comme cela se disait en patois parlementaire.

C'était ordinairement de sept à huit heures du matin que M. Léon Faucher me donnait rendez-vous. Aussitôt arrivé, on m'introduisait auprès de M. du Berthier, le chef de son cabinet; j'attendais que la sonnette du ministre annonçât qu'il était libre, et alors la porte s'ouvrait pour moi. M. Léon Faucher, esprit d'une rare distinction, caractère trempé comme l'acier, était généralement rude, abrupt, incapable de ménagements, de nuances, de transactions avec l'opinion d'au-

trui, mais d'une fermeté rare et d'une loyauté excessive, si une telle épithète est applicable à une telle chose. La première fois que je le vis, je fus un peu étonné de sa parole stridente, nerveuse, de son attitude dominatrice. Mais, dès la seconde entrevue, et lorsqu'il me connut davantage, M. Léon Faucher fut pour moi d'une bienveillance extrême, sans pour cela sortir de ses habitudes extérieures. La confiance dont il m'honora à cette époque est et restera un de mes plus chers souvenirs.

Il avait quelques illusions relativement au vote de l'Assemblée dans la question de la révision de la constitution, et, du reste, il voyait parfaitement où tendait l'instinct du pays. Il me dit un jour : « Je fais des vœux d'autant plus ardents pour le succès de votre entreprise, et malgré les criailleries de l'Assemblée, j'écris aux préfets avec d'autant plus d'énergie, pour qu'ils favorisent ce mouvement révisionniste, que je crois fermement que c'est la dernière planche de salut du gouvernement parlementaire. Je serai probablement le dernier ministre parle-

mentaire de ce régime-ci, et dans ce fauteuil-ci, si vous ne réussissez pas. Mais je tomberai avec le système constitutionnel, auquel je ne veux pas survivre, malgré ma vive affection pour la personne du président. »

Les événements ultérieurs, en réalisant cette prophétie de M. Léon Faucher, ont profondément gravé ses paroles dans ma mémoire.

Certains journaux nous prêtaient aussi un important concours. *Le Constitutionnel*, *la Patrie* recevaient nos communications et faisaient connaître le nombre des pétitions qui nous revenaient chaque jour pour être déposées sur le bureau de l'Assemblée. C'était le temps où M. Véron écrivait dans son journal ces articles anecdotiques qui variaient d'une façon quelquefois très-piquante l'ordinaire politique du *Constitutionnel*. J'avais désiré être mis en rapport avec le célèbre docteur, et un ami commun, M. Armand Malitourne, le spirituel collaborateur des *Mémoires d'une contemporaine*, s'était chargé de cette petite négociation, qui eut immédiatement tout le succès désirable. M. Véron avait loué à

Auteuil la belle maison de campagne appelée *la Tuilerie*[1]; il y recevait en grand seigneur, non-seulement ses amis, mais aussi le monde officiel. C'est dans cette splendide retraite que j'allai le voir.

Causeur des plus agréables, joignant à ses souvenirs d'art et de théâtre une véritable érudition politique sur les causes et les effets de l'histoire de nos trente dernières années, il m'intéressa vivement par sa conversation, et je fus surtout frappé de la justesse de son coup d'œil dans les prévisions de cet avenir de quelques mois, qui nous séparait seul de la crise fatalement préparée pour 1852 par une constitution inexécutable.

On a également surfait et dénigré le docteur Véron. C'était un homme d'esprit qui avait eu surtout celui d'amasser honnêtement une belle fortune pendant sa direction de l'Opéra, et qui en jouissait et s'en faisait honneur le plus intelligemment du monde. Ce n'était point, surtout,

[1] Cette belle propriété a été morcelée depuis.

le personnage ridicule que *le Charivari* crayonnait chaque matin et poursuivait de ses sarcasmes ; mais c'était encore moins un écrivain véritable. Dans ses articles comme dans ses livres, M. Véron n'a jamais été qu'un causeur spirituel. Ses *Mémoires d'un bourgeois de Paris* (ce qu'il a écrit de mieux) en sont la preuve convaincante. Portant des instincts de grand seigneur sous une épaisse et commune enveloppe dont il a dû quelquefois se dépiter lui-même, il y joignait l'intelligence la plus fine des choses de la politique, et connaissait merveilleusement les hommes de ce monde à part, ne se trompant guère sur leurs tendances et sur leur valeur.

M. Véron prenait un intérêt très-marqué aux efforts de notre comité, et ne désespérait pas complétement de l'Assemblée législative dans cette grave question de la révision. Mais, en tout cas, il voulait dès cette époque, et comme moyen de salut, en revenir purement et simplement au suffrage universel par la suppression de la loi bâtarde du 31 mai ; opinion hardie, alors très-controversée par la bourgeoisie, et qui répon-

dait entièrement à la pensée secrète de Louis-Napoléon.

Dans les derniers jours de juin 1851, il y eut à la Tuilerie un dîner auquel j'assistai, et où l'ensemble de la situation fut développé et discuté; dîner charmant, qui avait pour principaux convives, outre l'amphitryon, MM. Romieu, Malitourne, Gilbert de Voisins, le mari de la célèbre Taglioni, depuis lors consul de France en Orient, Boilay, qui a été secrétaire genéral du conseil d'État, Burat du *Constitutionnel*, Millot, ancien ami de la maison, de Goulard et Bérard, ces deux derniers représentants. On comprend que les idées y abondaient et que l'esprit y coulait à pleins bords, comme les vins vieux et rares. La nécessité d'un coup d'État quelconque y fut chaudement et pittoresquement plaidée par Romieu, qui venait de publier son *Spectre rouge*, brochure inspirée par une sorte de seconde vue, et dont l'admirable bon sens avait produit sur les provinces un effet qui doit être historiquement constaté. Romieu est un de ces hommes qu'on n'a jamais pris suffisamment au sérieux à

cause des folies de leur jeunesse. En Angleterre, où des caractères de ce genre ne sont pas rares, on sait très-bien faire la différence des entraînements et des instincts aux divers âges de la vie, et les souvenirs de la jeunesse d'un homme politique n'ont jamais nui aux succès sérieux de sa maturité.

Ces dîners politiques de M. Véron, ces conciliabules qui se tenaient sous les beaux ombrages d'Auteuil ont eu leur influence momentanée; ils portent leur date historique et la silhouette du célèbre docteur au milieu de ses spirituels amis ne doit pas être omise dans le tableau anecdotique de cette singulière époque.

Enfin arriva le grand jour de la discussion de la demande en révision de la constitution au sein de l'Assemblée législative. Cette discussion commença le 14 juillet 1851, et se termina le 19. Ce ne fut malheureusement qu'un tournoi de paroles, dans lequel les chefs des divers partis vinrent rompre des lances; spectacle instructif pour le pays, qui remarqua avec quelque impatience le silence obstiné gardé sur l'objet

principal de ses pétitions, la modification de cet article 45 dont le texte interdisait la réélection du président.

MM. Dufaure, Cavaignac, Grévy, Michel (de Bourges), déclarèrent que la France aimait sa constitution républicaine, et qu'elle s'habituerait facilement à élire tous les quatre ans un président nouveau. M. Victor Hugo prononça un discours d'une extrême violence. MM. Odilon Barrot et Coquerel, quoique avec des intentions bienveillantes, n'osèrent pas aborder carrément la véritable question, celle de la réélection du président. MM. de Falloux et Berryer demandèrent la révision totale de la constitution, c'est-à-dire le retour aux traditions de la monarchie légitime. Enfin, sur sept cent vingt-quatre votants, quatre cent quarante-six représentants se déclarèrent favorables au projet de révision, mais deux cent soixante-dix-huit le repoussèrent, et, suivant l'article 111, cinq cent quarante-trois voix affirmatives eussent été nécessaires pour son admission. Le sort en était jeté, comme eût dit M. de Lamartine : *Alea jacta erat*.

Je quittai Paris, bien persuadé que les départements, loin de ratifier le jugement que venait de porter l'Assemblée sur la constitution de la République, se montreraient d'autant plus ardents au pétitionnement révisionniste, et j'avais raison de le penser : quatre-vingts conseils généraux, organes des populations, répondirent au vote de l'Assemblée par un vœu formel en faveur de la révision.

Mais la situation n'en devenait pas moins plus difficile de jour en jour, et le flot socialiste montait sans cesse. A cette époque, je terminais ainsi une lettre politique adressée à M. Véron, et insérée dans *le Constitutionnel* du 11 octobre 1851 : « Pauvre France, autrefois si puissante et si prospère, à quels expédients aura-t-elle donc recours pour prolonger son existence politique, et l'homme qui doit lui rendre son ancienne grandeur appartient-il à notre génération ? Hélas ! monsieur, on peut encore appliquer à notre pays ces paroles de Tacite : *Validiores olim Gallorum res fuisse divus Julius tradit.* »

Cependant les événements marchaient avec

une grande rapidité. Je savais que le prince-président manifestait hautement, dans son intimité, des tendances contraires à la loi du 31 mai. Ses convictions favorables au rétablissement du suffrage universel n'étaient plus un mystère pour son entourage, et sa résolution paraissait déjà invariablement prise de demander à l'Assemblée l'abolition de la loi qui restreignait le droit de vote. Cette détermination devait nécessairement amener la dissolution du ministère. Une crise ministérielle se produisit, en effet, et, le 15 octobre, Louis-Napoléon accepta la démission du cabinet tout entier, à laquelle M. Carlier, préfet de police, avait jugé convenable de joindre la sienne.

J'étais revenu à Paris l'avant-veille de ces événements, qui pouvaient en faire présager de plus graves encore, et, malgré moi, les paroles de M. Léon Faucher : « Je serai le dernier ministre parlementaire du président, » me revenaient à la mémoire. Je reçus le 19 octobre une invitation à dîner pour le surlendemain au palais de Saint-Cloud. J'allais donc pouvoir observer de près les

incidents de la crise ministérielle qui durait déjà depuis plusieurs jours, et qui menaçait de se prolonger longtemps encore.

J'arrivai à Saint-Cloud vers sept heures du soir. Cette résidence était parfaitement gardée, et j'admirai la sévère et martiale tenue des carabiniers, ces précurseurs des cent-gardes, qui en défendaient les approches. Saint-Cloud, entouré de ses beaux ombrages dont les masses noires se confondaient avec les ombres rapidement venues d'une nuit d'automne, rappelait involontairement à mon souvenir la fameuse scène du 18 brumaire, et ce fut sous la vive impression de ces réminiscences historiques que je gravis l'escalier du charmant et élégant palais.

Il y avait peu de monde dans les salons. Une partie de la maison militaire et civile du prince-président, c'est-à-dire le général Roguet, MM. Fleury, de Toulongeon, Bacciochi, de Menneval, et le docteur Conneau, quatre ou cinq étrangers de distinction parmi lesquels se trouvait le maréchal Narvaez, tel était le personnel des invités.

Le président échangea quelques paroles amicales avec ses hôtes, et bientôt on passa dans la salle à manger. Le dîner fut triste; le prince était évidemment préoccupé, et la crise que l'on traversait motivait amplement à mes yeux les préoccupations empreintes sur sa figure pâle. Chaque matin une combinaison ministérielle était tentée, disait-on, et avortait avant le soir. Des noms appartenant à des nuances politiques très-diverses étaient quotidiennement mis en avant par les journaux, uniquement parce que, dans la situation extrême où le prince se trouvait alors, les hommes qui portaient ces noms n'étaient pas complétement impossibles. M. de Lamartine et même M. Émile de Girardin avaient été consultés, assurait-on, et, ce jour-là même, M. Billault appelé de Nantes par le télégraphe électrique, venait de renoncer définitivement à former un ministère à cause des difficultés de toute nature qu'il avait rencontrées dans cette tâche délicate. Le prince fut silencieux pendant toute la première partie du dîner, et ne répondit que par des monosyllabes à ce que lui disait le

maréchal Narvaez. Il ne s'anima faiblement qu'au dessert, et encore voyait-on qu'il faisait péniblement un effort sur lui-même. Je regardais cette tête légèrement inclinée, ce front méditatif et soucieux. Tout le passé de Louis-Napoléon m'apparaissait dans ses traits assombris par de secrètes pensées : et son enfance attristée par un exil précoce, et ses vagues aspirations de jeune homme vers un avenir de pouvoir et de célébrité entrevu dans ses promenades équestres d'Arenenberg, au milieu des brumes du lac de Constance, et ses tentatives désespérées pour recouvrer en France le glorieux héritage de Napoléon Ier, tentatives singulières qui ont eu une non moins singulière influence sur les hautes destinées du prince; enfin, et comme opposition suprême, la captivité de Ham avec ses tristesses, et l'élection du 10 décembre 1848 avec ses triomphes.

J'étais perdu dans mes pensées, contemplant toujours le prince à la dérobée, et puisant parfois dans la sombre expression de ses regards la conviction d'une solution soudaine et prochaine,

lorsqu'on se leva de table. Le président passa dans le salon où l'on admire les merveilleuses copies, en tapisserie des Gobelins, des tableaux de Rubens représentant l'histoire allégorique de Marie de Médicis. Un grand feu d'automne brûlait dans la cheminée, et chacun s'en rapprochait instinctivement. Je me mis à causer de la crise ministérielle avec le docteur Conneau, excellent esprit et cœur dévoué. Né en Lombardie de parents français, et d'abord secrétaire du roi Louis de Hollande, M. Conneau fut ensuite poursuivi par la police autrichienne pour avoir donné des soins à un jeune homme atteint de cinq blessures pendant l'insurrection lombarde de 1831, et, se réfugiant à Arenenberg auprès de la reine Hortense, devint l'ami le plus fidèle et le plus sûr que jamais Louis-Napoléon ait pu rencontrer dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

— Cela doit être bien difficile en ce temps-ci, lui disais-je, de mettre d'accord huit ou dix hommes politiques, et de leur faire adopter une même pensée, un même programme ?

— On ne saurait, me répondit-il, se faire une juste idée des prétentions de toute nature qui se produisent en pareil cas, et cela blesse d'autant plus que la situation est plus tendue. Dans un moment comme celui-ci il y aurait tant de sacrifices à faire à l'intérêt public! Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que jusqu'ici le prince a consulté beaucoup d'hommes politiques, mais s'est borné à les consulter, et que plusieurs d'entre eux, ne se voyant pas immédiatement adoptés pour ministres, ont fait dire par les journaux de leurs nuances respectives qu'ils avaient refusé d'entrer dans le nouveau cabinet ou même décliné l'honneur d'en former un. Cette petite tactique pourrait avoir un mauvais côté si elle faisait croire à des tâtonnements qui n'existent pas en réalité. La crise durera vraisemblablement encore quelques jours, l'homogénéité dans le nouveau ministère étant d'une nécessité absolue.

En ce moment, le président se dirigeait vers moi.

— Eh bien! me dit-il, vous venez des dépar-

tements du centre ; que pensez-vous donc de la situation ?

Je répondis assez longuement et en donnant au prince quelques détails. Je parlai ensuite de cette crise ministérielle dont Paris se préoccupait, et je terminai en disant :

— Ce que craint, ce que redoute surtout le pays, c'est l'arrivée au pouvoir d'hommes à idées vagues ou démagogiques. Mieux vaut cent fois pour lui et pour l'Europe revenir d'une façon quelconque à un gouvernement fortement constitué que de retomber dans le déplorable gâchis de 1848. Les hommes qui aiment leur pays ne doivent pas hésiter à faciliter tout ce qui restaurera le principe d'autorité méconnu depuis si longtemps, et quiconque saura rétablir ce grand et fécond principe aura, suivant moi, bien mérité de la patrie.

Le prince fit un signe de tête affirmatif ; puis, après un moment de silence, s'engageant dans la galerie qui fait suite au salon, et, m'indiquant d'un geste que je devais le suivre, il me demanda si, dans de telles circonstances, je n'hé-

siterais pas à donner à son gouvernement des preuves actives de mon concours en acceptant la direction d'un département rapproché de Paris.

Un peu surpris de cette brusque et bienveillante ouverture, je répondis que quoique mes antécédents et mes études antérieures m'eussent plutôt préparé à remplir un poste à l'étranger, j'accepterais cependant, en vue des crises sociales qu'on allait traverser, toute situation active qui, peu distante du grand centre gouvernemental, pourrait être considérée comme un poste de confiance et de combat.

— Eh bien ! alors je compte sur vous, me dit le prince en s'éloignant pour aller recevoir le général Baraguay-d'Hilliers, et je me retirai sur-le-champ.

Il devenait évident pour moi, il devait être évident pour tous, que le président ne se laisserait pas décourager par les mauvais vouloirs de l'Assemblée, et que les paroles qu'il avait prononcées lors de l'inauguration du chemin de fer de Paris à Dijon, le 1er juin de cette même année, deviendraient une réalité.

Là sous les voûtes du vieux palais des ducs de Bourgogne, il avait dit :

— Quels que soient les devoirs que le pays m'impose, il me trouvera décidé à suivre sa volonté, et, croyez-le bien, messieurs, la France ne périra pas dans mes mains.

Ç'a été le plus beau, le plus utile moment de la carrière politique de Louis-Napoléon Bonaparte.

Et, lorsque, revenant ce soir-là à Paris, je fatiguais ma pensée à lire dans l'avenir et à prévoir l'issue probable du conflit qui, tôt ou tard, allait s'engager entre le pouvoir exécutif et le pouvoir de l'Assemblée, une seule idée soutenait mes espérances de conservation sociale ; je me disais : De notre temps où toute passion, même la passion politique est singulièrement amoindrie, affaiblie, énervée, où l'audace et la décision sont devenues choses rares, l'autorité tombe pour ainsi dire nécessairement et fatalement aux mains des énergiques et des convaincus.

V

Derniers moments du comité rêvisionniste. — Changement de ministère. — Un comité des *Dix*. — La loi du 31 mai et la proposition des questeurs. — La séance du 17 novembre. — Les événements se pressent. — M. de Morny à l'Opéra-Comique. — Une réponse du général Saint-Arnaud. — Le prince-président. — Le salon de l'Élysée la veille du coup d'État. — Détails. — M. de Morny. — Son portrait. — Les surprises du 2 décembre. — Le salon de l'Élysée le matin et le soir du coup d'État.

Le lendemain, le comité pour la révision de la Constitution tint une séance générale dans le lieu ordinaire de ses réunions, rue Neuve-Saint-Augustin. Cette séance devait être l'avant-dernière. Notre président, M. Pepin-Lehalleur, exposa que le but que nous nous proposions était atteint, sinon complétement suivant nos désirs,

[illegible]

Au [illegible], le comité pour la révision de la [illegible] une séance générale dans le lieu [illegible] de nos réunions, rue Neuve-Saint-[illegible] devait être l'avant-dernière. [illegible] M. Pépin-Lehalleur, exposa que le but que nous nous proposions était atteint, sinon [illegible] suivant nos désirs,



DUC DE MORNY

Ferdᵈ SARTORIUS Edʳ r. de Seine 27. Paris

du moins entièrement en conformité de notre programme. Nous avions voulu faire appel aux sentiments intimes du pays, et le pays avait répondu. Assurément, ce n'était pas notre faute si l'Assemblée n'avait pas voulu entendre cette grande voix qui lui dictait son devoir, et nous pouvions nous déclarer satisfaits du résultat que nous avions obtenu.

Mais MM. Lavollée, Kœnigswarter, Guyard-Delalain et moi-même, avions pensé que le comité pouvait utilement pour le pays se transformer en comité central du parti de l'ordre, et préparer ainsi les élections futures auxquelles il fallait bien songer, puisque le vote par lequel l'Assemblée repoussait la révision de la Constitution les rendait nécessairement prochaines. Nous exprimâmes cette opinion, et malheureusement elle fut combattue. Les éléments politiques dont se composait notre réunion étaient assez divers. M. Laboulaye (de l'Institut), républicain sage mais décidé, avait été engagé à faire partie de notre association parce qu'il avait publié, quelques jours après l'apparition de ma brochure, un écrit

tendant à la révision de la Constitution dans l'intérêt de la conservation de la République; il craignit de s'avancer plus que ses opinions ne le lui permettaient, et conclut à ce que le comité ne se transformât pas. Plusieurs autres de nos collègues appartenant à des opinions diverses suivirent cet exemple, et toute décision fut ajournée à la prochaine séance qui devait être la dernière.

Pendant ce temps les événements marchaient toujours. Un nouveau ministère venait d'être formé après dix jours de crise. Il était composé de MM. le marquis Turgot, aux affaires étrangères; de Thorigny, à l'intérieur; le général Leroy de Saint-Arnaud, à la guerre; Blondel, aux finances; Fortoul à la marine; Giraud, à l'instruction publique; de Casabianca, au commerce, et Lacrosse, aux travaux publics. La succession de M. Carlier avait été confiée au jeune préfet de la Haute-Garonne, M. de Maupas.

C'était un ministère d'action, on ne pouvait en douter, et l'adhésion de M. de Thorigny à la politique qu'il semblait destiné à soutenir avait

d'abord étonné l'opinion publique. Mais M. de Thorigny était ardent partisan du suffrage universel. Un soir, dans un salon du faubourg Saint-Honoré, il avait développé très-chaleureusement, à cet égard, ses théories politiques, et un ami de l'Élysée qui se trouvait présent, l'avait aussitôt pris à part pour lui demander s'il refuserait de les appliquer en entrant dans une combinaison ministérielle chargée de proposer à l'Assemblée le rappel de la loi du 31 mai. M. de Thorigny avait accepté ; or, le message envoyé le 4 novembre 1851 par le président de la République se terminait de la sorte :

« La question se résume donc ainsi pour tous ceux qui souhaitent le dénoûment pacifique des difficultés du jour : la loi du 31 mai a ses imperfections; mais, fût-elle parfaite, qu'on devrait également l'abroger, si elle doit empêcher la révision de la Constitution, ce vœu manifeste du pays. »

Notre comité avait été flatté de voir un de ses vice-présidents appelé au département des affaires étrangères. J'ai dit qu'il devait tenir une

dernière séance dans laquelle ses destinées futures seraient discutées et décidées d'une façon définitive. Quelques nouveaux incidents survenus dans l'ensemble de la situation étaient de nature à influer sur les décisions qu'il allait prendre.

Cette dernière séance du comité révisionniste fut des plus animées et l'on y discuta chaleureusement la question de savoir s'il se transformerait en comité électoral, seule chance qui lui restât de pouvoir désormais être utile, ou s'il se dissoudrait purement et simplement. Une faible majorité déclara atteint, autant que possible, le but que nous nous étions proposé et prononça la dissolution du comité.

Le soir même, et après cette séance, notre collègue M. Lavollée me faisait connaître l'organisation définitive d'une nouvelle association dont je devais faire partie. Cette organisation était bien simple : un comité directeur composé de dix individualités énergiques et se dédoublant de telle sorte que cinq d'entre elles fussent toujours présentes à une réunion, qui se tiendrait tous les

cinq jours, avait pour mission de correspondre avec les centres d'action départementaux et d'entretenir également des intelligences dans les masses ouvrières de Paris, pour arriver pacifiquement à la réélection de Louis-Napoléon Bonaparte.

Le comité des Dix était composé ainsi qu'il suit : MM. Lavollée, Clément, maire du XII[e] arrondissement de Paris, Amédée Thayer, Kœnigswarter, Roustain, professeur de droit et adjoint au maire du XI[e] arrondissement, Thil, Guyard-Delalain et moi ; deux noms restaient à choisir, pour en compléter le personnel, lorsque éclata le 2 décembre.

Nos réunions avaient lieu tantôt chez M. Thayer au faubourg Saint-Germain, tantôt à la mairie du XII[e] arrondissement, place du Panthéon, dans le cabinet de M. Clément, ou enfin chez M. Kœnigswarter, qui demeurait alors rue Saint-Georges. Toutes les questions de la politique du moment y étaient discutées avec soin et les événements quotidiens suivis avec une attention extrême. Chaque journée à cette époque était, en effet, tout un siècle.

Cependant la majorité de l'Assemblée avait frémi d'impatience en entendant la lecture du message présidentiel et en voyant le ministre de l'intérieur déposer un projet de loi qui, tout en faisant revivre le principe du suffrage universel, tel qu'il avait été conçu par le gouvernement provisoire de 1848, exigeait seulement six mois de domicile dans la commune pour attribuer le droit électoral.

Le 13 novembre une majorité de trois voix seulement repoussait le projet d'abrogation de la loi du 31 mai.

L'Assemblée avait répondu à l'envoi du message présidentiel, par la célèbre proposition des questeurs ainsi nommée parce que MM. Baze, le Flô et de Panat, devaient la présenter. Ils en avaient modifié la rédaction première et elle demeurait aussi conçue.

« Sera promulguée comme loi, mise à l'ordre du jour de l'armée et affichée dans les casernes, la disposition de l'article 6 du décret du 11 mai 1848, dans les termes suivants : le président de l'Assemblée nationale est chargé de veiller à la

sûreté intérieure et extérieure de l'Assemblée. Il a le droit de requérir la force armée et toutes les autorités militaires dont il juge le concours nécessaire. »

C'était tout simplement la reproduction d'un décret rendu par l'Assemblée constituante contre les anarchistes qui la menaçaient, arme destinée, désormais, à être retournée contre l'autorité exécutive représentée par le président de la République.

Du vote sur cette proposition, qui eut lieu le 17 novembre, pouvait résulter une crise décisive. Mais un revirement d'opinion s'était opéré dans le sein de l'Assemblée. Après une discussion passionnée et au moment du vote, la Montagne se divisa, redoutant peut-être de tomber sous une dictature monarchique. Quatre cent huit voix contre trois cents repoussèrent la proposition des questeurs et la crise fut ajournée. C'était une trêve entre l'Assemblée et le président; mais cette trêve ne devait pas être de longue durée.

Un projet de loi sur la responsabilité des

agents du pouvoir, projet dont avait été saisi le conseil d'État le 20 juin 1849, reparut tout à coup à l'ordre du jour de l'Assemblée. Cette loi statuait que le président de la République pourrait être mis en accusation s'il se rendait coupable d'un attentat dont le but serait de détruire ou de changer la forme du gouvernement et de suspendre l'empire de la Constitution et des lois. Il pouvait même être accusé s'il se rendait coupable de provocation à l'abrogation de l'article 45 de la Constitution interdisant sa réélection au bout de quatre années.

Ce projet qui, pendant vingt-neuf mois, avait été oublié dans les cartons du conseil d'État, c'était le nouveau terrain de combat choisi par l'Assemblée et sur lequel elle espérait bien remporter une victoire décisive. Ce fut aussi celui qu'accepta définitivement Louis-Napoléon pour tenter l'acte du 2 décembre.

J'avais écrit quelques articles pour *le Moniteur du soir*, tout en ne dissimulant pas à mes collègues le peu de confiance que l'on devait placer dans la publicité trop restreinte de cette feuille d'avant-

garde, acquise par le comité et dont l'action ne fut pas complétement inutile à la cause sociale. A cette époque M. Latour-Dumoulin qui, depuis, devait, comme l'un des chefs du nouveau tiers parti, jouer un certain rôle au Corps législatif, était à la tête d'une correspondance lithographiée destinée à être envoyée aux journaux de la province. Il s'était mis en rapport avec moi et donnait souvent la primeur de mes articles à la presse départementale qui les reproduisait.

En France, même dans les moments les plus critiques, on sait faire encore de l'esprit et *des mots*. On connaît la réponse de M. de Morny à une dame qui, la veille même du 2 décembre, lui disait à l'Opéra-Comique, en lui parlant de l'Assemblée : « Heureusement, on va vous balayer tous ! — Si cela arrive, madame, soyez sûre que je tâcherai de me mettre du côté du manche. »

En voici un tout à fait inédit : le 1er décembre, il y avait séance à l'Assemblée et le général Saint-Arnaud avait jugé convenable de ne pas s'y rendre. Ce jour-là, tous les ministres devaient dîner

chez le garde de sceaux, M. Daviel, et, vers six heures, l'huissier annonça le ministre des travaux publics, M. Lacrosse, dans le cabinet de son collègue de la guerre qu'il venait, je crois, prendre avec sa voiture. « Vous n'avez pas assisté à la séance d'aujourd'hui, dit en riant le ministre au général, et vous en prenez fort à votre aise ; mais je dois vous prévenir que vous serez rudement interpellé demain. — Vraiment ? répondit M. de Saint-Arnaud avec un superbe sang-froid. J'étais précisément en train de méditer ma réponse. Maintenant elle est toute prête ! »

Quant au prince-président, durant ces instants suprêmes d'une immense et redoutable crise, il semblait avoir adopté cette devise qu'on lit sous le portrait de l'empereur Conrad III, dans la *Kaysersaal* de Francfort : *Pauca cum aliis, multa tecum loquere*[1].

Il était habile de ne rien changer en semblable circonstance aux habitudes de l'Élysée, et c'était assurément le meilleur moyen d'écarter tous les soupçons. Il y eut donc, comme à l'ordinaire,

[1] Parle peu aux autres, beaucoup à toi-même.

réception le 1er décembre, veille du coup d'État, et tous ceux qui, comme moi, ont assisté à cette soirée, en ont gardé un profond et fidèle souvenir.

Ce joli palais de l'Élysée ne se savait pas si près de devenir une seconde fois historique. Singulière destinée que la sienne! Avoir abrité les derniers revers de l'oncle et les premiers succès du neveu, la gloire défaillante de Napoléon Ier, et l'acte énergique de son futur successeur!... Il y avait affluence de voitures dans les cours, affluence de visiteurs dans les salons, et cela ne ressemblait guère à cette première réception de décembre 1848, que j'ai racontée plus haut.

Mais les temps étaient bien changés; le petit noyau des amis de la première heure avait été singulièrement grossi par le succès, et, ce soir-là, il se fût trouvé centuplé, sans aucun doute, si une sorte de seconde vue avait permis à tous ces dévouements de rencontre de deviner et d'escompter le lendemain. La réception du lundi 1er décembre ne différait donc en rien de celles que le prince-président avait données jusque-là;

les ambassadeurs et les ministres étrangers, les représentants napoléoniens, un grand nombre de fonctionnaires militaires ou civils, des officiers de la garde nationale, beaucoup de jeunes et jolies femmes encombraient, comme de coutume les salons et la galerie du rez-de-chaussée; mais, par une disposition particulière, la pièce du fond qui servait de salle du conseil, et dans laquelle on remarquait un portrait du jeune empereur d'Autriche, François-Joseph, était hermétiquement fermée.

Ce détail me frappa tout d'abord lorsque, à neuf heures et demie, j'arrivai moi-même à l'Élysée. Cependant je n'en conclus rien de sérieux et de politique. Je pensais bien que huit jours ne s'écouleraient pas sans qu'une crise se produisît, mais je ne supposais pas qu'elle fût aussi imminente, et que quelques heures seulement nous en séparassent; après avoir assez longuement causé avec M. Lefebvre-Duruflé et plusieurs représentants, je vins dans le salon où se trouvait le prince entouré de diplomates et de dames. Son attitude était pleine d'aisance, mais je remarquai sa

pâleur et ses traits plus fatigués que de coutume. On a dit que le visage de Louis-Napoléon était impassible et enjoué ce soir-là; cela n'est pas exact : les traits du prince étaient, du moins à l'heure où j'arrivai à l'Élysée, visiblement altérés, soit par la lassitude, soit par une émotion contenue; mais son aisance extérieure et la liberté d'esprit avec laquelle il parlait à son entourage devaient nécessairement faire attribuer à la fatigue seule l'altération que, dès le premier moment, j'avais remarquée dans ses traits. A dix heures moins quelques minutes, le prince se dirigea vers la porte fermée du salon que j'ai mentionné tout à l'heure. En passant près de moi, il me donna une poignée de main, mais sans parler, et disparut aussitôt, suivi presque immédiatement de M. de Maupas, le préfet de police.

Il était assez ordinaire de voir le président se retirer de bonne heure et rentrer ainsi brusquement dans ses appartements privés. Son départ n'étonna donc personne; c'était toujours dans les habitudes de l'Élysée.

La foule s'écoula peu à peu ; les bruits s'éloignèrent ; les flambeaux s'éteignirent, et bientôt la seule lumière qui brillât dans le cabinet du prince dut éclairer une scène vraiment émouvante et singulière : Louis-Napoléon, ouvrant un tiroir secret de son bureau avec la petite clef qu'il portait ordinairement attachée à la chaîne de sa montre, sortit trois paquets cachetés destinés aux trois personnages qui l'entouraient impassibles mais intrépides, MM. de Morny, de Saint-Arnaud et de Maupas. Chacun d'eux prit le sien et se retira après avoir serré la main du prince. En ce même moment M. de Béville, alors lieutenant-colonel d'état-major, et officier d'ordonnance du président, arrivait à l'imprimerie nationale, porteur des décrets et proclamations qu'il avait reçu mission de faire imprimer sous ses yeux, et qui, le lendemain, devaient si inopinément couvrir les murs de Paris : tâche courageusement acceptée, habilement accomplie.

Un des trois hommes qui depuis quinze jours, méditaient, et préparaien tsilencieusement, avec le prince, cette grande et périlleuse partie du

2 décembre ; celui qui s'était chargé d'une des parts les plus difficiles, les plus considérables de l'œuvre, M. de Morny, était, indépendamment des liens d'intimité qui depuis si longtemps l'unissaient au prince, le meilleur choix qui pût être fait en pareille circonstance. Homme d'énergie et d'action sous les agréables apparences, et le vernis du monde, tête parfaitement organisée pour les grandes affaires, main de fer gantée de velours, comme on l'a dit autrefois d'un autre homme d'État, que lui, M. de Morny, devait réunir dans sa personne toutes les séductions et toutes les forces du pouvoir, excellent et nécessaire assemblage en un pareil moment, où il allait falloir comprimer d'une main le socialisme armé et menaçant dans plusieurs de nos départements agités, tout en raffermissant de l'autre l'autorité centrale ébranlée. Jamais ministre de l'intérieur ne rédigea mieux une dépêche aux agents supérieurs de l'administration départementale ; jamais, dans l'exercice de l'autorité, on ne donna des ordres plus précis, plus pratiques, et, durant ces heures difficiles où la

décision et la netteté dans le commandement étaient les conditions les plus essentielles, M. de Morny a tenu amplement toutes les promesses que son caractère pouvait faire concevoir. Vigueur, initiative, sûreté de coup d'œil, sang-froid, et, encadrant tout cela, une sorte d'aisance élégante qui trahissait toujours l'homme de salon, tel était l'ensemble de qualités, précieuses en tout temps, inappréciables dans la circonstance donnée, qu'il apportait avec lui. C'eût donc été le meilleur choix qui pût être fait en pareil cas ; mais M. de Morny ne fut pas choisi ; il s'était offert.

Il est probable, du reste, que dans le courant de sa vie politique, M. de Morny n'avait point rêvé une semblable entrée au pouvoir : à six heures du matin, par une froide matinée de décembre... et surtout à la tête de deux cent cinquante chasseurs de Vincennes.

On sait comment le nouveau ministre de l'intérieur prit possession de son fauteuil et remit à M. de Thorigny, le titulaire de la veille qu'il réveillait ainsi d'une façon si matinale et si im-

prévue, la lettre par laquelle le prince-président lui faisait connaître l'acte décisif auquel il était résolu, tout en le remerciant de ses bons services passés.

Il n'a pas semblé qu'il fût dans les goûts, dans les aptitudes d'esprit de M. de Morny de s'appliquer longtemps aux travaux quotidiens, constants d'un ministère. Donner une forte impulsion politique, frapper un grand coup, voilà ce qui a paru convenir surtout à cette nature d'esprit, à ce caractère spécial. Lorsque plus tard M. de Morny devint président du Corps législatif, ou fut envoyé en Russie comme ambassadeur extraordinaire, il sembla bien plutôt, dans ces situations élevées, occuper sa sphère d'action naturelle que lorsqu'il était assis au bureau d'un ministre. Cette existence-là ne pouvait évidemment convenir bien longtemps à cet esprit singulièrement actif et non moins singulièrement doué, qui comprenait tout aussi bien les choses d'art, de spéculation, d'industrie que les choses politiques. Type particulier de gentilhomme financier qui n'existait pas autrefois, mais que les

mœurs actuelles expliquent malheureusement de nos jours, M. de Morny a trouvé dans les partis de très-violents détracteurs. On lui a reproché, et souvent très-amèrement, de s'être trop complaisamment engagé dans les affaires industrielles et financières ; mais, en même temps, tous étaient obligés de confesser son énergique habileté du 2 décembre 1851 et la convenance pleine de dignité de sa retraite momentanée le 23 janvier 1852, au moment où parut le décret concernant les biens de la famille d'Orléans. Ajoutons que cette grande portion de la population parisienne qui se laisse entraîner par les événements sans les combattre, s'était réjouie de l'arrivée de M. de Morny au pouvoir, car c'était pour elle un espoir et une garantie, et qu'elle s'affligea vivement de son éloignement des affaires. Les traits, la tournure de ce personnage, qu'elle aimait, reflétaient d'ailleurs assez exactement les qualités diverses dont il était doué. Sa taille bien prise, ses traits parfaitement distingués, des yeux d'une expression fine et diplomatique dans son indécision, une tête d'un

ovale agréable, qu'une calvitie précoce ne déparait pas, une tenue digne et réservée sans roideur et offrant quelque analogie avec celle des membres de l'aristocratie anglaise; tel était M. de Morny. Je me suis étendu sur ce personnage parce que notre temps oublie vite, qu'il faut conserver leurs proportions véritables aux acteurs du drame contemporain, et que le comte, depuis duc de Morny n'a pas seulement joué un rôle dans la politique, mais aussi dans les salons sous Napoléon III.

Quelle nuit activement employée que cette nuit du 1er au 2 décembre!

Je fus réveillé vers sept heures du matin par ces mots qui d'abord me parurent étranges : « Monsieur sait-il que l'on a tenté d'enlever cette nuit le président et que le général Changarnier vient d'être arrêté? En ce moment la place de la Concorde est couverte d'artillerie. »

Je n'écoutais déjà plus le récit plus ou moins exact de mon domestique; je m'étais levé à la hâte et je m'habillais. En quelques minutes je fus dans la rue.

La rue était remplie d'une foule animée, curieuse, bruyante, mais sans hostilité et assaisonnant de plaisanteries la lecture des décrets et proclamations dont on terminait en ce moment l'affichage. Cette première attitude de la population parisienne me fit comprendre que le coup d'État serait facilement accepté par tout ce qui n'appartenait pas aux sociétés secrètes ou aux partis de l'Assemblée.

En me rendant à l'Élysée, je passai devant la maison qu'habitait le général Changarnier. Un petit rassemblement de curieux stationnait en face de la porte et se faisait raconter l'enlèvement du général. Mais aucune émotion ne se trahissait dans les groupes, et cependant de quelle popularité, de quelle puissance ne jouissait-il pas dix-huit mois auparavant? Quel abîme insondable que celui de l'opinion publique! J'ai su depuis que le général Changarnier avait dit au moment de son arrestation : «La réélection du président était certaine ; à quoi bon un coup d'État. Voilà bien de la peine inutile qu'il se donne. Si jamais Louis-Napoléon a la guerre

avec l'étranger, peut-être sera-t-il satisfait de me trouver encore pour me confier le commandement d'une armée. » Paroles toutes militaires qui s'accordaient bien, d'ailleurs, avec le beau passé du général.

En arrivant à la porte de l'Élysée, j'aperçus dans la cour un grand mouvement d'hommes et de chevaux. Les postes d'infanterie étaient doublés, des pelotons de cavalerie occupaient le côté gauche des bâtiments intérieurs. Des officiers allaient et venaient au milieu de la cour où je remarquai de suite deux des nôtres, MM. Lavollée et Kœnigswarter causant dans un groupe militaire. Je me fis aussitôt reconnaître du brave M. Ballet, préposé à la surveillance et à la garde de l'Élysée, puis j'allai rejoindre ces messieurs qui m'avaient fait, avec la main, signe de me rapprocher d'eux.

Après l'échange de nos impressions premières, nous nous transportâmes sur le perron du palais qui fait face à la porte d'entrée. Là nous étions parfaitement placés pour voir se dérouler devant nos yeux les scènes intimes de ce grand drame ;

et, en effet, nous aperçûmes d'abord arrivant l'un après l'autre tous les ministres de la veille. A l'allure et à la physionomie de chacun d'entre eux, nous devinions presque à coup sûr s'il consentait ou non à prêter son concours au prince et à faire partie du cabinet nouveau. Lorsque M. Turgot passa devant nous, nous entrâmes en causant avec lui dans l'intérieur du palais. Le prince Jérôme, gouverneur des Invalides, et le maréchal Excelmans avertis par un message de Louis-Napoléon, s'étaient empressés d'accourir à l'Élysée, à cheval, en uniforme et suivis de leurs aides de camp. Tous les deux, malgré leur âge, avaient grand air et la joie qui resplendissait sur le visage du maréchal était très-visible. Il était arrivé au galop dans la cour de l'Élysée avec toute l'aisance et l'entrain d'un jeune homme. Pauvre maréchal, dont les jours étaient déjà comptés et qui ne devait même pas voir la proclamation du second empire!

En ce moment-là, il pouvait être environ neuf heures. Une demi-heure après, le prince Jérôme, le maréchal, les ministres sortaient des apparte-

ments du président, et Louis-Napoléon lui-même paraissait sur le seuil du salon des aides de camp. Ses traits reposés, pleins de sérénité, de calme indiquaient la confiance (et, en effet, toutes les nouvelles qui lui étaient parvenues depuis le matin lui étaient favorables). Nous étions quatre en face de cette porte qui venait de s'ouvrir devant César et sa fortune, le général Piat, MM. Lavollée, Kœnigswarter et moi. Le prince s'avança vers nous, nous donna une poignée de main et nous remercia de notre présence. Nous l'accompagnâmes jusque sur le perron du palais. Un assez nombreux état-major de généraux et d'aides de camp attendait à cheval. On amena celui du président magnifiquement caparaçonné et, avec cette habileté qu'on connaît, il s'élança en selle. Alors un cri vraiment imposant de « Vive Napoléon! » retentit dans la cour de l'Élysée, poussé non-seulement par les soldats, qui brandissaient énergiquement leurs armes, mais aussi par un groupe assez nombreux de partisans du prince qui s'étaient réunis au bas de l'escalier. Ce mouve-

ment, ces cris, l'attitude hardie du président au milieu de son état-major, l'enthousiasme des cavaliers de l'escorte, ces têtes curieuses qui paraissaient aux fenêtres de la rue faisant face au palais, ces mouchoirs qui, en s'agitant, saluaient la sortie du cortége; tout cet ensemble, en un mot, formait un des spectacles les plus curieux auxquels j'aie jamais assisté.

Je me dirigeai en suivant de loin le cortége vers la place de la Concorde où stationnait l'artillerie. En apercevant le prince suivi de son état-major, toutes ces troupes poussèrent un hourrah très-énergique et ce cri dut singulièrement réjouir l'oreille du président. Le cortége entra dans le jardin des Tuileries par la grille du pont-tournant. « Il va prendre possession du palais, disaient derrière moi des ouvriers qui se rendaient à leurs travaux; il a *fait son coup*. — Le suffrage universel est rétabli, disait un autre; le reste m'est égal. » Je rencontrai dans la rue Royale M. de la Rochejacquelein : « Eh bien, le président nous met à la porte, dit-il en souriant; il y a longtemps que je prévoyais ce résultat. Il a

fait un appel au peuple; c'était le seul remède dans la situation; il y a longtemps que je l'ai dit pour la première fois. Quant à moi, je me trouve bien à mon aise dans cette question; j'ai toujours demandé l'appel au peuple. J'attendrai tranquillement le résultat de l'épreuve, car je suis avant tout conséquent avec moi-même. »

Dans la journée je parcourus quelques quartiers de Paris, et la résistance ne me parut s'organiser que lentement et difficilement; le soir, je retournai à l'Élysée. Le prince y était entouré de sa maison et de quelques dévouements intimes. Il était impassible et accoudé à la cheminée du second salon de réception, au rez-de-chaussée, il fumait tranquillement sa cigarette tout en donnant quelques ordres complémentaires pour l'exécution des mesures prises dans la journée. C'était après le dîner; chacun racontait ce qu'il avait vu des événements du jour. On introduisit un commandant des gendarmes d'élite, nommé Saucerotte, si je ne me trompe, lequel fit au prince, dans des termes pittoresques, le récit de sa petite expédition du matin, contre

les cinquante ou soixante représentants qui, après avoir pénétré dans le palais de l'Assemblée, par la porte de la rue de Bourgogne, laissée momentanément entr'ouverte, s'étaient glissés jusqu'à la salle des conférences, et y avaient fait appeler le président Dupin, assez embarrassé du rôle qu'il devait jouer dans cette circonstance critique. Le commandant Saucerotte avait été accueilli par des clameurs furieuses; mais, comme il déclarait énergiquement qu'il n'hésiterait pas à faire, au besoin, évacuer la salle de vive force, M. Dupin s'adressant aux représentants, leur dit :

— Messieurs, la constitution est violée. Nous pouvons avoir le droit pour nous, mais nous avons contre nous la force. Je vous engage donc à vous retirer, et je vais en faire autant.

Telle fut la singulière oraison funèbre de l'Assemblée législative, elle valait, après tout, les bons mots du caustique président Dupin, promu depuis à la dignité de sénateur, et à l'une des charges les plus élevées de la magistrature française. Mais, il faut l'avouer, l'officier racontait

avec une bien amusante originalité ce curieux épisode d'une journée beaucoup plus compliquée, quant aux incidents politiques, que le 18 brumaire lui-même.

On comprend que le salon de l'Élysée, le 2 décembre au soir, était, quoique la foule ne l'envahît pas, infiniment plus intéressant qu'il ne l'était la veille.

VI

Impressions du Paris industriel et commercial. — L'hiver de 1852. — La fronde des partis antibonapartistes. — Les jeux de mots et les chansons. — Guerre d'épigrammes aux nouveaux sénateurs. — Inauguration du chemin de fer de Paris à Strasbourg. — Le prince-président à Nancy, à Strasbourg et à Bade. — Projets de mariage. — Louis-Napoléon dans les départements du Midi. — Manifestations impérialistes. — Les étapes de l'opinion. — Bourges, Nevers, Lyon, Grenoble, Marseille. — Le discours de Bordeaux. — L'empire est fait. — Nouveau projet matrimonial. — Mademoiselle Eugénie de Montijo. — Son origine. — Sa famille. — Sa rare beauté. — Sentiments de Napoléon III. — Mademoiselle de Montijo à Compiègne. — Incidents. — La chute dans la galerie des Chasses et le bouquet de violettes. — Le mariage se conclut. — Communication officielle aux grands corps de l'État. — Paroles de l'Empereur. — Un *parvenu*. — Formation des maisons de l'Empereur et de la future Impératrice. — Les nouveaux dignitaires. — Nouvelle liste civile de l'Empereur. — Cérémonies civile et religieuse du mariage — Curiosité du peuple de Paris. — Magnificences renouvelées du passé.

Paris s'était effrayé de l'avenir de misère et de rouble que lui préparait le socialisme à la date



[illegible]

Paris s'était effrayé de l'avenir de misère et de ruine que lui préparait le socialisme à la date



EUGÉNIE

Impératrice des Français

Ferd[d] SARTORIUS Ed[r] r de Seine 27, Paris

du mois de mai 1852. Paris se réveilla comme d'un cauchemar, lorsque, à la suite du coup d'État, le calme et l'ordre régnèrent dans ses rues si fréquemment dépavées jadis. La présidence pour dix ans lui sembla même une demande très-modérée de la part de Louis-Napoléon Bonaparte.

Paris est, avant tout, une ville de luxe et de plaisir. Il s'était demandé si l'Assemblée, divisée comme elle l'était, pourrait l'accomplir, ce coup d'État (car il lui semblait nécessaire, inévitable), et il avait compris que la chose était si difficile qu'on pouvait, en réalité, la considérer comme impossible. Le président s'étant chargé de le faire, et ayant réussi, le Paris industriel et commercial applaudissait des deux mains.

L'hiver de 1852 fut donc brillant dans le monde officiel et dans la bourgeoisie. Les salons boudèrent. Plus tard quelques familles du faubourg Saint-Germain devaient se rapprocher du pouvoir impérial et le servir (autrement que dans l'armée, qui est considérée comme un champ neutre). Mais le moment n'était pas encore venu, sans

doute. Comme après la révolution de 1830, les mazarinades recommencèrent. On railla, on persifla, on chansonna, on fit des mots, et même M. Dupin ne fut pas le dernier à en faire de fort piquants. A la formation du Sénat, on colporta sous le manteau des quatrains, très-méchants quelquefois, sur les nouveaux sénateurs, et l'on prit ainsi son mal en patience. La rente montait et le commerce marchait.

Cependant, d'après l'avis de son entourage, qui trouvait que le 2 décembre n'était qu'une demi-solution, le président avait le désir de s'édifier personnellement sur les vœux et les opinions des populations départementales, et il résolut de parcourir, dans une série de voyages officiels, les diverses zones politiques du pays.

Le chemin de fer de Paris à Strasbourg venait d'être terminé, et son inauguration devait avoir lieu avec toute la solennité que commandait, en quelque sorte, l'importance exceptionnelle de cette voie, qui, par son étendue, dépassait toutes celles construites jusqu'alors en France, et mettait le Rhin à une journée de Paris. Le pré-

sident voulût inaugurer lui-même cette ligne ferrée, et profiter d'une occasion qui s'offrait si naturellement de visiter l'Est de la France. Il devait ensuite se rendre à Bade, dans un but que j'indiquerai tout à l'heure.

Le convoi présidentiel quitta Paris le 17 juillet 1852. Quelques-uns des ministres, tels que MM. Turgot, Fould, Lefebvre-Duruflé, accompagnaient le prince, ainsi qu'un assez grand nombré de sénateurs et de députés, particulièrement ceux dont les départements étaient traversés par la voie de fer. La curiosité des populations était singulièrement surexcitée. C'était la première fois depuis le coup d'État que Louis-Napoléon s'éloignait de Paris et se montrait à la province.

A partir du bel embarcadère de Strasbourg jusqu'à Nancy, première grande étape de ce voyage, une foule accourue de tous les points avoisinant le chemin de fer salua de ses acclamations le passage du convoi. Les cris de « vive Napoléon » (car ce n'était pas encore « vive l'Empereur ») qui venaient réjouir l'oreille du président au fond de son wagon, tout rempli des

bouquets qu'on lui jetait au passage, n'avaient encore qu'une signification antirépublicaine.

Le convoi présidentiel s'arrêta dans un assez grand nombre de stations avant d'arriver à Nancy. Les principales furent Meaux, Château-Thierry, Épernay, Châlons-sur-Marne, Vitry-le-François, Bar-le-Duc, Toul. Sur tous ces points les autorités étaient réunies pour saluer le prince, et les préfets de chacun des départements qu'il traversait l'accompagnaient pendant le passage du convoi sur leur territoire respectif.

A Nancy, une fête splendide lui avait été préparée, et à Nancy également (ce qui devait avoir pour lui une importance au moins aussi grande) il trouva et reçut M. de Hirschfeld, général prussien, commandant les troupes des provinces rhénanes, envoyé avec plusieurs autres officiers pour complimenter, au nom de son souverain, le président de la République française, démarche qui prouvait les intentions bienveillantes du roi de Prusse, et fut attaquée avec une grande vivacité par le parti aristocratique que représentait la *Gazette de la Croix*. Le général de Hirschfeld de-

vait accompagner le prince-président jusqu'à Strasbourg.

Strasbourg!... Ce n'était pas la première fois que Louis-Napoléon revenait visiter la vieille capitale de l'Alsace, depuis cette tentative dramatique du 30 octobre 1836, dans laquelle il avait joué le principal rôle; mais lorsqu'il apercevait à l'horizon se dresser la sombre cathédrale, sa pensée devait toujours se reporter à la conspiration téméraire qui, tout en le désignant à l'attention publique, avait certainement contribué plus tard à lui donner un trône; son souvenir devait lui rappeler sans cesse cette longue nuit d'attente, cette terrible veille des armes passée dans l'humble maison de la « rue des Orphelins, » choisie à cause de sa proximité de la caserne d'Austerlitz, quartier du 4e régiment d'artillerie, commandé par le colonel Vaudrey, et où il attendait avec une si vive anxiété les six coups du beffroi de la ville encore endormie.

Cette fois, au lieu de l'exil, c'était le triomphe, au lieu des froides railleries qu'on prodigue toujours à l'insuccès, les applaudissements et les

louanges qu'on ne manque jamais non plus de prodiguer aux favorisés de la fortune; ce n'étaient plus le général Voirol, le préfet Chopin d'Arnouville, venant le chercher à la prison neuve pour le conduire à la préfecture où l'attendait la chaise de poste qui devait l'entraîner rapidement vers Paris. Cette fois, toutes les autorités civiles, militaires, religieuses, allaient se pressant autour de lui, ainsi que les envoyés des princes allemands et les populations de toutes les parties de l'Alsace, attirées par la curiosité et le désir de le voir, non moins que par celui d'assister aux fêtes qui se préparaient. Le maire, l'évêque de Strasbourg le complimentèrent. Cent vingt de ces chars alsaciens que l'on remarque dans l'est de la France, couverts de feuillage et de fleurs, et portant sous leurs berceaux des jeunes filles en costume national, défilèrent escortés de cavaliers rustiques devant l'estrade où il était assis entouré de bannières sur lesquelles on lisait: « A Louis-Napoléon, l'Alsace reconnaissante. » Le soir, la ville fut illuminée, et la flèche ardente de la vieille cathé-

drale annonça longtemps encore dans la nuit aux populations rhénanes la fête que Strasbourg venait de célébrer.

Le lendemain le prince passa en revue toute la garnison, et l'on exécuta devant lui un combat simulé, représentant le passage du petit Rhin. Un bal splendide termina cette journée.

Le 20 juillet, il partait pour Bade, où l'attendait la grande-duchesse douairière (née, comme on sait, Stéphanie de Beauharnais). Il était alors question pour lui d'un mariage avec une jeune princesse, petite-fille, par sa mère, de la grande-duchesse Stéphanie, la princesse Carola Wasa, et cette affaire de famille pouvait avoir contribué à lui faire entreprendre ce voyage; mais l'entrevue ne devait produire aucun résultat, et ce projet d'union plus ou moins sérieux, plus ou moins accepté par les deux parties intéressées, n'eut, en définitive, aucune suite.

Deux mois après, le prince-président quittait de nouveau sa résidence de Saint-Cloud pour visiter les départements du centre et du midi de la France, comme il venait de visiter ceux de

l'est. Aucun prétexte ne pouvant être mis en avant pour ce déplacement nouveau, il était difficile, cette fois, de déguiser la pensée politique qui le provoquait, et, du reste, comme si, dès le début, on eût voulu donner à ce voyage une physionomie spéciale, ce furent les officiers de cavalerie de l'armée de Paris qui formèrent l'escorte du prince jusqu'à l'embarcadère.

Les populations se chargèrent, d'ailleurs, d'en compléter le sens : à Bourges, quelques cris de : « Vive l'Empereur! » se firent entendre; à Nevers, on put, dès le lendemain, lire des inscriptions où le nom de Napoléon III apparaissait pour la première fois; à Roanne, on trouva trois arcs de triomphe; à Saint-Étienne, on lisait sur la porte de la ville : *Ave, Cæsar imperator*[1] ! A Lyon, une députation des ouvriers de la Croix-Rousse vint exprimer au prince le vœu que l'Empire fût promptement établi; à Grenoble, on le reçut comme s'il revenait de l'île d'Elbe; les départements du Midi présentèrent les mêmes

[1] *Salut, César empereur!*

symptômes politiques, et reproduisirent ces démonstrations impérialistes ; à Marseille, un complot avait été découvert et une machine infernale qui devait foudroyer le prince à son entrée dans la ville venait d'être saisie, incident que le gouvernement s'efforça d'amoindrir en lui enlevant beaucoup de sa publicité, mais qui, sur les lieux mêmes, eut pour effet d'accroître l'enthousiasme des masses. A Montpellier, seulement quelques symptômes d'opposition se manifestèrent par des cris de : « Vive l'amnistie ! »

En arrivant à Bordeaux, le prince-président était parfaitement décidé à accepter la couronne impériale. Ce fut là qu'il prononça le fameux discours renfermant cette phrase non moins fameuse : « L'Empire, c'est la paix. » Ainsi tout était dit désormais dans cette question du rétablissement de l'Empire, et la volonté du prince une fois exprimée, les choses devaient marcher avec rapidité.

Deux mois après l'Empire était fait.

M. Troplong, parlant au nom de la commission du sénat, avait exprimé le désir « que dans un

avenir peu éloigné une épouse vînt s'asseoir sur le trône qui allait s'élever, et qu'elle donnât à l'Empereur des rejetons dignes de lui, dignes du pays. » L'entourage du prince, le prince lui-même, partageaient à cet égard les idées de l'honorable rapporteur, et pensaient comme lui que, puisque l'Empire était fait en vue de l'avenir, il fallait lui donner toutes les conséquences légitimes capables de préserver cet avenir des incertitudes et des secousses.

Mais dans la situation particulière où le nouvel Empereur se trouvait placé au milieu des familles souveraines de l'Europe, un mariage présentait des difficultés dont quelques-unes déjà avaient pu être appréciées. Les alliances princières ont cela de particulier, que les raisons politiques les déterminent neuf fois sur dix, et, dans tous les cas, ne leur sont jamais absolument étrangères. Or, un établissement nouveau, un pouvoir qui se fonde n'offrent pas, au point de vue de la politique, les garanties et les avantages que possèdent les dominations humaines consacrées par le temps.

Il avait été, ainsi qu'on l'a vu, question d'un mariage avec la princesse Carola Wasa. On disait que d'autres combinaisons matrimoniales plus ou moins sérieusement entrevues, concernaient une jeune princesse de Leuchtemberg et la sœur du roi d'Espagne, fille de don François de Paule, mais que ces négociations, dont on avait vaguement parlé, ne présentaient pas, par des raisons diverses, de chances de réussite.

Tout à coup un nouveau nom fut prononcé dans les salons amis ou opposants, et, malgré l'étonnement qu'elle causait tout d'abord, l'affirmation d'un choix définitif fait par Napoléon III circula avec toute l'autorité d'une nouvelle officielle. Cette fois, il ne s'agissait plus d'un mariage de convenance politique, mais d'une union dictée par la vive inclination du prince, d'un mariage. d'amour, pour tout dire, chose bien rare dans les régions où elle allait se produire, et qui devait surprendre l'Europe autant que la France pouvait en être surprise elle-même.

Depuis plusieurs années, et à des intervalles assez rapprochés, une jeune Espagnole avait paru

dans les salons de Paris, où la distinction toute particulière de sa beauté avait fait une grande sensation. Cette étrangère, si exceptionnellement douée au point de vue de la beauté et de la grâce, d'abord entrevue dans le monde des ambassades, plus répandue ensuite, et ayant même, par l'effet naturel du charme de ses relations, su se créer dans les salons parisiens de solides et sincères amitiés, c'était mademoiselle Eugénie de Montijo, fille de la comtesse de Montijo, dame d'honneur de la reine Isabelle II.

Madame de Montijo, Anglaise d'origine, était elle-même la fille de M. Kirkpatrick, autrefois consul d'Angleterre dans un port d'Espagne. Fort belle dans sa jeunesse, elle avait épousé le comte de Téba, cadet d'une grande famille espagnole, devenu comte de Montijo à la mort de son frère aîné.

Elle en avait eu deux filles : l'une était devenue duchesse d'Albe et de Berwick, en s'alliant au rejeton d'une des vieilles et nobles maisons de la Péninsule. Elle est morte à Paris, en 1860. L'autre, par un jeu singulier et très-frappant de

la destinée, devait s'asseoir sur le trône de France, et en prendre, pour ainsi dire, possession de par le droit de la beauté.

Mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, était d'une taille au-dessus de la moyenne, admirablement prise et remarquable par l'ensemble harmonieux des plus gracieuses proportions; sa tête d'un ovale allongé, avec un certain renflement des joues, dans la partie inférieure du visage, comme on en remarque dans quelques-uns des portraits peints par Velasquez, présentait un caractère de douceur calme et de noble sérénité, auquel contribuait beaucoup l'expression des yeux d'une nuance bleu pâle, recouverts de paupières assez épaisses et protégés par des cils longs et soyeux. Le principal ornement de cette tête charmante était une chevelure assez abondante de ce blond doré que l'on admire chez certaines femmes du midi de l'Europe, mais plutôt chez les Italiennes que chez les Espagnoles, et qui est la nuance préférée des peintres, à cause de l'harmonieuse chaleur de son coloris.

Svelte, souple dans ses mouvements, habile aux exercices du corps, montant supérieurement et énergiquement à cheval, sachant manier et tirer une arme à feu d'une façon que bien des hommes envieraient, elle n'avait pourtant de l'amazone que la hardiesse gracieuse, sans afficher des aptitudes trop viriles, et sans rien abdiquer des délicatesses de la femme. Un dessin lithographique, très-rare aujourd'hui, l'avait représentée dans sa jeunesse, en costume national, montée sur une mule richement harnachée, et gravissant un des pics de son pays. Jamais aucune peinture officielle n'a aussi bien indiqué l'ensemble de grâce et de décision qui formait le caractère séduisant de sa beauté prédestinée.

Napoléon III n'avait pu voir mademoiselle Eugénie de Montijo sans être très-vivement frappé de toutes ces qualités extérieures que je viens d'énumérer. Ce que l'on disait de la résolution de son esprit, de ses instincts énergiques, était également de nature à provoquer une sympathique curiosité. Afin d'étudier de plus près les

qualités de la noble et belle étrangère, le prince la fit inviter, ainsi que la comtesse de Montijo, sa mère, à passer, au mois d'octobre 1852, à Compiègne, les semaines traditionnellement consacrées, en automne, aux chasses et aux fêtes dans les résidences impériales.

Ce fut là que les sentiments du prince pour la jeune femme dont la beauté et la grâce avaient tout d'abord frappé son imagination et ses yeux, prirent peu à peu une vivacité assez grande pour lui faire irrévocablement adopter la résolution très grave de la faire asseoir, en s'unissant à elle par d'indissolubles liens, sur le trône que venait de relever le peuple français.

Dans les conseils intimes de Napoléon III, plusieurs voix dévouées s'élevèrent contre cette union qui, aux yeux de quelques amis, de la veille, n'avait que l'unique, mais sérieux défaut, de n'être pas une alliance politique, ou tout au moins princière. La volonté de l'Empereur fut inébranlable. Sa résolution ne fut pas si soudaine, d'ailleurs, qu'elle ne pût être raisonnée. Les progrès du sentiment qui l'animait et finit

par l'entraîner, purent être aisément constatés et appréciés dans leurs diverses phases. La cour nouvelle du nouveau monarque avait les regards fixés sur les personnages principaux de ce drame intime, si intéressant pour elle, du reste. Cette cour, qui n'était pas encore complétement organisée, et allait bientôt se grossir de dignitaires variés et nombreux, à l'instar des cours de Napoléon Ier et de la Restauration, se montrait naturellement très-attentive à tous les développements, à toutes les péripéties de cette romanesque aventure. Parmi les invités de Compiègne se trouvaient plusieurs des membres de la famille impériale, entre autres les princesses Mathilde et Murat, les princes Napoléon, Murat et Lucien Bonaparte. Rien de plus brillant, de plus animé que les spectacles et les chasses. Mademoiselle de Montijo se montra, dans les exercices équestres, de la plus gracieuse habileté, même à côté de la marquise de Contades, fille du maréchal de Castellane, intrépide amazone, dont l'esprit et la verve étaient, à bon droit, renommés au milieu de cette cour nais-

sante, et qui même avait, dit-on, recommandé au choix de l'Empereur quelques-uns des futurs titulaires de sa maison civile, tels que chambellans et écuyers.

Bientôt la sympathie croissante de Napoléon III pour la belle étrangère fut visible aux yeux de tout ce qui l'entourait, et, un soir, comme on dansait sans cérémonie dans la galerie des chasses, mademoiselle Eugénie de Montijo, s'étant embarrassée dans les plis de sa longue robe, et ayant fait une chute sans gravité, l'expression d'inquiétude qui se manifesta soudain sur le visage, ordinairement si calme de l'Empereur, ne put laisser aucun doute sur la nature et la vivacité de ses véritables sentiments dans l'esprit de toutes les personnes qui assistaient à cette petite scène, au nombre desquelles je me trouvais moi-même. Un bouquet de violettes, offert peu de jours après, par Napoléon III, au moment d'un dîner, fut, dit-on, le signe convenu entre les deux éminents personnages, de l'irrévocable décision prise par lui d'épouser la jeune comtesse de Téba et de l'associer à ses futures destinées.

Bientôt la nouvelle du prochain mariage de l'Empereur et du choix qu'il avait fait se répandit dans le monde officiel, et du monde officiel dans le public. Les salons raillèrent plus encore qu'après le coup d'État. La bourgeoisie s'étonna. Le peuple, auquel le romanesque ne déplaît pas, d'ailleurs, surtout à Paris, se montra indifférent, ou trouva tout naturel que le chef de l'État se mariât selon son cœur. Tout se prépara dans les sphères gouvernementales pour la réalisation de l'acte qui allait s'accomplir, et, le 16 janvier 1853, des lettres de convocation furent adressées aux bureaux du Sénat et du Corps législatif, ainsi qu'au Conseil d'État tout entier, lesquels devaient, le 22 du même mois, recevoir la communication officielle du mariage de l'Empereur.

Napoléon III prononça, devant les représentants des trois grands corps de l'État, un discours dans lequel il s'attacha à démontrer que si l'alliance qu'il allait contracter sortait des traditions de l'ancienne politique, c'était précisément là son avantage. Mais le paragraphe le plus curieux et le plus remarqué de ce discours fut

celui-ci : « Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter. C'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. »

La justesse de ces dernières paroles, très-commentées à l'étranger, pouvait, d'ailleurs, être contestée : lorsqu'on est le neveu de Napoléon le Grand, qu'on occupe le trône qu'il a relevé et sur lequel il est assis, peut-on bien prendre au milieu des souverains le nom et l'attitude de parvenu ? Il n'y eut qu'une voix en Europe pour protester contre cette qualification inattendue qui, du reste, n'avait rien eu de provoquant dans la pensée de Napoléon III.

C'était quelques jours après, le 29 janvier, que devait avoir lieu le mariage civil de l'Empe-

reur et, le lendemain 30, que la cérémonie religieuse allait être célébrée à Notre-Dame. La future Impératrice, ainsi que la comtesse de Montijo, sa mère, habitait le palais de l'Élysée, dont les appartements avaient été mis à leur disposition à partir de la notification officielle du mariage. Rien ne devait manquer, d'ailleurs, à la splendeur de la double cérémonie, la maison de l'Empereur et celle de la future souveraine étant déjà composées et formées suivant les anciennes traditions, que le roi Louis-Philippe s'était plu à écarter lors de son avénement au trône.

Ainsi, par un décret en date du 31 décembre 1852, avaient été nommés dans la maison de l'Empereur : premier aumônier, Mgr l'évêque de Nancy ; grand maréchal du palais, le maréchal Vaillant ; premier préfet du palais, le colonel de Béville, connu par l'habileté et la discrétion avec lesquelles il avait, au 2 décembre, accompli la délicate mission de porter les décrets à l'Imprimerie nationale et de les faire imprimer sous ses yeux ; grand chambellan, le duc de Bassano qui abandonnait pour cette haute

position de cour le poste de ministre de France à Bruxelles; choix heureux sous tous les rapports, car le duc et la duchesse de Bassano, née d'Hoogworst, et morte récemment, ont rendu par leurs formes pleines d'aménité et de courtoisie de véritables services au gouvernement nouveau, services de détail, sans doute, mais qui n'en comptent pas moins et surtout n'en doivent pas moins être mentionnés; premier chambellan, le comte Bacciochi; grand écuyer, le maréchal de Saint-Arnaud; imitation du premier Empire, où plusieurs des grandes charges de cour étaient remplies par des maréchaux; premier écuyer, le colonel Fleury; souvenir naturel d'un dévouement qui en fait presque le Junot du second Empire; grand veneur, le maréchal Magnan; premier veneur, le colonel Edgard Ney; grand maître des cérémonies, le duc de Cambacérès, l'aîné des neveux de l'archichancelier, ancien pair de France sous la monarchie de 1830, nom qu'il était tout simple, d'ailleurs, de retrouver parmi ceux des dignitaires du second Empire.

Des chambellans, des préfets du palais, des maîtres et aides des cérémonies, des aides de camp, officiers d'ordonnance et écuyers complétaient la maison civile et la maison militaire de l'Empereur.

Celle de l'Impératrice fut d'abord composée : d'une grande maîtresse, la princesse d'Essling; d'une dame d'honneur, la duchesse de Bassano; de six dames du palais, mesdames Gustave de Montebello, Féray, de Pierres, Lezay-Marnésia, de Malaret et de las Marismas; d'un grand maître, le comte, ensuite duc, Tascher de la Pagerie ; d'un premier chambellan, Charles Tascher de la Pagerie, d'un chambellan, le vicomte Lezay-Marnésia et d'un écuyer, le baron de Pierres. Depuis lors, la maison de l'Impératrice s'est accrue de dames du palais, de chambellans, d'écuyers, et même de demoiselles d'honneur.

Toutes ces charges de cour allaient être largement rétribuées et pour certains hauts dignitaires, comme les maréchaux ou officiers généraux, par exemple, elles constituaient une notable augmentation de traitement. La nouvelle

liste civile, réglée par un sénatus-consulte, semblait, d'ailleurs, présenter un chiffre suffisant pour subvenir à ces dépenses nouvelles; de douze millions de francs qu'elle était depuis le 2 décembre et pendant la présidence décennale elle venait d'être portée à vingt-cinq millions, auxquels devait être ajouté le produit, évalué à plus de trois millions, des forêts qui faisaient partie de la dotation impériale, aux termes du nouveau sénatus-consulte en date du 14 décembre 1852 et dont l'article 3 était, du reste, ainsi conçu : « Les biens appartenant à l'Empereur au moment de son avénement au trône sont, de plein droit, réunis au domaines de l'État et font partie de la dotation de la couronne. »

Le même sénatus-consulte accordait à l'Empereur une somme de un million cinq cent mille francs pour être répartie à son gré entre les princes et princesses de la famille impériale.

Le 28 janvier 1853, à huit heures du soir, le duc de Cambacérès, grand maître des cérémonies, se rendit au palais de l'Élysée avec deux voitures de la cour entourées d'une nombreuse

escorte. Il allait chercher mademoiselle de Montijo, ainsi que sa mère, pour les conduire aux Tuileries, où devait avoir lieu la cérémonie du mariage civil. Les voitures s'arrêtèrent, en revenant, à l'escalier du pavillon de Flore, où le grand chambellan, duc de Bassano, le grand écuyer, maréchal de Saint-Arnaud, le premier écuyer, colonel Fleury, des chambellans et des officiers d'ordonnance attendaient l'arrivée de la future souveraine.

On se dirigea vers l'appartement dit salon de famille. A l'entrée du premier salon du palais, le prince Napoléon et la princesse Mathilde, sa sœur, attendaient la fiancée impériale, qu'ils conduisirent à l'Empereur. Celui-ci, entouré du prince Jérôme, son oncle, des ministres, cardinaux, maréchaux et amiraux, la reçut solennellement, et la cour se rendit alors en cortége dans la salle des maréchaux, où devait avoir lieu la cérémonie. Le ministre d'État, M. Fould, auquel incombait en cette circonstance la charge d'officier de l'état civil, était entouré des témoins de la future Impératrice. C'étaient MM. le marquis

de Valdegamas, ministre d'Espagne à Paris, le duc d'Ossuna, le marquis de Bedmar, grands d'Espagne de première classe, le général Alvarez Toledo et le comte de Galve, parent de mademoiselle de Montijo. Les témoins de l'Empereur étaient son oncle, le prince Jérôme et son cousin, le prince Napoléon.

On procéda suivant les formalités d'usage telles que notre Code civil les prescrit pour les heureux de la terre comme pour le plus humble des Français. Le registre de l'état civil de la famille impériale, registre sur lequel l'adoption du prince Eugène, fils de Joséphine, par l'empereur Napoléon Ier, se trouvait le premier acte inscrit, avait été religieusement conservé par des dévouements subalternes. Il reparut dans cette circonstance solennelle et ce fut sur ses pages historiques, après l'acte mentionnant la naissance du roi de Rome, le 20 mars 1811, que fut inscrit celui qui sanctionnait l'union de Napoléon III avec mademoiselle Eugénie de Montijo, comtesse de Téba.

Le lendemain, 30 janvier, la garde nationale

et l'armée se mettaient de bonne heure en mouvement pour aller prendre position sur les points que le cortége impérial allait parcourir en se rendant des Tuileries à Notre-Dame. Une double haie se forma le long de la nouvelle rue de Rivoli et des autres voies conduisant au parvis de la cathédrale, puis sur les quais et la place de la Concorde, car le cortége devait rentrer au palais en traversant le jardin des Tuileries. Le grand maître des cérémonies alla, comme il l'avait fait la veille, chercher à l'Élysée la fiancée impériale ainsi que sa mère. L'Empereur, avant de monter dans le carrosse d'apparat qui devait le conduire à Notre-Dame, parut avec sa future épouse au balcon des Tuileries, et la présenta aux troupes qui étaient massées dans la cour et sur la place du Carrousel, puis le cortége se mit en marche.

On avait autant que possible cherché à imiter celui du mariage de Napoléon Ier. Le nombre des voitures était le même. Trois carrosses à six chevaux renfermaient les titulaires des grandes charges de cour; la princesse Mathilde, la com-

tesse de Montijo, le prince Jérôme et son fils, le prince Napoléon. Un intervalle de trente pas environ les séparait du carrosse impérial, le même qui avait servi au sacre de Napoléon Ier, voiture splendide de dorure et d'ornements, traînée par huit chevaux de robe pareille, escortée aux portières de gauche et de droite par le maréchal grand écuyer, le maréchal grand veneur, le général commandant la garde nationale de Paris et le premier écuyer. Ce magnifique cortége était précédé d'un escadron des guides, corps nouvellement formé, et suivi d'une division de grosse cavalerie. La foule se pressait sur son passage, et tous les yeux étaient tournés vers la voiture impériale, car la plus vive curiosité régnait, dans les masses populaires avides surtout de contempler les traits de la belle étrangère qui avait su inspirer à Napoléon III une résolution de cette nature. Le peuple de Paris, je l'ai déjà dit, aime assez le romanesque et l'imprévu. Son imagination naturelle et le goût du théâtre ont développé en lui des instincts particuliers qui, en cet instant, trouvaieut un aliment

dans la rapide et peu ordinaire série de faits dont le développement s'était, depuis quelque temps, produit devant ses yeux, à l'instar des divers tableaux d'un drame populaire · en moins de trois mois le président décennal de la République avait demandé au suffrage universel la transformation gouvernementale que le peuple semblait désirer. Un vote avait eu lieu; le président était devenu empereur, comme Napoléon Ier. La Constitution modifiée allait reproduire exactement les institutions du premier Empire. Enfin, le nouvel Empereur s'était hâté de prendre une compagne et, contrairement aux traditions du passé, avait, comme cela se voit dans les romans ou les féeries, trouvé que la plus belle était la plus digne de s'asseoir sur le trône, à ses côtés. Tous les regards étaient donc dirigés vers la fiancée impériale, et la plus ardente curiosité était le sentiment dominant dans les masses populaires.

La cérémonie de Notre-Dame fut splendide : quinze mille bougies éclairaient les riches tentures dont on avait paré ses vieux arceaux gothi-

ques. Remplie de fonctionnaires en uniformes brillants et de dames en riches toilettes, elle présentait un imposant spectacle. L'archevêque de Paris officiait en grande pompe entouré d'un personnel nombreux de cardinaux et d'évêques, et la messe en musique fut admirablement exécutée par les divers artistes conviés à cette solennité.

Ces magnificences du pouvoir nouveau contrastaient singulièrement avec la simplicité des régimes précédents, et marquaient surtout la distance énorme, l'abîme profond et si rapidement creusé qui les séparait désormais!

VII

Impulsion donnée au commerce et au luxe. — Quelques salons officiels. — Le salon du ministère des affaires étrangères. — L'hôtel du boulevard des Capucines et le palais du quai d'Orsay. — M. et madame Drouyn de Lhuys — Réceptions et fêtes. — Les bals costumés du second Empire. — Ceux du ministère des affaires étrangères. — Élégantes individualités. — Les quadrilles historiques, mythologiques et fantaisistes. — L'Empereur et l'Impératrice en domino. — Le salon du ministère d'État. — Disposition des appartements pour les fêtes. — La tyrannie du travestissement. — Le hommes graves. — De la modestie en matière de costume. — Les contrastes. — Avénement du manteau vénitien. — Bruits d'un voyage de l'Empereur en Crimée. — Mort de l'empereur Nicolas. — Comment l'impératrice Eugénie apprend cette nouvelle. — Rumeurs répandues de la mort soudaine du Tzar. — Leur fausseté. — Détails. — Napoléon III et l'Impératrice se rendent en Angleterre. — Incidents de la traversée. — Arrivée à Douvres. — La suite du couple impérial. — Réception à Windsor. — Un chapitre de l'ordre de la Jarretière. — Déjeuner à Guild-Hall. — Réception diplomatique du comte Walewski. — L'empereur Napoléon III et M. Buchanan. — Retour à Paris.

A partir de la promulgation de l'Empire et du mariage de l'Empereur, c'est-à-dire à partir du moment où les masses purent croire à la conso-



DROUYN DE L'HUYS

Ferd.d SARTORIUS Ed.r rue de Seine 27 Paris

lidation comme à la durée du pouvoir nouveau, Paris redevint extrêmement brillant et animé. Indépendamment de la cour, des salons de la princesse Mathilde et du Palais-Royal, bon nombre de salons officiels méritèrent d'attirer l'attention par le nombre et, en certaines circonstances, la splendeur de leurs réceptions. Il faut placer en première ligne le salon du ministère des affaires étrangères, celui du ministère d'État et celui de la présidence du Corps législatif. Or, quoique les titulaires de ces divers grands emplois aient assez fréquemment changé, le souvenir de ces salons divers se personnifie plus particulièrement, s'individualise, pour ainsi dire, dans la mémoire de la génération mondaine d'aujourd'hui, en des noms de personnages qui en firent les honneurs longtemps et à diverses reprises. Ainsi, par une incarnation véritable, le salon des affaires étrangères, c'est M. et madame Drouyn de Lhuys, celui du ministère d'État, c'est M. et madame Fould, le salon de la présidence du Corps législatif, c'est le duc et la duchesse de Morny.

Comme cela arrive souvent dans le monde de la politique, ce fut M. Guizot, qui ne devait jamais l'habiter, contrairement à bien des prévisions, qui posa la première pierre de l'hôtel actuel du ministère des affaires étrangères. Dans le petit discours qu'il prononça à cette occasion, il dit même, si ma mémoire est fidèle, qu'il était bon que le ministère des affaires du dehors fût placé près de la Chambre des députés, afin que les communications fussent d'autant plus faciles et fréquentes entre le ministre et les mandataires de la nation.

L'élégant édifice construit aux bords de la Seine, et qui ne devait être habité que sous le second Empire, remplaçait celui qui faisait le coin du boulevard et de la rue Neuve des Capucines, hôtel que le coup de pistolet de Lagrange, et la décharge qui en fut la conséquence, ont rendu doublement historique. Il était fort maussade d'aspect, cet hôtel, et ses vieux salons, quoique assez grands, ne se trouvaient pas très-heureusement disposés pour les grandes réceptions et les fêtes; en revanche, les bureaux y étaient

très-commodément installés. Les magasins d'Alphonse Giroux le remplacent aujourd'hui.

Le nouvel hôtel, qui est un palais, se présente à l'œil d'une tout autre façon, avec sa façade italienne qui se développe sur une vaste cour fermée par des murs et des grilles d'un élégant modèle, avec ses vastes dépendances qui occupent le long de l'esplanade des Invalides tout l'espace compris entre le quai et la rue de l'Université.

Un escalier, construit sur un des côtés de l'édifice, conduit à un magnifique rez-de-chaussée composé d'un grand vestibule, au centre duquel descend l'escalier monumental qui conduit à l'étage supérieur, d'un salon d'attente, de quatre autres salons de proportions magnifiques, se reliant entre eux par des portes, et communiquant à une salle à manger en longueur, qui tient tout un des côtés du bâtiment, et où pourraient aisément s'attabler deux cents convives. Ce fut dans le premier de ces salons, après celui d'attente, que se tinrent, à la suite de la guerre de Crimée, les séances du Congrès de Paris. Un tableau, représentant tous les plénipotentiaires assemblés, orne

ce vaste appartement, et sur une table ovale recouverte d'un tapis vert, on a pu voir longtemps le bel encrier chargé de figurines artistiques qui a servi pour les travaux du Congrès, et la plume, religieusement conservée, avec laquelle les plénipotentiaires réunis signèrent ce qu'on appelle en termes diplomatiques « l'instrument de la paix. »

Ce fut M. Drouyn de Lhuys qui habita le premier ce nouvel hôtel des affaires étrangères. Il avait remplacé, dans les derniers jours de juillet 1852, M. Turgot, lequel, comme je l'ai déjà dit, avait reçu au 2 décembre le portefeuille des relations extérieures. Le choix de M. Drouyn de Lhuys était des plus heureux. Ayant parcouru tous les degrés de la carrière diplomatique, ancien directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, on se souvient qu'il avait été destitué par M. Guizot, pour avoir voté l'amendement de M. de Malleville dans l'affaire de l'indemnité Pritchard, incident qui semble bien ridicule aujourd'hui, et qui favorisa singulièrement sa fortune politique. Ce n'est rien,

en effet, que d'être un homme de mérite ou de talent, si une occasion, que l'on poursuivrait souvent en vain, ne vient tout à coup vous mettre en lumière et intéresser le public à votre personnalité. M. Drouyn de Lhuys avait dit à propos de cette disgrâce : « Je ne me suis jamais enquis, je l'avoue, si je pouvais voter impunément comme je l'ai fait, mais je me suis demandé si je pouvais le faire loyalement, et ma conscience n'a pas hésité un instant à me répondre. »

Appartenant au centre gauche dans les dernières assemblées de la monarchie de 1830, M. Drouyn de Lhuys, réélu après 1848, à la Constituante, et à la Législative, y avait fait partie du Comité des affaires étrangères. Une première fois le prince-président lui avait confié le portefeuille des relations extérieures, et l'avait ensuite choisi pour le poste d'ambassadeur à Londres. Possesseur d'une grande fortune, circonstance qui pouvait ajouter à l'indépendance de son caractère, M. Drouyn de Lhuys avait une connaissance parfaite des divers cabinets et des principales cours. Son attitude était ferme, ses

idées étaient très-arrêtées sur toutes choses. Quoique d'une taille élevée et d'un tempérament vigoureux en apparence, sa santé, parfois mauvaise, ajoutait alors à la ténacité habituelle de son intelligente volonté. Il était impossible de l'aborder, du reste, sans être immédiatement frappé de la finesse extrême que dénotaient ses traits. Il avait épousé sa nièce, mademoiselle de Saint-Cricq, qui, dans sa petite taille, avait une aisance gracieuse et une dignité qu'on pourrait souhaiter à toutes les femmes de hauts fonctionnaires.

Les ministres qui, durant le second Empire, ont tenu, comme M. Drouyn de Lhuys, le portefeuille des affaires étrangères, sont MM. le comte Walewski, Thouvenel, et le marquis de Moustier. Sous leurs règnes, et surtout du temps de la comtesse Walewska, le salon des affaires étrangères n'a point dégénéré sans doute, ni perdu ses traditions d'élégance diplomatique; mais aucune de leurs réceptions n'a été plus intelligemment ni plus courtoisement présidée que celles de M. et de madame Drouyn de Lhuys.

Ces beaux salons, si bien disposés pour les fêtes, en ont vu de singulièrement brillantes. Les bals costumés surtout, cette ruineuse manie de la société officielle moderne, s'y sont produits avec une splendeur incomparable et rivalisant avec ceux du ministère d'État, ont fait quelquefois pâlir les bals du même genre, donnés aux Tuileries. Car, il faut bien l'avouer, cette fureur de bals travestis les a fait accepter à tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Il est vrai que c'était un souvenir du premier Empire, où ce genre de divertissement obtint un moment une assez grande faveur. Ce fut le salon des affaires étrangères qui vit la belle comtesse de Castiglione en dame de cœur, la superbe baronne de Poilly, fille du marquis du Hallay, en magicienne, la séduisante Américaine, madame Pilié, belle-mère de M. de Chasseloup-Laubat, sénateur et ministre, en marquise Pompadour. Oh! que de charmants souvenirs, si l'on voulait s'y arrêter! ils formeraient un gros volume, même sans y comprendre les quadrilles historiques ou mythologiques, ceux des Nations, des Saisons, des Con-

stellations, des bergers Watteau, etc., tout aussi brillants que le fameux quadrille des Abeilles, dansé aux Tuileries; sans mentionner les inventions, spirituellement burlesques, des employés plus ou moins haut placés du ministère, le cheval des Quatre Fils Aymon, d'origine semi-diplomatique, et M. Feuillet de Conches, maître des cérémonies impériales, en costume authentique de mandarin chinois.

L'Empereur et l'Impératrice ont toujours pris plaisir à venir incognito et en domino, qu'on changeait plusieurs fois dans la soirée, assister aux bals costumés du ministère des affaires étrangères et à ceux du ministère d'État. Il leur était plus facile de se rendre vraiment incognito à ces derniers, à cause de la disposition des appartements qui touchent à ceux du grand chambellan aux Tuileries. Il n'y avait qu'une porte à ouvrir, une portière à écarter, et l'Empereur se trouvait transporté dans les appartements du ministère d'État, en plein bal. Seulement si l'Impératrice, surtout grâce au changement fréquent de domino, pouvait assez facilement dis-

simuler sa gracieuse personnalité, l'Empereur, en revanche, était très-aisément reconnaissable, quelque peine qu'il prît, d'ailleurs, pour qu'il en fût autrement. Sa démarche le trahissait encore plus que sa voix.

On sait que le ministère d'État a une entrée sous la voûte d'un des guichets de la place du Carrousel. Cette entrée est fermée par des rideaux en vieille et épaisse tapisserie des Gobelins, qui s'ouvrent pour les invités les jours de bals ou de réceptions. Quelques marches conduisent à un vestibule de dimensions assez restreintes, auquel aboutit l'escalier qui conduit aux appartements du premier étage. Ces appartements se prolongent à droite et à gauche du côté des Tuileries et du côté du Louvre; petits mais très-ornés à droite, et communiquant entre eux par un couloir en forme de galerie; plus vastes à gauche et bien disposés pour une fête. Une salle, destinée aux rafraîchissements et aux soupers, sépare ce beau plain-pied, dont les petits comme les grands appartements servent également dans les solennités de l'hiver. On danse

dans les grands ; on cause, on s'intrigue ou on se repose dans les petits.

Pendant les premières années qui suivirent le mariage de l'Empereur, la tyrannie du travestissement s'étendait aux hommes les plus graves, aux ministres eux-mêmes. J'ai entendu M. Baroche s'excuser spirituellement d'avoir adopté le costume de Colbert. Cette modestie de fort bon goût était, d'ailleurs, bien inutile, et, parmi les personnages qui prenaient des habits de caractère pour assister à ces fêtes brillantes, j'ai remarqué souvent des contrastes bien plus grands entre l'homme et le costume. L'adoption des manteaux vénitiens, petits collets en satin de couleurs diverses, qui s'attachent au col et ne cachent point l'habit noir qu'ils recouvrent, est venue, depuis lors, au secours des hommes politiques, dont la gravité se trouve ainsi moins compromise.

Vers le milieu de la guerre de Crimée le bruit s'accrédita que Napoléon III se transporterait à Sébastopol et que son départ devait coïncider avec celui d'une portion de la garde im-

périale commandée par le général Regnault de Saint-Jean-d'Angely. Des indices sérieux semblaient, en effet, annoncer cet incident comme très-prochain. M. de Béville, premier préfet du palais, avait été envoyé à Constantinople; d'autres officiers de la maison de l'Empereur s'étaient succédé sur la route d'Orient. Des chevaux avaient été achetés pour cette campagne impériale; une commission spéciale devait rechercher sur quel pied étaient établis les équipages militaires de Napoléon I[er], afin que l'on procédât d'une façon analogue. L'Impératrice elle-même devait, assurait-on, accompagner l'Empereur jusqu'à Constantinople; sa maison venait d'être augmentée de six nouvelles dames du palais, et l'on allait jusqu'à désigner les deux dames qui la suivraient en Orient. Cependant, les jours s'écoulèrent et le départ n'eut pas lieu. Fixé, disait-on, à la date du 26 février 1855, puis à celle du 5 mars, il ne devait jamais se réaliser, et l'intérêt, qui s'était porté sur le voyage projeté de Napoléon III fut soudainement déplacé par une foudroyante nouvelle :

l'empereur Nicolas venait de mourir presque subitement à Saint-Pétersbourg.

Napoléon III faisait une rapide visite au camp de Boulogne, lorsque parvinrent à Paris les diverses dépêches qui annonçaient ce grave événement. Le ministre de l'intérieur, M. Billault, qui avait les télégraphes dans ses attributions, en fut le premier informé, à cinq heures du soir, et courut immédiatement aux Tuileries pour en instruire l'Impératrice après avoir expédié une dépêche à Boulogne. L'Impératrice, se préparant à recevoir à dîner quelques personnes de distinction, était en ce moment à sa toilette et ne pouvait admettre M. Billault, qui insistait en déclarant qu'il s'agissait d'une nouvelle de la plus haute importance. Alors se passa une petite scène intime : étonnée de l'insistance du ministre de l'intérieur, l'Impératrice Eugénie finit par s'en effrayer. « Mon Dieu ! disait-elle, serait-il arrivé quelque malheur à Louis ? » et ce fut au milieu d'une légère crise nerveuse qu'elle put enfin connaître la vérité et savoir que ce n'était pas elle que ce malheur atteignait. Au

moment même M. de Hatzfeld accourait de son côté porteur de la grave nouvelle qu'il avait voulu de suite transmettre aux Tuileries ; M. de Hatzfeld était à la fois ministre de Prusse et beau-frère de la marquise de Contades, ayant épousé la seconde fille du maréchal de Castellane.

C'était le 18 février (2 mars de notre calendrier) à midi vingt minutes que le tzar Nicolas avait rendu son âme à Dieu. Grand, d'une taille remarquablement belle avant que l'âge lui eût donné cet embonpoint naturel, que les hommes de sa force prennent d'ordinaire en avançant dans la vie, l'empereur Nicolas présentait un superbe type militaire et, personnellement, je ne pourrai jamais oublier la profonde impression que produisait cette tête d'un galbe très-pur, ces traits nobles et sévères qui s'assombrissaient ou s'adoucissaient avec une étonnante mobilité, ces yeux qui, par moments, lançaient des flammes, ce geste sobre, mais superbe, naturellement, sans effort.

J'eus, en effet, l'occasion de le voir souvent et l'honneur de lui parler quelquefois, lors des fêtes

du mariage de la grande-duchesse Olga sa fille avec le prince royal, actuellement roi de Wurtemberg, fêtes auxquelles il me fut donné d'assister tant à Peterhoff qu'à Saint-Pétersbourg, et dont je conserverai toujours le féerique souvenir.

Pensée impétueuse, esprit obstiné, cœur ardent et inflexible, s'exagérant avec complaisance et voulant qu'on s'exagérât autour de lui une puissance militaire dont, par le fait, l'apparence dépassait singulièrement la réalité, quoique cette réalité fût déjà considérable; paraissant avoir eu pour mission, pendant les trente années d'un règne très-brillant, de défendre partout les principes d'autorité et d'ordre et, paladin de la monarchie, de combattre en tous lieux la révolution ; s'attribuant des droits immenses et, jusqu'à l'heure fatale de la guerre d'Orient, s'imposant aussi d'immenses devoirs.

Mais comment cet homme d'une nature si énergique, d'une complexion si forte en apparence, avait-il pu succomber assez rapidement pour que la nouvelle de sa mort eût, dans cer-

taines capitales, devancé celle de sa maladie? L'Europe s'en étonna et diverses conjectures sur les causes véritables de cette fin prématurée circulèrent non-seulement dans les masses, mais aussi dans les cercles politiques et dans les salons. De ces versions variées une seule doit être mentionnée, parce qu'elle fut extrêmement répandue :

On prétendit que, désespéré de l'insuccès de ses armes, comprenant à quel point la paix devenait nécessaire à la Russie, et ne pouvant convenablement la faire lui-même, l'empereur Nicolas aurait demandé au médecin qui avait toute sa confiance, de lui remettre une dose de poison combinée assez savamment pour lui laisser, après qu'il l'aurait prise, quelques heures de forces et de vie ; que le docteur Mandt aurait obéi, puis se serait hâté de quitter Saint-Pétersbourg, emportant un écrit de l'empereur suffisant pour mettre à couvert sa responsabilité; enfin que l'empereur aurait pris le poison dans la matinée du 18 février, puis faisant appeler le grand-duc héritier, lui aurait confié son secret

en lui donnant ses instructions dernières, et comme le grand-duc épouvanté, et désolé, voulait demander du secours, que son père le lui aurait sévèrement interdit.

Je le répète, cette version qui faisait mourir Nicolas Ier d'une façon théâtrale peut-être, mais pleine d'une sombre grandeur, a été fort répandue, à cette époque, dans les salons de Paris. Ce qui put lui donner alors une sorte de consistance, ce fut le départ précipité du médecin Mandt, lequel, en effet, crut, dans le premier moment, devoir quitter Saint-Pétersbourg pour se soustraire à la colère aveugle du peuple désespéré, mais qui y est revenu depuis et y a vécu très-paisiblement; maintenant voici la vérité : je viens de dire que l'empereur Nicolas nourrissait une confiance absolue dans la puissance de ses armes qui, en effet, depuis un quart de siècle, avaient plus ou moins péniblement triomphé, mais enfin avaient toujours triomphé de leurs adversaires, quels qu'ils fussent. Seulement, pour n'avoir pas été vaincues, étaient-elles invincibles? C'était la question et, sans compter la

levée du siége de Silistrie, les débuts de la campagne de Crimée n'étaient pas la nature à entretenir le Tzar dans la confiance qu'il avait si souvent manifestée; de plus, il y avait là une question d'amour-propre personnel que l'on comprendra bien aisément, lorsque l'on saura que, du fond de son cabinet, l'empereur Nicolas avait l'habitude de diriger lui-même ses armées et envoyait tout faits sur la carte, à ses généraux, les plans de la bataille qu'ils devaient livrer sans qu'il leur fût permis, quoique étant eux-mêmes sur le terrain, de modifier ce plan, si ce n'est dans d'insignifiants accessoires; détail à peine croyable, mais cependant de la plus stricte réalité. Quelquefois lorsque la situation paraissait grave, le Tzar ne voulait pas décider seul la question stratégique, et alors il assemblait un conseil de guerre qui émettait un avis, approuvait ou combattait le plan qui lui était soumis par l'empereur, tandis qu'un courrier attendait sous les murs du palais, tout prêt à porter rapidement aux généraux russes les ordres précis du maître et le plan numéroté de la prochaine

bataille; singulière manière de procéder qui, ne laissant rien à l'initiative des généraux, rappelait involontairement à l'esprit les façons orientales des sultans, lesquels jadis ordonnaient la victoire du fond de leurs sérails et envoyaient également à leurs visirs des plans tout faits de siéges et de batailles.

On comprend avec quelle stupéfaction irritée l'empereur Nicolas accueillit la nouvelle de la défaite de l'Alma. Six semaines après, un coup plus sensible encore venait le frapper : la bataille d'Inkermann, qu'il avait très-habilement, d'ailleurs, ordonnée et réglée de loin, à laquelle deux de ses fils avaient assisté, était également perdue. Chaque courrier venant de Crimée ne lui apportait que des déceptions. Enfin un nouveau message, le dernier qu'il devait recevoir, l'informait de la mauvaise issue du combat d'Eupatoria.

L'effet produit sur la constitution de l'empereur Nicolas par les premières défaites de ses armées avait été déplorable. Ce dernier échec d'Eupatoria lui donna, pour ainsi dire, le coup

de grâce. Menacé depuis le commencement de l'hiver d'une congestion pulmonaire, on ne s'aperçut de l'altération de sa santé que quatre jours avant sa mort, et au son de sa voix de commandement pendant une revue qu'il passait des troupes qui allaient partir pour la Crimée. Aussi, à la nouvelle de cette mort soudaine, l'étonnement fut-il aussi grand à Saint-Pétersbourg qu'il pouvait l'être à Paris; mais la fin de l'empereur Nicolas n'en fut pas moins naturelle, quoique presque foudroyante.

Au lieu du partir pour la Crimée, Napoléon III, renonçant tout à coup au projet qu'on lui avait prêté, résolut d'aller, accompagné de l'Impératrice, faire une visite à la reine d'Angleterre et l'inviter verbalement à venir à Paris pendant la durée de la future Exposition de l'industrie. Le couple impérial se dirigea donc sur Calais pour se rendre ensuite de Douvres à Windsor, où la reine Victoria résidait alors. La population anglaise, dont la curiosité était très-excitée par ce voyage, semblait animée, d'ailleurs, des sentiments les plus cordiaux.

La suite de l'Impératrice se composait de la grande maîtresse, princesse d'Essling et de deux dames du palais; celle de l'Empereur de huit personnes, dont les principales étaient le maréchal Vaillant, le duc de Bassano, les colonels Ney et Fleury.

La traversée avait été très-mauvaise et le prince Albert avait attendu longtemps à Douvres. Ce ne fut qu'à sept heures du soir qu'on signala au château de Windsor l'arrivée du train impérial. Un détachement des gardes formait la haie depuis la station du Great-Western-Railway jusqu'aux portes du palais, où une garde d'honneur reçut au son des fanfares l'Empereur et l'Impératrice, qui occupaient des voitures découvertes de même que le prince Albert et leurs suites. La reine d'Angleterre, entourée du prince de Galles, de la princesse royale, du duc de Cambridge et du prince de Leiningen, reçut ses visiteurs dans le grand vestibule du palais. Les dignitaires de l'État et de la couronne, y compris lord Palmerston et le comte de Clarendon, étaient groupés, tous en costume, derrière la reine,

ainsi que la duchesse de Wellington, grande maîtresse du palais, les dames et demoiselles d'honneur. Le dîner eut lieu dans la salle Saint-Georges; puis, après avoir entendu quelques morceaux de musique exécutés par les artistes de la chapelle de la reine, l'Empereur et l'Impératrice se retirèrent dans les grands appartements de gala du château qui leur avaient été destinés. Désormais blasé sur les contrastes, Napoléon III pouvait-il bien encore comparer cette réception splendide, dont chaque détail était redit en Europe, et avait, pour ainsi dire, une portée politique, avec l'existence modeste, effacée, qu'il avait menée quelques années auparavant sur ce même sol anglais d'où il était parti deux fois pour tenter la fortune? On s'habitue vite aux grandeurs et le passé s'oublie plus vite encore. Mais l'existence d'aucun personnage de ce temps-ci n'a offert de scènes aussi opposées.

Deux jours après, un chapitre de l'ordre de la Jarretière était tenu à Windsor par la reine Victoria, et l'empereur des Français était reçu chevalier de cet ordre illustre, comme le roi

Louis-Philippe l'avait été dans une circonstance analogue ; puis eut lieu le déjeuner offert à Guild-Hall par la ville de Londres et qui fut suivi d'une grande réception diplomatique chez le comte Walewski, ambassadeur de France. Tous les représentants des cours étrangères, à l'exception de M. de Bernstorf, ministre de Prusse, qui s'était fait remplacer, d'ailleurs, par M. d'Usedom, s'étaient empressés de se rendre à l'invitation du comte Walewski. Un petit incident signala cette réception : l'Empereur ayant aperçu M. Buchanan, ministre des États-Unis à Londres, alla vers lui et l'engagea à venir voir à Paris l'Exposition universelle qui devait bientôt s'ouvrir. Il est bon d'ajouter que (contrairement à ce qui s'est passé en 1867), les États-Unis étaient si peu représentés à l'Exposition, que cette rareté, ou pour mieux dire cette absence de produits, avait presque la portée d'une manifestation politique ; du moins on l'interprétait généralement ainsi.

M. Buchanan répondit qu'il allait très-prochainement repartir pour les États-Unis, ce qui lui

rendait difficile de visiter l'Exposition française. « La vapeur abrége bien les distances, observa l'Empereur. — C'est vrai, reprit M. Buchanan, et il y a moins loin peut-être de Paris à Washington que de Paris à Sébastopol, où Votre Majesté va, dit-on, se transporter. — Ceci est mon affaire et personne n'en sait rien, » dit l'Empereur visiblement mécontent de cette sorte d'interpellation directe et peut-être aussi du ton de son interlocuteur.

Le 21 avril, le couple impérial quittait Londres à 10 heures du matin et devait rentrer le lendemain soir à Paris après avoir passé, à Boulogne, une revue des troupes groupées sur ce point du littoral. Cette fois le canal fut franchi par un temps plus favorable, et aucun incident ne vint troubler le voyage.

VIII

L'Exposition universelle de 1855. — Le palais de l'Industrie — Ses dispositions intérieures. — Les annexes. — Les jardins. — Le palais des Beaux-Arts. — Cérémonie d'inauguration. — Le temps ne la favorise pas. — Cortége impérial. — Aspect général. — Discours du prince Napoléon et promenade du cortége dans l'enceinte. — Rossini en 1855 et en 1867. — Le lord maire et les abdermen de Londres à Paris. — Leur réception. — Ils déposent une adresse. — Le roi de Portugal et le duc d'Oporto. — Fêtes et revues. — Voyage de la reine d'Angleterre. — Elle arrive le 17 août à Boulogne et passe la nuit à bord de son yacht. — L'Empereur va au-devant d'elle. — Débarquement à Boulogne. — Départ pour Paris le 18 août. — Arrivée à Paris. — Le bouquet de la garde nationale. — Le cortége. — La reine veut entrer en calèche découverte. — L'aspect des boulevards. — Les bannières, les devises, les statues allégoriques et les arcs de triomphe. — Attente et curiosité de la foule. — L'heure avancée ne permet pas de distinguer les traits de la reine. — Parcours du cortége depuis l'embarcadère jusqu'au Palais de Saint-Cloud.

Entre les pompes mortelles de la guerre acharnée qui ensanglantait en ce moment les plateaux de



ALEXANDRE II

Empereur de Russie

Ferd.d SARTORUIS, Edr. r. de Seine, 27. Paris

la Chersonèse, et les fêtes pacifiques de l'Exposition universelle, le contraste était saisissant, mais il attestait aussi la puissance et l'énergie morale du pays qui pouvait au même moment procéder à des œuvres si diverses.

Le 15 mai 1855 avait été fixé pour l'ouverture de l'Exposition, et l'on voulait donner à cette cérémonie tout l'éclat possible, suivant en cela l'exemple du gouvernement anglais, lors de la première Exposition de Londres. Malheureusement le soleil n'en favorisa pas la solennité. Elle fut assombrie, au contraire, par un temps pluvieux et froid, que n'aurait jamais pu faire prévoir la date printanière à laquelle cette inauguration avait été renvoyée. L'édifice, élevé dans les Champs-Élysées, et consacré à recevoir les échantillons de l'industrie du monde entier, avait un aspect monumental qui satisfaisait l'œil de prime abord, bien différent, en cela, de la lourde construction de 1867. Il était d'ailleurs loin d'égaler le fameux Palais de cristal des Anglais, ou, pour mieux dire, de lui ressembler, et aucune comparaison ne pouvait être établie entre

les deux constructions. Mais on n'avait pas tardé à s'apercevoir que son enceinte serait, malgré les proportions qu'on lui avait données, beaucoup trop étroite pour pouvoir contenir tous les envois qui seraient faits, et l'on avait eu l'idée de construire, sur l'avenue dite Cours-la-Reine, une longue annexe qui communiquerait, par un pont volant, à une vaste rotonde élevée derrière le bâtiment de l'Exposition et destinée elle-même à renfermer un grand nombre d'objets que la construction primitive n'aurait pu contenir. L'annexe du Cours-la-Reine était, pour la majeure partie, consacrée aux machines.

Faisant suite à cette annexe, et située à l'extrémité de l'avenue Montaigne, une autre construction qui devait être éphémère, s'était élevée pour recevoir l'Exposition des beaux-arts, réunion de statues et de tableaux de tous les maîtres modernes, et de tous les pays, qui ne devait pas être un des moindres attraits de cette solennité internationale. Au milieu de ces divers bâtiments, et les faisant communiquer entre eux, des jardins avaient été tracés, et des fontaines,

dont quelques-unes étaient elles-mêmes des œuvres d'art, égayaient l'œil, tout en répandant une salutaire fraîcheur.

Le bâtiment principal de l'Exposition universelle devait, le jour de l'inauguration, recevoir non-seulement les grands corps de l'État, mais aussi tous les corps constitués de la capitale. Les femmes des fonctionnaires publics qui les composaient étaient également invitées, et un assez grand nombre d'entre elles, devant occuper les banquettes disposées au centre de la nef, à droite et à gauche du trône, avaient reçu l'invitation de ne se rendre à la cérémonie qu'en grande toilette du soir. Le milieu de la nef en face de la principale porte d'entrée allait, en effet, concentrer tout l'appareil de ce que je nommerai la mise en scène de cette solennité.

Trois ou quatre heures avant le commencement de la cérémonie, les personnes munies de billets arrivaient en foule aux portes de l'édifice, et les voitures s'y pressaient. Il y eut beaucoup de désordre, mais heureusement sans accident, dans cette entrée très-mal réglée des invités. Le

cortége impérial ne devait quitter les Tuileries qu'à une heure. Le canon des Invalides annonça son départ. Ce cortége se composait de six voitures d'apparat, dont la dernière, attelée à huit chevaux, renfermait l'Empereur, l'Impératrice, la grande maîtresse et le grand maréchal du palais. Cette dernière voiture était escortée par l'escadron des cent-gardes. Les cuirassiers de la garde impériale ouvraient et fermaient la marche.

Le prince Napoléon en grand uniforme, et accompagné des principaux fonctionnaires du palais, alla recevoir sur le seuil l'Empereur et l'Impératrice, leur servant, pour ainsi dire, d'introducteur dans le sanctuaire de l'industrie. L'éclatante beauté de l'Impératrice était encore relevée par une toilette d'une incomparable richesse ; on voyait que l'on avait, à l'exemple de l'Angleterre, cherché, par toutes ces splendeurs, à frapper l'imagination publique et à fixer dans la mémoire du peuple le souvenir de cette journée d'inauguration.

Les souverains se dirigèrent vers le trône

élevé de plusieurs degrés sur une large estrade, surmonté d'un riche baldaquin, et s'adossant à une muraille de velours cramoisi. L'Impératrice salua l'Empereur avant de s'asseoir sur son fauteuil ; l'Empereur resta debout ; les membres de la famille impériale occupaient des pliants à la droite et à la gauche du trône, autour duquel avaient pris place les ministres, les maréchaux, les amiraux, les cardinaux, le corps diplomatique et toute la maison de l'Empereur. Alors le prince Napoléon s'avança au pied des degrés du trône pour lire, en sa qualité de président de la Commission impériale de l'Exposition, un long discours renfermant l'exposé des travaux de cette commission, puis les souverains descendirent de l'estrade, et le cortége, se reformant dans le même ordre qu'à son entrée, parcourut l'avenue centrale de l'Exposition, revint, par les côtés, à travers les étalages presque tous incomplets et quelquefois vides, car bien des envois avaient été faits trop tardivement, et finalement regagna le centre de l'axe, d'où le signal du départ fut donné, pendant que l'orchestre jouait la mar-

che finale du *Guillaume Tell* de Rossini. En 1867, l'illustre maestro a fait exécuter de l'inédit; mais, il faut bien l'avouer, le nouveau ne valait pas le vieux.

Telle fut cette cérémonie, à laquelle, je le répète, on avait voulu donner une splendeur tout exceptionnelle. Le public, en sortant du palais de l'Exposition, et en regrettant que la reine d'Angleterre n'eût pu assister à cette inauguration brillante, se reportait d'avance, par la pensée, aux fêtes qui seraient données lors de sa visite à Paris. Mais le voyage en France de la reine Victoria ne devait avoir lieu qu'au mois d'août. Le lord maire et les aldermen de Londres précédèrent leur souveraine. Ils arrivèrent dans les premiers jours de juin. Une députation de la Commission municipale de Paris s'était rendue à Boulogne pour les recevoir à leur débarquement, et un train spécial les conduisit dans la capitale, où les attendait une magnifique et cordiale hospitalité. Le lord maire était à cette époque sir Moon, baronnet; des fêtes de tout genre leur furent données, et ils déposèrent une

adresse qui est restée dans les archives de l'édilité parisienne. Leur présence à Paris coïncidait, d'ailleurs, avec celle du jeune roi de Portugal, et de son frère, le duc d'Oporto, arrivés le 26 mai, et auxquels Napoléon III faisait une réception très-distinguée. On donna en l'honneur des deux jeunes princes une revue au champ de Mars, un grand bal à l'Hôtel de Ville et un concert à la cour. Le roi dom Pedro V, fils de la reine dona Maria da Gloria et du roi dom Fernando, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, voulut, avant de quitter la France, visiter plusieurs établissements publics, entre autres l'École de cavalerie de Saumur. C'était un prince d'une instruction étendue et d'un esprit d'observation très-remarquable. Il parlait presque toutes les langues de l'Europe, et l'objet de prédilection de ses études était l'organisation des armées. La mort, en le frappant prématurément, ainsi que son frère, n'a pas seulement frappé la maison de Bragance, mais, on peut le dire, le Portugal lui-même.

L'Impératrice s'était rendue aux Eaux-Bonnes et à Biarritz et l'Empereur était allé la rejoindre

en attendant l'époque de la venue en France de la reine Victoria. Mais il rentra le 30 juillet à Paris et, dès les premiers jours du mois d'août, voulut s'occuper par lui-même des détails relatifs aux fêtes splendides par lesquelles il entendait célébrer le séjour à Paris de la reine d'Angleterre, l'un des épisodes les plus singuliers et les plus intéressants, d'ailleurs, de son règne.

La date du voyage de la reine avait été fixée au 18 août et le programme officiel de tout ce qui serait fait durant son séjour était réglé à l'avance. Cette visite de la reine Victoria a été un événement d'une grande portée relative. De vieilles rivalités internationales, des préjugés qui ont fait leur temps devaient, à la longue, entièrement disparaître. L'alliance armée des deux nations en Orient n'avait même pas besoin de se produire pour amener ce résultat. Le bon sens seul aurait suffi, accompagné du sentiment exact des besoins réels et des aspirations naturelles de la France. La visite de la reine Victoria au château d'Eu, sous le règne de Louis-Philippe, avait eu un caractère beaucoup plus privé que le voyage

de 1855 à Paris. L'effet politique en avait été moindre, aussi, et pourtant c'était déjà un fait d'une importance assez considérable, sortant complétement des banales courtoisies qu'échangent quelquefois entre eux les souverains. La visite de la reine d'Angleterre à Paris en 1855, son séjour à Saint-Cloud et à Versailles furent des incidents très-notables au milieu des mille faits, plus ou moins importants, qui constituent l'histoire moderne des deux peuples, si longtemps rivaux, si longtemps ennemis.

Dans la soirée du 17 août, le yacht de la reine, accompagné de la flottille qui lui faisait escorte, mouilla à l'entrée du port de Boulogne. Le yacht était d'un très-fort tonnage et, pour pénétrer dans le port, il lui fallait absolument attendre la pleine mer. La reine passa à bord la nuit du 17 au 18. On comptait pouvoir ce jour-là entrer dans le port vers une heure de l'après-midi et toutes les dispositions avaient été prises en conséquence. Mais ce ne fut qu'à deux heures que le yacht parut entre les deux jetées et que le débarquement de la reine peut avoir lieu.

L'Empereur était arrivé à Boulogne la veille au soir par un train-express. Dans la matinée du 18, il visita les camps et se montra aux troupes placées sous le commandement du maréchal Baraguey d'Hilliers. A midi, toutes ces troupes furent dirigées vers la ville ou placées sur les falaises et les dunes qui couronnent la côte depuis Boulogne jusqu'à Wimereux, à droite de la Liane, et depuis Capécure jusqu'à Porsel, à gauche de cette rivière; curieux et très-frappant spectacle que celui de cette armée se déployant sur les hauteurs de Boulogne, pour fêter l'arrivée d'une reine d'Angleterre, et dessinant sa silhouette sur les falaises d'où, un demi-siècle auparavant, Napoléon Ier, la lorgnette à la main, cherchait, pour ainsi dire le point vulnérable de la Grande-Bretagne, sa puissante et mortelle ennemie!

Une double haie de cavalerie, formée par des lanciers et des dragons, s'étendait depuis l'endroit fixé pour le débarquement jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer, et (coup d'œil assez original) deux ou trois cents sapeurs, la hache sur

l'épaule garnissaient les deux côtés du pont sur la Liane.

Aussitôt que le yacht de la reine aborda, l'Empereur, mettant pied à terre, franchit la rampe garnie de velours et de tapis qui unissait le quai au bâtiment royal, et s'avança vers la reine, dont il baisa la main ; puis il l'aida à débarquer et la conduisit jusqu'à la voiture destinée à la transporter au chemin de fer, ainsi que le prince Albert et ses enfants. Cette voiture magnifique, à six places et doublée de satin blanc, était traînée par deux chevaux non moins admirables qu'elle-même. Dès que la reine et sa famille y eurent pris place, l'Empereur remontant à cheval, se mit à la portière de droite, tandis que le maréchal Baraguey d'Hilliers tenait la portière de gauche, et le cortége se mit en marche au milieu des cris des populations accourues de fort loin, pour assister à ce curieux spectacle.

L'heure avancée à laquelle le yacht avait pu seulement pénétrer dans le port, trompait naturellement tous les calculs pour l'arrivée du con-

voi à Paris. Ce ne fut, en effet, qu'à sept heures et demie du soir que la reine fit son entrée dans cette capitale où, depuis l'infortuné Jacques II, aucun souverain britannique ne s'était montré. Le chemin de fer du Nord avait été, pour cette circonstance, relié à celui de l'Est, afin que la reine sortant de l'embarcadère monumental de Strasbourg, n'eût à suivre qu'une ligne continue de boulevards jusqu'à la Madeleine, et, par conséquent, jusqu'à Saint-Cloud, qu'une voie d'une largeur, d'une variété et d'une splendeur inouïes.

En arrivant à la gare, la reine reçut un splendide bouquet que lui offrait la garde nationale de Paris, représentée par son chef, le général de Lawoestine; puis les voitures de la cour s'avancèrent, ayant leurs lanternes allumées à cause de l'approche de la nuit. Ces voitures étaient découvertes suivant le désir exprimé par la reine elle-même. La reine et la princesse royale occupaient le fond de la première, ayant devant elle l'Empereur et le prince Albert. Les jeunes princes anglais se trouvaient dans la seconde avec le prince Napoléon. Puis venait une suite

nombreuse de fonctionnaires de la cour et de dames.

L'aspect des boulevards était véritablement féerique, leur animation extraordinaire et, pour lui trouver un équivalent, il fallait, à ce qu'ont assuré des gens d'une génération antérieure, remonter par le souvenir à une époque bien éloignée et bien différente, sans doute, celle de l'entrée des Bourbons en 1814. Partout des drapeaux entrelacés, des bannières flottantes, des chiffres, des devises et des écussons anglais; partout une population curieuse, sympathique, se pressant sur les deux côtés de la chaussée, ou s'étageant sur des gradins et encombrant les balcons. La haie, sur tout le parcours des boulevards, était formée d'un côté par la garde nationale, de l'autre par l'armée. Plusieurs arcs de triomphe s'élevaient dans l'espace compris entre la porte Saint-Denis et la Madeleine, ainsi que des colonnes commémoratives et des statues allégoriques. Après avoir quitté la gare de l'Est, dont la façade avait été richement décorée de trophées et de bannières multicolores, le cortége

s'engageait sur le nouveau boulevard de Strasbourg, qui offrait un spectacle étrange et pittoresque. Très-peu de maisons bordaient encore cette voie si récente et toutes avaient été disposées en tribunes, en loges, pour ainsi dire, à l'usage des curieux. Les espaces compris entre ces constructions encore rares s'étaient trouvés comblés par des estrades en bois élevées au profit d'une vaste spéculation qui avait su utiliser toutes les irrégularités des bâtiments au milieu desquels on avait ouvert la voie nouvelle.

En débouchant sur les boulevards du centre, et en s'avançant vers la porte Saint-Denis, on pouvait déjà juger du coup d'œil que présentait l'ensemble de la route que les voitures allaient parcourir. Sur ce point, les populations rurales de la banlieue de Paris étaient entassées, et, depuis deux heures de l'après-midi attendaient, non sans quelque impatience, l'arrivée du cortége. A mesure qu'on s'approchait du faubourg Poissonnière, la foule changeait d'aspect. Là c'était bien le peuple de Paris impatient, enthousiaste et frondeur. Partout on pouvait lire sur

des transparents le mot anglais *Wellcome* (bienvenue), et les drapeaux anglais, français, sardes, turcs, flottaient aux balcons, se balançant à la douce brise d'un jour d'été véritablement splendide; vers la rue de Richelieu, se présentait un grand arc de triomphe élevé par les soins de l'administration de l'Opéra. C'était un véritable monument, enjambant toute la chaussée, s'élevant jusqu'au troisième étage des maisons, surmonté d'aigles immenses et présentant des écussons qui reproduisaient les chiffres entrelacés de l'Empereur et de l'Impératrice, de la reine Victoria et du prince Albert; la voûte de ce bel arc de triomphe était garnie d'une tenture pourpre couverte d'abeilles. En face du passage de l'Opéra, se dressait une statue allégorique entourée de drapeaux. Un peu plus loin, l'administration de l'Opéra-Comique avait élevé une colonne triomphale dont la base présentait en bas-relief le palais de l'Industrie et était elle-même enveloppée d'une grande quantité de fleurs rares. Enfin, en se rapprochant de la Madeleine, on remarquait deux statues

symbolisant la France et l'Angleterre, qu'un bataillon de la garde nationale avait fait dresser à ses frais. Depuis la rue de Richelieu jusqu'à la rue Royale, les estrades garnies de spectateurs, qui avaient quelquefois payé fort cher le droit d'y prendre place, se multipliaient à l'infini.

C'était, je l'ai dit, la reine Victoria elle-même qui avait exprimé le désir d'entrer dans Paris en calèche découverte, plutôt qu'en carrosse de gala, afin de jouir plus complétement du coup d'œil de ces boulevards, dont la réputation est européenne. Malheureusement le retard du débarquement à Boulogne la faisait arriver à Paris au crépuscule, trop tôt pour que des illuminations pussent remplacer le jour, trop tard pour qu'il lui fût possible de bien saisir l'ensemble et les détails de cette scène vraiment unique. Ce retard avait également refroidi l'enthousiasme de la foule, désappointée de ne pas bien distinguer les traits de la reine, au milieu de ce cortége que les lanternes des voitures faisaient ressembler de loin à une promenade aux flambeaux. La reine répondait d'ailleurs avec beaucoup de

bonne grâce aux saluts et aux démonstrations sympathiques dont elle était l'objet. Elle admira l'effet architectural produit par le monument de la Madeleine, dont les proportions ne paraissent jamais plus belles qu'à la chute du jour; en traversant la place de la Concorde, dont les merveilleuses perspectives avaient été systématiquement respectées par les décorateurs, elle put évoquer dans sa pensée une foule de souvenirs historiques. Les Champs-Élysées se présentèrent à ses regards dans leur simplicité grandiose, égayés seulement de loin en loin par des mâts pavoisés aux couleurs anglo-françaises, et par les faisceaux de drapeaux qui décoraient la façade du palais de l'Industrie. L'arc de triomphe de l'Étoile était complétement dépourvu de toute ornementation de circonstance. Un tel monument en eût été amoindri. L'avenue de l'Impératrice, assez récemment ouverte, n'offrait à l'œil que quelques massifs improvisés et de rares constructions à peine terminées. Le bois de Boulogne, dont les embellissements étaient également récents, ne pouvait, surtout au crépuscule,

présenter un bien grand intérêt à la reine Victoria, que les splendides parcs de la Grande-Bretagne avaient habituée aux richesses d'une végétation hors ligne. La campagne était superbe, du reste, de fraîcheur et de verdure, et la chaude pureté de l'atmosphère pouvait impressionner très-favorablement la royale voyageuse, que le palais de Saint-Cloud à demi caché à l'horizon par les beaux et sombres ombrages qui l'entourent, attendait pour lui offrir enfin un repos devenu bien nécessaire.



FRANÇOIS JOSEPH II

Emperour d'Autriche

Ferd^d SARTORIUS Ed^r r. de Seine 27. Paris

XI

Intérieur du palais de Saint-Cloud. — Appartement de la reine Victoria. — Souvenir de l'Empire. — Ancien boudoir de la reine Marie-Antoinette. — [illegible] du séjour de la reine Victoria. — Visite à l'Exposition des beaux-arts. — [illegible] à la reine. — [illegible] du Corps diplomatique au palais de l'Élysée. — [illegible] — *Les Demoiselles de Saint-Cyr* et *le Fils de famille* représentés à Saint-Cloud. — La reine Marie-Amélie. — Représentation solennelle à l'Opéra. — La reine [illegible] — Une fête de nuit [illegible] à l'Hôtel de Ville. — Le dessert de la ville. — Visite au palais de l'Industrie. — Revue au Champ de Mars. — La reine Victoria au tombeau de Napoléon Ier et à la chapelle funéraire du duc d'Orléans. — Grande fête à Versailles. — Disposition et décoration des appartements. — La galerie des glaces. — Le feu d'artifice. — Le bal. — Le souper. — Véritable *songe d'une nuit d'été*. — La reine à Vincennes. — Son départ pour Boulogne. — Dernière [illegible] — Les fêtes de 1855 et celles de 1867. — [illegible] — Singularités du temps présent. — Les souverains [illegible] de la veille, [illegible] — [illegible] — Maximilien d'Autriche. — [illegible] à Saint-Cloud.

Considéré en cette circonstance comme demeure privée, le palais de Saint-Cloud ne se dé-



IX

Intérieur du palais de Saint-Cloud. — Appartement de la reine Victoria. — Souvenir de Windsor. — L'ancien boudoir de la reine Marie-Antoinette. — Le programme du séjour de la reine Victoria. — Visite à l'Exposition des beaux-arts. — Ingres et Horace Vernet sont présentés à la reine. — Réception du Corps diplomatique au palais de l'Élysée. — Excursions. — *Les Demoiselles de Saint-Cyr* et *le Fils de famille* représentés à Saint-Cloud. — La reine visite Versailles. — Représentation solennelle à l'Opéra. — La reine aux galeries du Louvre. — Une fête de trois cent cinquante mille francs à l'Hôtel de Ville. — La danse de la reine. — Visite au palais de l'Industrie. — Revue au champ de Mars. — La reine Victoria au tombeau de Napoléon Ier et à la chapelle funéraire du duc d'Orléans. — Grande fête à Versailles. — Disposition et décoration des appartements. — La galerie des glaces. — Le feu d'artifice. — Le bal. — La chaleur. — Véritable *songe d'une nuit d'été.* — La reine à Vincennes. — Son départ pour Boulogne. — Derniers honneurs rendus. — Les fêtes de 1855 et celles de 1867. — Les unes n'ont pas fait oublier les autres. — Singularités du temps présent. — Les souverains adversaires de la veille, hôtes du lendemain. — Un douloureux souvenir. — Maximilien d'Autriche au théâtre de la cour à Saint-Cloud.

Considéré en cette circonstance comme demeure privée, le palais de Saint-Cloud ne se si-

gnalait de loin par aucun appareil extraordinaire, par aucun éclat extérieur, mais il était gardé par des troupes d'élite en grande tenue, et, à l'intérieur, rien n'avait été négligé pour donner à la réception impériale toute la splendeur que nécessitait une semblable visite. Les tableaux les plus précieux et les plus célèbres des grands maîtres avaient été empruntés au musée du Louvre, pour orner les salons et les appartements de Saint-Cloud. La reine, en entrant dans celui qui lui était destiné, allait éprouver l'agréable surprise de se retrouver, pour ainsi dire, par la copie exacte de mille détails d'ameublement, dans l'appartement qu'elle occupait à Windsor. L'ancien boudoir de la reine Marie-Antoinette, qui lui avait été particulièrement réservé, venait d'être remis à neuf, et les peintures décoratives qui l'ornaient avaient été refaites par deux artistes de talent.

J'ai dit que le programme du séjour de la reine Victoria à Paris devait être réglé d'avance : le dimanche, lendemain de son arrivée, et jour consacré très-sévèrement au repos en Angleterre,

il y eut concert de famille à Saint-Cloud. Le lundi 20 août, la reine visita pour la première fois l'Exposition des beaux-arts, dont le palais passager s'élevait à côté du palais permanent de l'Exposition de l'Industrie, et qui renfermait les plus beaux tableaux modernes, non-seulement de la France, mais de toute l'Europe artiste. Là entre autres merveilles cosmopolites, se trouvaient exposées: l'œuvre complète d'Ingres, celles d'Horace Vernet, de Delaroche, de Delacroix, les tableaux si remarquables de la nouvelle école flamande, les cartons de Cornélius, les heureuses et brillantes compositions anglaises de Landseer, de Leslie, à côté des œuvres les plus remarquables de la sculpture moderne. La reine, dont une foule immense était avide de contempler les traits, ne consacra pas moins de deux heures à cette visite, durant laquelle Ingres et Horace Vernet lui furent présentés. Elle fit ensuite quelques excursions dans Paris, et, à trois heures, elle se rendit au palais de l'Élysée, pour y recevoir, selon l'usage, les hommages du corps diplomatique étranger, réception qui eut beau-

coup d'éclat. La reine avait visité la Sainte-Chapelle, et s'était rendue par la nouvelle rue de Rivoli, à la place de la Bastille, puis était revenue par la ligne des boulevards, encore décorés comme le jour de son arrivée, et cette fois la foule, qui pouvait aisément distinguer ses traits, lui fit un chaleureux accueil.

Le soir, à Saint-Cloud, les acteurs de la Comédie-Française représentèrent *les Demoiselles de Saint-Cyr*, spectacle demandé par la reine. Elle voulait revoir cette pièce applaudie jadis par elle à Londres, et qui avait l'avantage de réunir les deux sœurs Brohan, fort bien secondées, d'ailleurs, par Régnier et les autres sociétaires. Le 21, la reine fut conduite à Versailles, et visita les galeries créées par le roi Louis-Philippe, salles historiques qui rendirent à la ville de Louis XIV un peu de l'animation qu'elle avait si complétement perdue depuis 1790. Le soir, elle assista à une représentation solennelle à l'Opéra, où sa présence fut fort applaudie. Un ballet et un concert dans lequel furent entendues toutes les illustrations du chant de la capitale, firent

les frais de cette représentation. Le lendemain elle se rendit au palais de l'Industrie, puis visita les Tuileries et vit le soir, à Saint-Cloud, représenter *le Fils de famille*, par les acteurs du Gymnase. Le 23, elle parcourut longuement les galeries du Louvre, où le musée des Souverains attira particulièrement son attention, et elle assista à la fête admirable qui lui fut offerte à l'Hôtel de Ville. On se ferait difficilement une idée des splendeurs de ce bal, qui ne coûta pas moins de trois cent cinquante mille francs, et dépassa en magnificence tout ce qu'on avait vu jusqu'alors dans ce merveilleux palais de l'édilité parisienne. Depuis, et tout récemment, à propos de l'Exposition de 1867, l'Hôtel de Ville de Paris s'est montré à des hôtes illustres, plus paré et plus brillant encore. Le luxe public à notre époque, subit, sans doute, comme le luxe particulier, cette loi du progrès, qui n'est pas, assurément, un des moindres dangers de l'avenir.

Pour en revenir à ce bal de 1855, la reine se montra dans une toilette des plus brillantes, et y dansa deux contredanses françaises. Je me

souviens même (car j'avais pu m'approcher du quadrille royal) qu'elle les dansa avec toute la régularité de pas qu'enseignent les maîtres à danser, mais avec une grâce tout à fait remarquable; petit incident inattendu qui fit sensation, car nous vivons dans un temps où, à proprement parler, on ne danse plus. L'Impératrice Eugénie n'assistait pas à cette fête. Depuis quelques jours elle ne prenait plus part aux excursions et aux promenades de la reine Victoria, à cause de la position intéressante qui n'était pas encore officiellement annoncée, mais dans laquelle elle se trouvait déjà. Le prince Adalbert de Bavière, récemment arrivé à Paris, participait, au contraire, à toutes ces solennités, au milieu desquelles on remarquait beaucoup le général Canrobert, qu'un ordre formel de revenir prendre ses fonctions auprès de l'Empereur, venait d'arracher à cette terre de Crimée, où, depuis qu'il avait remis le commandement suprême au général Pélissier, il ne combattait plus que comme un général subalterne, ou, pour mieux dire, que comme un vaillant soldat.

Le 24 août, huit voitures d'apparat, attelées chacune de deux chevaux, amenaient vers deux heures, au palais de l'Industrie, l'Empereur et ses hôtes royaux. La reine parcourut cette fois les galeries supérieures du palais qu'elle n'avait pu voir lors de sa première visite; puis, après avoir consacré une heure environ à cette inspection nouvelle, elle se rendit au champ de Mars, où l'attendait une de ces revues splendides, comme (il faut bien le dire) on n'en voit qu'en Russie et en France. Les divers corps de troupes qui défilèrent devant elle, constituaient, pour le nombre, une armée beaucoup plus imposante que celle qui, dans le moment même, gardait les trois royaumes unis d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Après la revue, la reine se rendit aux Invalides, pour y visiter le tombeau de Napoléon Ier. Assurément notre siècle a été fécond en enseignements politiques de tout genre, plus fécond encore en événements singuliers où l'ironie de la fortune s'est produite tout entière. Certes, lorsque le roi Louis-Philippe envoyait un de ses fils rechercher au loin les cendres du

prisonnier de Sainte-Hélène, si l'on était venu lui dire qu'un jour viendrait où le prisonnier de Ham ferait lui-même à la souveraine de la Grande-Bretagne, les honneurs du tombeau qu'il élevait au grand martyr de l'Angleterre, Louis-Philippe, traitant d'insensé l'auteur d'une semblable prophétie, aurait complétement dédaigné d'y croire... et pourtant!...

Le gardien naturel de cette grande tombe était, on le sait, le prince Jérôme, gouverneur de l'hôtel des Invalides, et dernier frère de Napoléon Ier. C'était lui qui aurait dû faire les honneurs de l'hôtel pendant cette funèbre visite; mais il avait prévu qu'elle aurait lieu, et, par un sentiment très-facile à comprendre, le dernier des Bonaparte qui eût combattu à Waterloo, avait trouvé dans sa santé un prétexte naturel et suffisant pour se rendre au Havre, quelque temps avant le voyage de la reine, et pour rester aux bords de la mer durant son séjour à Paris.

La reine d'Angleterre, fidèle à ses amitiés et à ses souvenirs, et qui, en parcourant les galeries

historiques de Versailles, s'était arrêtée avec émotion devant le tableau qui représentait sa réception au château d'Eu par le roi Louis-Philippe, avait, du reste, accompli un pèlerinage d'un autre genre, en demandant à visiter les débris du château de Neuilly et la chapelle élevée sur le lieu où succomba le duc d'Orléans. Elle avait donc consacré un pieux souvenir au malheur, avant de rendre un public hommage à la gloire.

Le samedi, 25 août, avait été choisi pour la grande fête que Napoléon III voulait donner à Versailles. Dans la matinée, la reine visita le château de Saint-Germain, puis on revint à Saint-Cloud, et ensuite à Versailles, où une nuit vraiment féerique attendait la reine Victoria. Ce fut par la cour de marbre que le cortége entra dans le palais du grand roi, dont la statue avait été entourée de fleurs rares, et semblait ainsi associer à la fête l'auguste personnage dont elle reproduisait les traits. Les fleurs décoraient également l'escalier de marbre recouvert, pour la circonstance, des plus riches tapis. Au haut et à droite

de cet escalier, dans les salles dites de 1794 et 1795, on avait improvisé, pour l'impératrice Eugénie, un petit appartement composé de plusieurs pièces. Plus loin, dans la salle qui précède celle si célèbre de l'Œil-de-Bœuf, se trouvait l'entrée des appartements réservés exclusivement à la reine Victoria; c'étaient les anciens appartements de la reine Marie-Antoinette, et ils avaient été décorés dans le goût de l'époque; le boudoir surtout était devenu un spécimen complet de l'art de l'ameublement sous le règne de Louis XVI: tendu en bleu, orné de guirlandes de fleurs, enrichi de deux médaillons du temps, représentant la reine infortunée, paré çà et là de quelques groupes en porcelaine ou en marbre, ce boudoir offrait, en dehors des souvenirs historiques qui s'y rattachaient, un véritable intérêt archéologique par la façon dont il avait été disposé et restitué. L'Œil-de-Bœuf, transformé en magnifique salon de réception, était destiné à recevoir et à réunir toutes les personnes royales.

C'était dans la galerie des glaces que le bal

devait avoir lieu, et la décoration de cette pièce magnifique avait été complétement empruntée (sous l'inspiration et d'après les ordres de l'Impératrice) à un dessin du temps représentant une fête donnée par Louis XV. Rien de gracieux et d'élégant comme les guirlandes de roses tombant du plafond, pour soutenir et relier entre eux les quarante grands lustres qui s'étalaient sur trois rangs, et, avec les candélabres du pourtour, ne supportaient pas moins de deux mille cinq cents bougies. Aux quatre coins de la galerie avaient été dressés de petits orchestres ornés avec goût et entourés d'un léger grillage en fil de fer doré. La galerie des glaces, ainsi disposée et éclairée, était bien certainement la salle de danse la plus magnifique et la plus curieuse dans son élégance, de tous les palais de l'Europe.

A la chute du jour, la place d'armes avait été brillamment illuminée, et, dans la cour intérieure, tous les grands hommes de marbre, ainsi que les détails d'architecture des façades ressortaient merveilleusement sous les jets de

lumière qui venaient habilement les frapper.

A dix heures, un admirable feu d'artifice fut tiré à l'extrémité de la pièce d'eau des Suisses, qui, elle-même, était couverte de barques illuminées et pavoisées, et, au milieu de cent autres merveilles de pyrotechnie, la reine, qui contemplait ce spectacle d'une sorte de tribune, construite pour la circonstance, et adjacente à la galerie des glaces, put reconnaître le château de Windsor, très-exactement reproduit.

Après ce feu d'artifice, brillant accessoire d'une fête, qui avait attiré, de Paris seulement, près de dix mille spectateurs, le bal commença; mais l'extrême chaleur d'une nuit d'été (*Midsummer's Night's dream* [1], aurait dit Shakespeare), en paralysait naturellement l'animation, et d'ailleurs les invités, relativement peu nombreux, l'étaient trop encore pour que la circulation ne fût pas difficile. Ce fut un spectacle plutôt qu'un bal, où forcément retenu à la même place, on admira beaucoup plus la gracieuse décoration de la salle, et les toilettes merveilleuses des in-

[1] *Le Songe d'une nuit d'été.*

vitées, que l'on ne se livra à la danse. La reine Victoria et ses enfants, ainsi que l'Empereur et l'Impératrice, en donnèrent cependant l'exemple, et ce ne fut qu'après avoir figuré à plusieurs reprises, que les personnes royales, se dérobant par une galerie spéciale, aux regards du public, gagnèrent la salle de spectacle, où le souper avait été préparé, merveille nouvelle, au milieu de tant d'autres, et qui complétait admirablement cette fête digne de Louis XIV.

Le lundi suivant, la reine quittait Paris, après avoir visité de nouveau certains monuments et la forteresse de Vincennes. L'Empereur et le prince Napoléon devaient accompagner la reine jusqu'à Boulogne. On arriva à cinq heures dans le port, et les calèches découvertes passèrent sur le front des quatre divisions composant le corps d'armée commandé par le maréchal Baraguey-d'Hilliers, tandis que le canon tonnait sur les falaises, et que les tambours battaient aux champs. Ce spectacle tout militaire fut le dernier que la souveraine de la Grande-Bretagne put admirer sur la terre de France, où rien

n'avait été épargné pour charmer ses yeux. Mais au milieu de tant de merveilles étalées devant ses regards, au milieu des magnificences de ces fêtes, ne pouvait-elle dire comme ce doge de Venise conduit à Versailles : « Ce qui m'étonne encore le plus, ici, c'est de m'y voir ? »

Depuis cette célèbre réception de la reine d'Angleterre à Paris, tous les souverains de l'Europe y sont venus. L'année 1867, en amenant une nouvelle Exposition internationale de l'Industrie, a également attiré dans cette capitale de la France, que l'on pourrait, sans trop de vanité, nommer la capitale du monde civilisé, la majeure partie des têtes couronnées, et particulièrement (comme trait caractéristique de notre singulière époque) Alexandre II, notre ennemi de 1855, et François-Joseph, notre adversaire de 1859. Eh bien, aucune des fêtes données à ces hôtes illustres n'a dépassé, sinon pour la magnificence, du moins pour le goût, celles données en l'honneur de la reine d'Angleterre, et n'a pu les faire oublier.

Et en parlant de François-Joseph, du sympa-

thique descendant de cette noble maison de Hapsbourg, jadis si heureuse, et à bon droit, si fière, aujourd'hui si éprouvée, mais qui, d'ailleurs, lorsqu'on étudie son histoire, semble toujours avoir pris, pour se relever, un point d'appui dans son adversité même, en parlant, dis-je, de ce jeune empereur qui, tout récemment encore, passait au milieu de nous, acclamé de la foule, et prononçait en guise d'adieu, ces paroles cordiales, habiles et sensées, que les échos de l'Hôtel de Ville de Paris ont redites à l'Europe attentive, un souvenir vient tout à coup attrister mon esprit :

A cette même époque dont j'ai rappelé les splendeurs, peu de temps après la visite de la reine Victoria, il y eut, vers le milieu de l'automne, spectacle au palais de Saint-Cloud, et dans la grande loge impériale je remarquai, placé entre le duc et la duchesse de Brabant, nouvellement arrivés à Paris, un jeune prince blond, d'une taille élancée, à l'œil intelligent et vif, à la lèvre un peu forte qu'un léger duvet ne recouvrait même pas encore; personnalité sym-

pathique, et attirant pour ainsi dire involontairement le regard. Hélas! ce jeune homme qui semblait alors jouir d'un bonheur dont l'expression, sur son visage, n'était contenue que par la dignité, et qui souriait si complaisamment aux lazzi d'une bouffonnerie jouée par les acteurs du théâtre du Palais-Royal, il devait être empereur aussi!

Destiné par la fatalité à payer de sa vie sa grandeur éphémère, ce jeune prince se nommait Maximilien d'Autriche!



Mme LA PRINCESSE DE METTERNICH

Ferd.d SARTORIUS, Ed.r de Seine 27, Paris



La résidence de M. de Morny [illegible]

Avant d'être ministre et président du Corps législatif, le comte, depuis duc, de Morny habitait, dans les Champs-Élysées, près du rond-point,



X

La résidence de M. de Morny aux Champs-Élysées. — L'hôtel de la présidence du Corps législatif. — Ses dispositions intérieures. — Les tableaux du duc de Morny. — Le salon du *Bourgmestre* et le boudoir de l'*Escarpolette*. — Les fêtes. — M. de Morny est nommé ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg. — Ses attachés civils et militaires. — Son voyage. — Il remet le premier ses lettres de créance. — Accueil particulièrement distingué fait à la mission française. — Les représentants des autres cours. — Départ pour Moscou. — Les cérémonies et fêtes du couronnement. — Les équipages de M. de Morny. — Son bal. — Il se marie en Russie. — Les réceptions, grands bals, petits bals et concerts des Tuileries — Salons de la famille impériale. — Salons diplomatiques. — L'Hôtel de Ville. — Salons particuliers. — Un jour de courses au bois de Boulogne en 1867. — Deux mots sur la société actuelle. — Le *salon* de l'auteur.

Avant d'être ministre et président du Corps législatif, le comte, depuis duc, de Morny habitait, dans les Champs-Élysées, près du rond-point,

une sorte de pavillon carré formant petit hôtel que, depuis, on a exhaussé de tout un étage. Ce pavillon n'était séparé du bel hôtel faisant face au rond-point, longtemps habité par la comtesse Le Hon, aujourd'hui loué à la légation d'Italie, que par un passage destiné à l'entrée des voitures.

Dans ce petit hôtel décoré avec autant d'élégance que de goût, et orné de plusieurs des tableaux de prix qu'on devait admirer plus tard à la présidence du Corps législatif, M. de Morny, lorsqu'il se démit de ses fonctions de ministre de l'intérieur, quelques mois après le coup d'État du 2 décembre, donna même un ou deux concerts-raouts très brillants à l'élite du monde officiel et élégant de Paris.

Mais ce fut surtout comme président du Corps législatif que le duc de Morny put recevoir avec l'ampleur, l'éclat, l'élégance qui étaient dans ses habitudes et ses goûts. Ce fut là qu'il put déployer ce luxe solide qui n'est point seulement à la surface des choses, mais bien au fond, à la manière d'autrefois. L'hôtel de la présidence lui

offrait d'ailleurs toutes les facilités désirables pour la grande existence qu'il entendait y mener, et les brillantes réunions auxquelles il voulait convier les représentants les plus distingués de tout ce qui compose la société parisienne : la politique, la science, la littérature, les arts et les salons.

L'hôtel de la présidence du Corps législatif (ancienne résidence du duc de Bourbon, avant 1830) avait été, comme je l'ai dit, entièrement remis à neuf, durant la dernière année du règne de Louis-Philippe, de telle sorte que M. A. Marrast, président de l'Assemblée constituante de 1848, avait pu l'inaugurer par ces fameux bals dont j'ai parlé, et pour lesquels Alexandre Dumas se montrait si sévère. Cet hôtel, construit entre une vaste cour, où les voitures peuvent tourner à l'aise, et un jardin qui s'étend sur le quai d'une gracieuse façon, est, quoique moins grand, tout aussi bien disposé pour les réceptions nombreuses que son voisin, l'hôtel des affaires étrangères. Un large vestibule qui se développe au haut d'un élégant perron, des

salons très-élevés d'étage et de proportions remarquables qui communiquent, à droite, avec une salle à manger en longueur, d'une superbe ordonnance (comme cela se disait autrefois), et aboutissent, à gauche, à un délicieux boudoir, que deux tableaux de Watteau, et la célèbre *escarpolette* de Fragonard, embellissaient, du temps de M. de Morny, tout cela forme un splendide rez-de-chaussée, se prolongeant, par une galerie, jusqu'au palais du Corps législatif. Les peintures décoratives de ce beau plain-pied, faites avec beaucoup de goût dans le style Louis XV, par des artistes de talent, ajoutent naturellement à la splendeur de l'ensemble.

C'était dans le salon qui précédait immédiatement le boudoir dont je viens de parler, que M. de Morny se tenait d'ordinaire, les jours de dîners et de réceptions intimes. C'était aussi dans ce salon qu'étaient réunis les plus beaux tableaux, les plus importants, par ordre de mérite et de prix de cette collection magnifique, aujourd'hui dispersée, hélas! entre autres le portrait de bourgmestre, de Rembrandt, l'inté-

rieur de Pierre de Hoogh, le paysage de Jacques Ruysdaël. C'étaient là que venaient se grouper les amateurs, les soirs de bals, et rêver, au son lointain de la musique, en face de tant d'œuvres remarquables de l'art hollandais et flamand.

J'ai dit que le souvenir des réceptions et des fêtes données à l'hôtel de la présidence du Corps législatif, se confondait avec celui de la personnalité même du duc de Morny ; c'est qu'en effet, elles ne furent jamais plus élégantes, plus animées, plus brillantes que de son temps. Mais pour les présider, il lui fallait une maîtresse de maison ; la digne et gracieuse compagne qui lui manquait, M. de Morny alla la demander à la Russie.

Il n'entrait pas dans la politique de la France, la paix étant conclue avec l'empereur de Russie, de mettre une froideur trop grande dans la reprise des relations que la question d'Orient avait si violemment interrompues. Le couronnement d'Alexandre II fournit d'une façon très-naturelle l'occasion de cette reprise. Chacune des cours de l'Europe devait envoyer un représentant pour

assister à cette solennité. Le choix de Napoléon III indiqua toute l'importance qu'il mettait au renouvellement des bonnes relations avec le tzar. Ce fut M. de Morny qui dut aller remplir cette mission extraordinaire, et rien, je le répète, ne pouvait témoigner davantage de l'intérêt que Napoléon III portait à l'établissement de bonnes relations entre les deux cours. L'esprit souple, la profonde connaissance du monde politique, les instincts de l'homme d'État, tout, jusqu'à l'élégance des habitudes, se réunissait chez M. de Morny, pour en faire, en cette circonstance, l'ambassadeur le plus utile et le plus agréable à la fois.

Le couronnement de l'empereur Alexandre devait avoir lieu à Moscou, le 7 septembre 1856. M. de Morny, qui s'était rendu à Wiesbaden, pour les soins de sa santé, se fit rejoindre à Berlin, vers la fin de juillet, par une partie du nombreux personnel de son ambassade. Le reste des attachés à la mission française devait se diriger, un peu plus tard, et directement, sur Saint-Pétersbourg.

L'ambassade se divisait, quant aux attachés, en deux parties distinctes, mais formant un ensemble. Il y avait la mission civile et la mission militaire. Les attachés civils étaient : le comte Joachim Murat, l'un des secrétaires du Corps législatif, un homme d'un charmant esprit ; le comte Welles de la Valette, fils adoptif du marquis de la Valette, dernièrement encore ministre de l'intérieur ; le duc de Gramont-Caderousse, qui, grâce à ses aventures de tout genre, et aussi à sa mort prématurée, est en train (chose bizarre) de devenir légendaire ; le marquis de Maussabré, le baron d'Hunolstein et le marquis de Courtarvel.

La mission militaire se composait des généraux Lebœuf, Frossard et Dumont, ce même général Dumont, dont l'envoi à Rome, pour inspecter la légion d'Antibes, a fait récemment tant de bruit, tous trois bien connus à Saint-Pétersbourg, par la glorieuse part qu'ils avaient prise à la guerre de Crimée ; de MM. le lieutenant-colonel d'état-major vicomte Reille, le capitaine d'état-major Piquemal, le prince Paul de

Bauffremont, capitaine au 8e lanciers, le comte d'Espeuilles, lieutenant au 6e hussards, et le marquis de Galliffet, sous-lieutenant aux guides.

M. de Morny quitta Berlin le 30 juillet, et gagna d'abord Kœnigsberg, par le chemin de fer, puis, en poste, les frontières de la Russie; il se dirigea ensuite sur Saint-Pétersbourg, en traversant les gouvernements de Kowno, de Vitebsk et de Pskoff. Le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères, lui avait envoyé, au premier relais russe, un *feldjæger*, courrier spécial, qui est chargé d'activer le service des postillons, et comme complément de courtoisie, le comte Adlerberg, ministre de la maison de l'emperenr, et directeur général des postes, avait expédié au-devant de l'ambassadeur français, un employé supérieur de cette administration. Aussi le voyage fut-il d'une rapidité extrême, et à minuit, le 4 août, M. de Morny descendait-il au palais Woronzoff Daschkoff, hôtel de l'ambassade de France, situé sur la rive gauche de la Néva, à Saint-Pétersbourg, où l'attendait M. Charles Baudin, notre chargé d'affaires.

Par un assez heureux hasard, et bien qu'il se fût un peu attardé à Wiesbaden, M. de Morny, qui réunissait le double caractère d'ambassadeur ordinaire et extraordinaire (il était le seul dans ce cas) put le premier de tous, remettre ses lettres de créance. Le prince Esterhazy, arrivé avant lui, attendait encore le courrier qui devait lui apporter les siennes et *le Saint-Jean-d'Acre*, vaisseau dont les journaux anglais avaient depuis assez longtemps annoncé le départ, et qui devait transporter à Cronstadt lord Granville, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, n'était point encore signalé. Or, suivant les coutumes diplomatiques, la préséance des ambassadeurs dépend de l'époque à laquelle a eu lieu la remise des lettres qui les accréditent auprès des souverains. Le comte de Morny se trouva donc, grâce à ce hasard, avoir le pas sur les représentants extraordinaires de toutes les puissances, et, en diplomatie, il n'est pas de petit avantage.

Ce fut le 7 août qu'il fut admis à remettre ses lettres de créance : la cour était alors au palais

de Peterhoff, le Saint-Cloud de la Russie, résidence d'été de l'empereur, située à environ vingt werstes de Saint-Pétersbourg. Le comte de Morny se rendit d'abord au palais Anglais, sorte d'annexe du palais de Peterhoff, qui tire son nom du parc à l'anglaise, au milieu duquel il est construit. Le palais Anglais est destiné aux membres du corps diplomatique et aux étrangers de distinction qui doivent être présentés à l'empereur, ou sont invités aux grandes réceptions de Peterhoff, à certaines époques de l'année. Ce fut là que je pus juger par mes propres yeux de l'hospitalité grandiose de la cour de Russie, lorsque, en 1846, j'eus, comme je l'ai dit plus haut, l'honneur d'être invité à assister aux fêtes qui furent données à l'occasion du mariage de madame la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, avec le prince royal, aujourd'hui roi de Wurtemberg. Les hôtes du palais Anglais y dînent à la table présidée par le grand maître des cérémonies; des voitures de la cour sont à leur disposition, soit pour les conduire à Peterhoff, soit pour les promener dans

le parc de cette résidence, construite durant le règne de Pierre le Grand, sur une colline pittoresque et assez élevée, d'où l'on domine le golfe de Finlande, et d'où l'on peut même, à l'aide d'une longue-vue, distinguer de l'autre côté du golfe, tous les détails du port de Cronstadt.

Le comte de Morny, conduit à l'audience impériale, fut reçu par Alexandre II avec une bienveillance qui s'étendit aux personnes qui l'accompagnaient. Il fut ensuite admis auprès de l'impératrice, fille du grand-duc Louis II de Hesse, qui, dans une splendide toilette de cour, couverte de pierreries, entourée de la princesse Soltikoff, grande maîtresse de sa maison, et de deux dames d'honneur, toutes trois revêtues du costume national russe, fit au représentant de Napoléon III un accueil des plus distingués.

Alexandre II avait alors trente-huit ans; l'impératrice en avait trente-deux. La famille impériale se composait, en hommes, des frères de l'empereur, Constantin, Nicolas, Michel, et des jeunes fils du tzar, dont l'aîné devait, plus tard, mourir si déplorablement à la fleur de son âge;

en femmes, outre l'impératrice douairière, veuve de l'empereur Nicolas, des grandes-duchesses Constantin, fille du prince Joseph de Saxe-Altenbourg, Nicolas, née princesse d'Oldenbourg, Marie, veuve du duc de Leuchtenberg, Catherine, fille de feu le grand-duc Michel, mariée au duc Georges de Mecklenbourg-Strélitz, et de la grande duchesse douairière de Saxe-Weimar, sœur de l'empereur Nicolas.

En cette saison de l'année, la haute société de Saint-Pétersbourg habite généralement le quartier des Iles. Les Iles sont, comme on sait, une sorte de bois de bois de Boulogne, où s'élèvent un grand nombre de villas, construites en bois, et de l'aspect le plus pittoresque. Ce quartier d'été offre les plus charmantes promenades et un petit théâtre, desservi par la troupe française, y est ouvert durant la belle saison, ainsi que le jardin Issler, sorte d'imitation de nos jardins publics des Champs-Élysées. La pâle verdure des bouleaux, celle un peu plus sombre des chênes, s'y marient agréablement avec le noir feuillage des sapins; la fraîcheur y est entretenue pen-

dant les mois de juillet et d'août, seuls mois de l'année où l'on puisse redouter en Russie la chaleur, souvent excessive, du reste, par les bras nombreux du golfe de Finlande, qui se dessinent en gracieux contours à travers les ombrages et les fleurs. La princesse Kotschoubey, le comte et la comtesse Strogonoff donnèrent des fêtes à leurs résidences des Iles, durant le séjour de notre ambassade extraordinaire à Saint-Pétersbourg, mais presque toute la haute société russe avait déjà quitté la capitale pour aller s'installer à Moscou. Excepté l'envoyé du pape, Mgr Flavio Chigi, et celui du sultan Mehemet-Kebresli-Pacha, tous les ambassadeurs étaient arrivés. *Le Saint-Jean-d'Acre* avait enfin débarqué à Cronstadt lord et lady Granville, qui même (par amour-propre britannique), avaient invité la mission française ainsi qu'une partie des envoyés extraordinaires présents à Saint-Pétersbourg, à venir déjeuner à bord de ce magnifiqne navire. Le prince Esterhazy devait représenter l'Autriche, au couronnement; le général Broglia, la Sardaigne ; le prince de Ligne, la Belgique ; le baron

de Seebach, la Saxe; le comte de Bray, la Bavière; le sartip Kassim Khan, la Perse. Toutes les cours qui, par des alliances de famille, même éloignées, étaient unies à la maison impériale de Russie, avaient envoyé des princes de leur sang pour assister au couronnement du tzar. De ce nombre étaient : le prince Frédéric-Guillaume, de Prusse; le prince Frédéric, des Pays-Bas; le prince Guillaume, de Bade; le prince Frédéric, de Wurtemberg; les princes Alexandre et Louis, de Hesse; le prince Frédéric, de Hesse-Cassel; le prince Nicolas, de Nassau et le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. A cette longue liste princière, il fallait ajouter encore le prince Pierre, d'Oldenbourg, et le duc Georges, de Mecklenbourg-Strélitz, proches alliés d'Alexandre II.

Le 21 août, les insignes impériaux qui devaient servir à la cérémonie du couronnement, tels que le globe, le sceptre, les deux couronnes, les deux manteaux, le collier de l'ordre de Saint-André, en diamants, destiné à l'impératrice, l'étendard, le sceau et le glaive de l'empire,

furent transportés dans six voitures de la cour, attelées chacune de six chevaux, du palais d'Hiver à l'embarcadère du chemin de fer de Moscou. Ces voitures, précédées et suivies d'escadrons de chevaliers-gardes, renfermaient les grands dignitaires de la cour, porteurs de ces divers insignes. Elles suivirent la longue perspective Newski, au milieu d'une population curieuse et enthousiaste. Le lendemain, à six heures du matin, tous les membres du corps diplomatique se trouvaient rassemblés au chemin de fer de Moscou. Un train spécial préparé pour la circonstance, devait les transporter en seize heures (au lieu de vingt-quatre), dans la ville sainte des vieux Russes. Tout était disposé, d'ailleurs, pour leur rendre ce trajet aussi agréable que possible. Des wagons-salons avaient été réservés à chaque mission en particulier, et dans trois stations de la route, ils purent s'asseoir à des tables splendidement servies par la livrée de l'empereur, et que présidait le comte Borch, grand maître des cérémonies.

Le palais Korsakoff et le palais Rakhmanoff,

avaient été loués par le comte de Morny, pour le temps des fêtes du couronnement. Ces deux palais étaient contigus. Dans le premier, où se trouvaient les appartements de réception, des logements avaient été préparés pour les membres de la mission militaire et ceux de la mission civile, à l'exception du comte Joachim Murat, qui habitait le second, avec son chef, le comte de Morny. Moscou était, en quelque sorte, galvanisé par l'attente et les préparatifs des fêtes du sacre. Le monde entier semblait s'y être donné rendez-vous si on en jugeait par la diversité des idiomes, et l'incroyable cherté de toutes choses. On n'avait pas craint de demander à M. de Morny deux cents roubles (c'est-à-dire huit cents francs) pour le conduire, avec sa suite, du débarcadère au palais de l'ambassade. Des députations venant de toutes les parties de l'empire, avec leurs costumes particuliers et pittoresques, devaient assister aux cérémonies du couronnement, à côté des envoyés de l'Europe. L'entrée d'Alexandre II dans Moscou fut remarquable par l'éclat et la magnificence. Depuis le

palais de Petrowski jusqu'au Kremlin, le cortége se développa entre une triple haie de troupes, et dans ce cortége inouï de richesse et d'étrangeté, on distinguait le carrosse de l'impératrice mère, et celui de l'impératrice Marie, tous deux datant du temps de Louis XV, et traînés par huit chevaux caparaçonnés, les premiers d'or et de velours grenat, les seconds d'argent et de velours bleu.

Le 7 septembre était la date fixée pour la cérémonie. Pendant les trois jours qui la précédèrent, des hérauts d'armes à cheval parcoururent les divers quartiers de Moscou, en distribuant au peuple les proclamations qui l'annonçaient. Le jour même (26 août, dans le calendrier russe) les cloches et le canon retentirent à sept heures du matin, et toutes les missions se réunirent à l'ambassade de France, pour ne former qu'un seul cortége, et se rendre en corps au Kremlin. Les équipages destinés à les transporter étaient généralement magnifiques, mais ceux de l'ambassadeur français se distinguaient entre tous par l'élégance et le goût, deux incon-

testables qualités du comte de Morny. La livrée était blanc et or avec culotte et gilet rouge; les gens, coiffés du traditionnel lampion, portaient la poudre; le carrosse de l'ambassadeur, à six glaces et à roues dorées, paré à l'intérieur d'une ornementation merveilleuse, était attelé de six chevaux anglais qui faisaient l'admiration de la foule.

La double cérémonie du couronnement et du sacre eut lieu dans l'église de l'Assomption, au Kremlin, où, en face de l'Iconostase, les deux trônes de Jean III et de Michel Féodorowitch avaient été disposés pour l'empereur et l'impératrice, et, à droite, celui d'Alexis Mikhaïlowitch pour l'impératrice mère. J'ai dit la double cérémonie du couronnement et du sacre, parce que, en effet, quoiqu'elles se suivent, l'une est très-distincte de l'autre : dans la première l'empereur, après avoir lu la profession de foi orthodoxe et revêtu le manteau impérial, prend la couronne des mains du métropolitain, la place sur sa tête, en touche seulement le front de l'impératrice qui est venue s'agenouiller devant lui, et lui pose sur

les cheveux une couronne plus petite en lui couvrant les épaules du manteau impérial, et en attachant à son cou le collier en diamants de l'ordre de Saint-André. On les proclame empereur et impératrice de toutes les Russies. Voilà pour le couronnement.

Quant au sacre, lorsque les deux souverains ont reçu les félicitations de la famille impériale et les hommages des grands dignitaires, voici, d'après un témoin oculaire, le comte Joachim Murat, comment il y est procédé : le métropolitain trempe un rameau d'or dans un vase précieux qui renferme le saint chrême, et en oint le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine et les mains de l'empereur, et seulement le front de l'impératrice. Le tzar, conduit à l'autel, y communie de la même manière que le clergé, sous les deux espèces, prérogative impériale qui n'appartient qu'à lui seul. L'impératrice, qui n'a pas dû franchir l'Iconostase, reçoit la communion suivant le rite ordinaire.

Au milieu de toutes les fêtes officielles ou par-

ticulières qui suivirent les splendides cérémonies du couronnement d'Alexandre II, le bal donné par le comte de Morny obtint un succès spécial, dû au bon goût de l'ambassadeur de France. La salle, construite pour la circonstance, était tendue en étoffe bleu clair, sur laquelle on avait très-artistement disposé un treillage à losanges d'or chargé de lumières, de médaillons et de feuillages. Une estrade destinée à la famille impériale était également tendue de soie bleue. Ce bal, ouvert à dix heures et demie par l'empereur, dansant avec madame de Seebach, femme du ministre de Saxe, qui voulait bien aider M. de Morny à en faire les honneurs, et par l'impératrice dansant avec l'ambassadeur de France, fut extrêmement brillant; il finit tard, après un splendide souper. Le comte de Morny avait transporté à Moscou tous les raffinements de l'élégance française, et madame de Seebach (fille du comte de Nesselrode) l'avait parfaitement secondé dans sa tâche de maître de maison. Mais il comprenait sans doute que les hautes fonctions dont il était investi tant en Russie qu'en France exigeaient que

son salon fût tenu par une maîtresse de maison véritable; car déjà, au milieu de ce monde brillant qui l'entourait, ses yeux cherchaient la future compagne de sa vie. Il la rencontra dans une jeune personne appartenant à la plus haute noblesse russe, et que les malheurs politiques de sa famille avaient faite, en quelque sorte, la pupille de l'empereur, mademoiselle de Troubetzkoï; et, jusqu'à la fin de sa vie, le duc de Morny a dû s'applaudir du choix intelligent qu'il avait fait.

Revenons à Paris.

Le mode de recevoir aux Tuileries depuis l'établissement du second Empire a constamment été le même, et les soirées s'y sont divisées en réceptions du Jour de l'an pour les dames et les hommes présentés à la cour, grands bals, petits bals de l'Impératrice et concerts. Je ne parle pas des soirs officiels, consacrés pendant les sessions, et une fois par semaine, aux membres du Sénat, du Corps législatif et des autres grands corps de l'État.

Les réceptions du nouvel an ont lieu d'ordinaire dans les deux ou trois premiers jours de

l'année. Toutes les femmes y doivent porter la traîne ou manteau de cour; les hommes sont en grand uniforme et culotte courte. Ces réceptions, d'un fort bel aspect, quoique bien peu de femmes, à notre époque, sachent porter le manteau de cour avec aisance, constituent en quelque sorte un privilége spécial pour les personnes qui y sont admises. Ces personnes sont complétement de la cour et, à ce titre, se trouvent invitées aux réunions les plus intimes et par conséquent les plus distinguées. Les dames du corps diplomatique sont reçues les premières ; ensuite, l'Empereur et l'Impératrice étant entourés de leurs maisons et des grands dignitaires, les femmes présentées défilent devant les souverains par ordre hiérarchique, et leur font des révérences que le manteau de cour rend assez difficiles pour que la brillante assistance remarque fort bien le petit nombre de celles qui les exécutent avec la grâce ou même tout simplement avec l'aisance exigées en pareil cas. Parmi ces dernières, madame la duchesse d'Istrie, sœur du comte de Lagrange, célèbre comme propriétaire de *Gladiateur*, a su

se créer une réputation toute spéciale. Lorsque les femmes ont défilé suivant l'ordre des préséances, les hommes sont admis à leur tour à saluer le groupe impérial.

Les grands bals des Tuileries, très-nombreux à cause des invitations qui doivent être forcément envoyées au corps diplomatique, aux grands corps constitués, à la magistrature, aux grandes administrations, à l'armée, à la marine, aux écoles, aux étrangers recommandés par leurs ambassadeurs ou ministres, aux Français présentés et à certains journalistes; les grands bals des Tuileries, dis-je, cohue étincelante de pierreries, de broderies et de cordons, offrent toujours le même aspect, la même apparence intérieure et extérieure. Qui en a vu un, les a vus tous : c'est toujours ce même grand escalier garni à droite et à gauche de cent-gardes immobiles dont l'uniforme, quelque brillant qu'il soit, d'ailleurs, avec le casque et la cuirasse, ne vaut pas le riche et sévère costume, bleu foncé et argent, des gardes du corps sous la Restauration. C'est toujours, à droite, au haut de l'escalier, la même enfilade de

galeries et de salles éclairées *a giorno*, et encombrées d'hommes et de femmes qui se pressent, se heurtent, se jettent au milieu des contredanses pour parvenir jusqu'à la salle des Maréchaux et pouvoir contempler le couple impérial. L'Empereur et l'Impératrice arrivent vers dix heures dans la salle des Maréchaux, accompagnés des princes de la famille impériale et suivis des ministres et dignitaires de la cour. Les danses commencent aussitôt pour ne finir qu'à deux ou trois heures du matin. Elles sont d'abord, à cause de la foule, d'une exécution difficile, excepté pour le quadrille impérial; mais peu à peu le départ des fonctionnaires de tout ordre, âgés ou blasés, donne de l'espace aux danseurs. A minuit, l'Empereur et l'Impératrice se retirent d'ordinaire et soupent à part. A une heure, les portes de la galerie qui fait suite à la salle du Trône s'ouvrent pour le souper des dames. Les hommes se précipitent ensuite vers les buffets, richement garnis, qui se prolongent des deux côtés de la galerie, et cette invasion, difficilement combattue par les fonctionnaires du château, donne lieu trop sou-

vent à de petites scènes de désordre. J'ai vu quelquefois, et particulièrement lorsqu'il s'agissait d'un bal costumé, la salle de spectacle, située à la gauche de l'escalier et à la suite de celle dite « des Travées, » transformée en splendide salle de souper.

C'est surtout aux grands bals des Tuileries que brillent et se font voir dans leur variété les costumes des divers fonctionnaires de la cour impériale : chambellans en habit rouge, préfets du palais en habit ponceau, maîtres des cérémonies en violet, écuyers en vert, officiers d'ordonnance en bleu clair, tous plus ou moins brodés et dorés, suivant les grades. Cette diversité de costumes, jointe à la grande variété des uniformes français et étrangers, fait de ces grands bals un curieux coup d'œil ; mais, je le répète, qui en a vu un les a vus tous.

Les petits bals de l'Impératrice sont infiniment plus élégants, plus variés, plus recherchés aussi, à cause du nombre relativement plus restreint des invités. L'escalier, ordinairement décoré de fleurs rares, qui conduit aux appartements où ils

se donnent, est situé sous le pavillon de l'Horloge, du côté opposé à celui du grand escalier. La tenue des hommes, pour ces réunions exceptionnelles, est l'habit, la culotte courte et les bas de soie noirs; costume un peu sombre, mais élégant, que relèvent, d'ailleurs, les rubans, les croix et les plaques.

Les concerts se donnent dans la salle des Maréchaux. L'orchestre et les chanteurs, dirigés par M. Auber, en uniforme, sont adossés aux fenêtres qui s'ouvrent sur la cour des Tuileries, faisant face à la brillante assistance, au premier rang de laquelle sont placés les fauteuils destinés à la famille impériale. On invite surtout à ces concerts, indépendamment du corps diplomatique, les membres des grands corps de l'État et leurs femmes. Ils se terminent d'assez bonne heure. On passe ensuite dans la galerie qui fait suite à la salle des Maréchaux, et après un cercle durant lequel l'Empereur s'entretient parfois avec quelques-uns des personnages présents, la cour et les invités se retirent.

La résidence de la princesse Mathilde, rue de

Courcelles, n'est point un palais à proprement dire, mais un somptueux et élégant hôtel situé entre une cour assez spacieuse et un jardin d'une très-convenable dimension. Le rez-de-chaussée, bien distribué pour la réception, se compose d'une pièce d'attente, de six salons de grandeurs diverses, communiquant entre eux, et d'une salle à manger, arrangée en serre, du plus gracieux aspect. Des tableaux modernes d'un heureux choix, des bustes, des figurines précieuses, des bronzes d'art décorent ces beaux salons, et la façon dont sont distribuées et groupées toutes ces richesses indique de suite que la princesse elle-même est une artiste. La cousine de l'Empereur aime, d'ailleurs, à s'entourer d'intelligences d'élite, de littérateurs, de sculpteurs, de peintres. On remplirait une longue page des noms de toutes les illustrations de ce genre, de tous les amateurs du beau qui se pressent dans cet intelligent cénacle où, durant les mois d'hiver, se succèdent les concerts, les bals, voire même les comédies de salon. L'été, la princesse Mathilde habite d'ordinaire son château de Saint-Gratien.

Son frère, le prince Napoléon, aime aussi à réunir dans des cercles intimes des intelligences d'élite, mais appartenant surtout à certaines nuances politiques; et lorsque, de temps à autres, il donne un bal au Palais-Royal, on peut être sûr que les invités seront assez nombreux pour que les salons si brillamment restaurés de l'ancien palais des ducs d'Orléans aient de la peine à les contenir.

L'Hôtel de Ville qui, parmi les résidences officielles, cède à peine aujourd'hui le pas au palais des Tuileries pour la magnificence de l'ensemble et la richesse des détails, l'Hôtel de Ville s'est surpassé lui-même durant l'Exposition de 1867, par les fêtes qu'il a données aux divers souverains hôtes de la France.

Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'avec ses quatre séries d'appartements splendides, répondant à ses quatre façades, avec sa cour intérieure qui, recouverte d'un *velum*, peut devenir un admirable salon de plus sur lequel s'ouvrent des portiques à balustrades, comme dans les tableaux de Paul Véronèse, avec ses élégants escaliers cou-

verts de fleurs, ses fontaines jaillissantes, ses illuminations intérieures et extérieures, l'Hôtel de Ville de Paris est le plus magnifique hôtel de ville du monde entier.

Le surintendant des Beaux-Arts, M. de Nieuwerkerke, donne, dans ses appartements du Louvre, des soirées musicales et artistiques très-suivies. Son triple caractère d'homme du monde, de fonctionnaire élevé et d'artiste attire chez lui une foule de gens appartenant à quelqu'une de ces catégories sociales. Rien de mieux organisé, d'ailleurs, que ces soirées où les illustrations de tout genre se coudoient dans des salons intéressants par la variété des objets d'art qui s'y rencontrent, et dont l'un s'ouvrant même sur un des salons du Louvre, associe au charme de la musique la vue des magnifiques pastels de Latour ou de Rosalba. M. de Nieuwerkerke, ce comte de Forbin de la sculpture, reçoit ses invités, à quelque degré de la hiérarchie artistique ou sociale qu'ils appartiennent, en homme aimable et en homme heureux, car la Fortune (elle est femme) l'a favorisé durant toute sa carrière. Aussi, en

admettant qu'il ait des envieux, il compte, à coup sûr, un beaucoup plus grand nombre d'amis.

Au-dessus de ses appartements de réception où, parmi les objets d'art que je mentionnais tout à l'heure, on voit, dans une vitrine spéciale, les innombrables décorations que tous les souverains de l'Europe lui ont conférées, le comte de Nieuwerkerke a ses petits appartements dans lesquels ses intimes causent et fument après les soirées officielles. C'est au milieu de ce petit cercle que le peintre E. Giraud a dessiné en charge toutes les notabilités de l'époque actuelle qui ont bien voulu se prêter à cette plaisanterie artistique, œuvre très-curieuse, où l'exagération comique n'excluait pas la ressemblance, et qui préludait avec une habileté supérieure aux charges plus ou moins spirituelles des petits journaux illustrés de ce temps-ci.

Parmi les salons diplomatiques qui ont eu le plus d'éclat sous le règne de Napoléon III, il faut citer en première ligne celui de l'ambassade d'Autriche, depuis que le prince et la princesse de Metternich en font les honneurs, et le salon

de l'ambassade d'Angleterre du temps de lord et de lady Cowley. La Russie, représentée par le comte Kisselef, a eu surtout la spécialité des beaux dîners officiels ; et, au moment de l'Exposition de 1867, M. de Budberg a magnifiquement reçu l'empereur Alexandre II, son maître. Parmi les représentants des cours secondaires, le baron et la baronne de Seebach (Saxe royale), le vicomte et la vicomtesse de Païva (Portugal), doivent être particulièrement mentionnés pour l'ampleur relative et l'élégance de leurs réceptions. De loin en loin, les ambassadeurs de Turquie ont donné des bals énormes où, malheureusement, le contenant n'a jamais été bien en rapport avec le contenu.

Il est difficile de parler du salon de l'ambassade d'Autriche sans dire que madame la princesse de Metternich, si Française par la grâce, le goût et la spirituelle fantaisie, occupe, non-seulement dans le groupe diplomatique, mais encore dans le monde parisien, une place tout exceptionnelle. La récente visite de l'empereur François-Joseph a mis plus que jamais en relief ses incomparables

qualités de maîtresse de maison; et, pour ne citer qu'un épisode de ses réceptions brillantes, le fameux dîner des trente-cinq couverts, offert par le prince de Metternich à l'empereur d'Autriche et aux archiducs. Ce dîner, dont les cartes de menu avaient été, sur la demande de la princesse, exécutées par un de nos plus célèbres peintres de genre, et pour lequel on avait exhibé le fameux surtout de Thomire, donné par Napoléon Ier, lors de son mariage avec Marie-Louise, au prince de Metternich, père de l'ambassadeur actuel, ce dîner, dis-je, a longtemps défrayé les conversations mondaines par ses perfections artistiques et ses merveilles de bon goût.

Des salons diplomatiques à ceux de la haute société parisienne la transition est toute simple. A cet égard, et pour ne pas entrer dans de trop longs détails, je dirai que, durant ces quinze dernières années, les gens qui aiment encore à causer dans un salon (et ils sont rares les salons où l'on cause!) ont pu trouver à satisfaire ce goût intelligent chez les comtes de Flavigny, de Bouillé, chez le duc de Maillé, surtout lorsque le général

Trochu s'y rencontre ; et, dans quelques réunions artistiques ou littéraires, tandis que ceux qui préfèrent à tout l'aspect et l'animation des beaux bals ou l'harmonieuse sensation des concerts ont pu être servis suivant leur désir chez les comtes de Mercy-Argenteau, Wladimir de Montesquiou, le marquis de Talhouet, le baron James de Rothschild, l'illustre Rossini, la marquise d'Aoust, madame Schickler, la comtesse de Behague, etc., etc.

Le sport, sous le second Empire, a fait de grands progrès en France. Est-ce un bien? est-ce un mal? J'avoue que j'aurais de la peine à décider la question. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est point une chose inoffensive que cette importation exotique, et que (pour ne parler que des courses de chevaux) s'il n'améliore que peu ou point la race chevaline dans notre pays, en revanche il détériore bien des fortunes de parieurs et d'amateurs. Du reste, ce n'est plus au singulier qu'il faut parler de ce noble étranger, c'est au pluriel. Nous avons maintenant un *Rowing club*, comme nous avons un *Jockey's club*. L'art nautique s'élève à la hauteur de l'art hip-

pique. De plus, la chasse, la pêche, certains jeux comme le *crikett*, par exemple, sont devenus des sports. Certaines modes et habitudes anglaises, introduites d'abord par genre, tendent à s'acclimater chez nous. Elles y parviendront difficilement, toutefois. Les mœurs des deux peuples sont trop dissemblables.

Ce qui n'empêche pas nos hippodromes de Longchamps, de Vincennes, de la Marche, de Chantilly, d'être aussi célèbres que ceux d'Epsom, d'Ascott, de Baden-Baden, où la fine fleur des amateurs du sport hippique dans l'Europe entière se donne aujourd'hui rendez-vous, et la victoire de certains chevaux français sur des *turfs* étrangers, celle de *Gladiateur*, entre autres, d'être prise au sérieux chez nous presque à l'instar d'une *vraie* victoire.

Aujourd'hui, on a tellement multiplié les courses aux environs de Paris, que, lorsque arrive le printemps, c'est, en moyenne, tous les cinq jours que le sportman doit songer à faire atteler sa calèche ou sa victoria de chevaux de poste le col entouré de grelots, la tête ombragée d'une

queue de renard; qu'il doit passer en bandoulière, par-dessus le vêtement court ou la redingote croisée ornés d'une rose qu'il revêt en ces grandes occasions, l'étui en cuir verni contenant sa jumelle de courses. Cela dure ainsi jusqu'à la fin de l'automne. Que de temps tristement employé! que d'argent dépensé plus mal encore!

Je suis de ceux qui regrettent le champ de Mars comme champ de courses, avec ses tribunes élégantes et ses talus, où, de chaque côté de l'arène, trouvait place une population tout entière. Nos hippodromes, sous le second Empire, ont le mérite de ressembler davantage aux champs de courses anglais, et, franchement, c'est le seul auquel ils puissent prétendre.

Celui de Longchamp ou du bois de Boulogne a eu récemment un beau jour, un jour vraiment mémorable, et (au point de vue de la chronique du temps présent) je ne peux vraiment pas le passer sous silence, car j'ai été moi-même vivement impressionné de ses passagères mais très-frappantes splendeurs.

C'était le dimanche 2 juin 1867 ; l'Exposition, dans toute sa gloire, attirait chaque jour à Paris de nouveaux visiteurs, et ces visiteurs étaient souvent empereurs, rois ou princes. Le soleil brillait; la foule, une foule énorme, se dirigeait de tous les points de Paris vers le bois de Boulogne, et, une fois arrivée au bois de Boulogne, vers le champ de courses de Longchamp. Les voitures particulières, les véhicules de tout genre que l'on trouvait alors sur la voie publique, depuis le coupé de remise jusqu'à la tapissière, déversaient de moment en moment leur contenu animé sur le *turf* du vert hippodrome ou aux portes des tribunes, qui se garnissaient avec une rapidité merveilleuse, tandis que le chemin de fer de ceinture amenait à chaque instant de nouveaux bataillons de nationaux et d'étrangers, qui envahissaient les hauteurs du côté du champ de courses faisant face aux tribunes, et même les coteaux qui s'élèvent au delà de la Seine.

C'était un curieux spectacle, en vérité, et on n'aurait pas compris la raison de cette prodigieuse affluence si on ne s'était souvenu qu'un

double attrait conviait ce jour-là la population cosmopolite du Paris d'alors à se porter ainsi vers l'hippodrome de Longchamp. Il s'agissait en effet, pour elle, non-seulement de voir courir le grand prix de cent mille francs, constitué pour moitié par la ville de Paris, et pour l'autre moitié par les cinq grandes compagnies de chemins de fer, mais surtout d'apercevoir, de près ou de loin, l'empereur de Russie, Alexandre II.

Indépendamment du grand prix de Paris, on devait encore courir, durant cette quatrième et dernière journée des courses d'été au bois de Boulogne, le prix d'Armenonville, celui des Pavillons, le prix de la Ville de Paris (six mille francs offerts par le conseil municipal) et le prix de l'Été.

Les principaux éleveurs français de notre temps avaient engagé leurs chevaux dans ces grandes luttes. J'ai cité les possesseurs d'importantes écuries sous Louis-Philippe; citons ceux de l'époque actuelle, en faisant remarquer que la mort a de sa rude main déjà effacé quelques-

uns de ces noms de la liste des membres les plus fameux du *Jockey's club*.

Les éleveurs français ou possesseurs d'écuries les plus connus sous le second Empire ont été : le comte Frédéric de Lagrange, le comte de Morny, MM. Fould, H. Delamarre, A. Dupin, J. Reiset, A. Schickler, H. Lunel, L. André, A. de Montgomery, le major Fridolin, le baron de Nexon, le comte de Berteux, le duc de Fitz-James et le comte de la Beraudière. D'autres encore, certains marchands de chevaux surtout, ont pris leur part des luttes hippiques, tant à Paris qu'en province; mais je n'entends pas donner ici une liste complète, qui serait trop longue et bien inutile.

Pour en revenir à cette journée fameuse du 2 juin 1867, il serait difficile de donner à ceux qui n'y étaient pas une idée exacte de l'animation de la foule et du coup d'œil que présentait cet ensemble d'hommes, de voitures et de chevaux dans cet immense et vert espace, et sous les ardents rayons d'un éclatant soleil.

Vers deux heures, les courses commencèrent,

et à trois heures et demie fut couru le grand prix de Paris. Mais quel que fût l'intérêt de cette lutte, rien ne pouvait égaler celui que présentait à ce moment la tribune impériale.

Qu'on se figure réunis dans cet étroit espace l'Empereur et l'Impératrice des Français, l'empereur de Russie et les deux grands-ducs, le roi et la reine des Belges, le prince royal de Prusse, qui n'avait devancé que de peu de jours à Paris son père, le roi Guillaume, et dix ou douze princes plus ou moins régnants, formant en quelque sorte les comparses, les figurants, sur ce théâtre d'un nouveau genre, et laissant naturellement les premiers rôles tenir le devant de la scène. C'était un curieux spectacle, et qui ne se renouvellera certainement pas de longtemps. Historiquement parlant, il avait même son importance.

A l'issue des courses, la foule se pressa du côté où elle supposait que les voitures de la cour passeraient pour ramener aux Tuileries ou au palais de l'Élysée, qu'habitait l'empereur de Russie, toutes ces personnes royales. Mais le

Tzar, avec sa courtoisie habituelle, avait demandé à aller visiter à Saint-Cloud le prince impérial, alors malade, et la curiosité de la foule fut trompée. L'émotion populaire devait être, du reste, bien plus tristement éveillée quelques jours après, à la grande revue qui fut donnée sur le même emplacement, et à la suite de laquelle une tentative d'assassinat fut dirigée contre Alexandre II; souvenir pénible à tous les points de vue, et que je me hâte d'écarter.

Je disais, en commençant ce volume, que la société française avait changé très-visiblement d'habitudes et d'aspect presque autant de fois que la France avait changé de gouvernement, et que la société du second Empire est absolument différente de celles qui l'ont précédé. Un fait très-alarmant domine aujourd'hui toute la situation sociale, et il est nécessaire, quoique triste, de le constater : à part des exceptions très-peu nombreuses, chacun, non-seulement dans le grand monde, mais à tous les étages de la société parisienne, se trouve en quelque sorte fatalement entraîné à dépenser plus que son revenu. On

comprend aisément les désordres de toute nature auxquels conduit inévitablement ce déplorable état de choses. Il n'y a dans certaines conditions sociales, pour les jeunes femmes qui veulent aller dans le monde, que deux horizons, et tous deux sont bien sombres : ruiner leurs maris soit en mangeant tout à la fois capital et revenu, soit en les lançant dans des spéculations hasardeuses, ou porter le trouble, souvent le scandale dans leur ménage. L'impulsion donnée au commerce et au luxe par l'avénement du second Empire fut très-grande; mais le luxe a toujours été tellement en progressant et les conditions matérielles de la vie ont tellement changé par la cherté également progressive des denrées de toute nature, que cet ensemble présente un immense péril social. Si le commerce, qui s'est plaint souvent à tort, a quelquefois raison de se plaindre aujourd'hui, c'est que ce luxe qui devrait l'alimenter et le faire vivre lui impose ses lois à lui-même, et enlève ainsi d'une main ce que l'autre main prodigue. En présence de cet immense danger qui la menace, on ne se sent plus le courage de reprocher à la société

d'aujourd'hui ses goûts bizarres en fait de littérature, de musique, d'art théâtral et même de costume, ses amusements ridicules, ses entraînements, ses faiblesses. A de grands maux il faut, dit-on, de grands remèdes. Le remède pour les gens du monde serait de supprimer, sans mauvaise honte, la moitié de leur train, ou d'aller faire pendant quelque temps, loin de Paris, des économies trop nécessaires. Pour le commerce, il consisterait uniquement en un retour sincère vers la simplicité du temps passé.

Cette simplicité d'habitudes et de mœurs, cette bonhomie d'autrefois qui, seules, pourraient, en ce temps-ci, ramener les choses à un état vraiment normal, qui saura les retrouver et surtout restaurer leur domination utile? J'avoue que j'ai pour elles un véritable culte, qui tient peut-être à de lointains souvenirs, et que, dans mon humble sphère d'action, je cherche à les pratiquer le plus possible.

Il est dans cette portion de la vieille rue de la Ville-l'Évêque à laquelle on a, dans ces derniers temps, imposé, je ne sais pourquoi, le nom de

l'archi-chancelier Cambacérès, tandis que tant d'autres rues neuves eussent mieux mérité cet honneur, il est, dis-je, un salon bien modeste, à un deuxième étage, dont de nombreux et vrais amis ont aisément appris le chemin, parce qu'ils étaient sûrs d'y trouver du moins la simplicité et la cordialité, ces deux sœurs que j'invoquais tout à l'heure. Là, on ne médite pas la chute des empires; on s'occupe même assez peu du maintien de ceux qui sont encore debout; mais, en revanche, les questions de littérature, de théâtre, de peinture, de musique, toutes les questions d'art, en un mot, y sont librement abordées, chaudement débattues. Spirituels journalistes, romanciers vraiment littéraires, compositeurs déjà célèbres que de nouveaux succès attendent, ingénieux astronomes, gais vaudevillistes, artistes pleins de foi et d'avenir, hommes du monde qui avez su conserver les traditions de la vieille urbanité française, vous tous, gens intelligents et aimables, recevez ici les remercîments de votre modeste amphitryon pour les bonnes heures que nous avons passées ensemble.

Un jour, ô vanité humaine! on a voulu ajouter au charme des causeries du cénacle les plaisirs alternés de la musique et de la danse; et ce jour-là on a enlevé les portes, ne pouvant reculer les murs, afin de se donner plus d'espace.

Nunc pede libero
Saltare tellus[1].

L'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, en envoyant, indépendamment de la France, des représentantes de leur meilleur monde, ont assuré le succès de cette expérience de loin en loin renouvelée.

Et maintenant, amis, comme le vieil Horace, songeons que le temps fuit très-rapide; couronnons-nous de fleurs; accordons les lyres..... et de pied ferme attendons les barbares.

[1] C'est le moment de faire retentir la terre de nos pas cadencés. (Horace.)

FIN

TABLE DES MATIÈRES

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

author o.k.

